

RAPPORT ANNUEL 2019



Ville de Genappe
www.genappe.be

RAPPORT ANNUEL 2019

01.11.2018 - 31.10.2019

Synthèse de la situation de l'administration et des affaires de la Ville de Genappe

Rapport dressé conformément au CDLD art. L1122-23
et arrêté par le Collège Communal en séance du 4 décembre 2019.

La Directrice générale
M. Tock

Le Bourgmestre
G. Couronné

RAPPORT ANNUEL 2019

L'ADMINISTRATION GENERALE

AUTORITES COMMUNALES	6
CENTRE PUBLIC D' ACTION SOCIALE - CPAS	21
POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES	22
SANCTIONS ADMINISTRATIVES	23

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

ACCUEIL ET SECRETARIAT	27
AFFAIRES GENERALES	38
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	83
FINANCES ET RECETTES.....	97
INFORMATIQUE.....	103
POPULATION - ETAT CIVIL	105
URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE.....	1058
TRAVAUX PUBLICS	112
ENVIRONNEMENT	129
ENERGIE.....	152

LES AUTORITES COMMUNALES.....6

CONSEIL COMMUNAL.....6

COLLEGE COMMUNAL.....8

LES COMMISSIONS COMMUNALES.....9

CCCATM.....9

RENOVATION URBAINE.....10

COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RAFFINERIE TIRLEMONTAISE.....10

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS MOYENS PUBLICS.....10

COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL - CCA.....11

PLAN DE COHESION SOCIAL - PCS.....12

COMITE D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL DE LA MAISON DE L'EMPLOI - CAL MdE.....12

COMMISSION PARITAIRE LOCALE DE L'ENSEIGNEMENT - COPALOC.....13

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, CHEMINS SENTIERS, EROSION
ET COURS D'EAU.....13

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « AGRICULTURE ».....14

COMMISSION COMMUNALE DE CIRCULATION.....14

COMMISSION COMMUNALE DES SPORTS.....15

COMMISSION COMMUNALE « FINANCES, BUDGET, INFRASTRUCTURES».....15

COMMISSION COMMUNALE « AFFAIRES GENERALES».....16

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « SENIORS ».....16

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « BIEN-ETRE ET SANTE ».....17

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR).....18

CLASSES ET VACANCES PEDAGOGIQUES DE GENAPPE, asbl 19**AGENCE LOCALE POUR L' EMPLOI, asbl - A L E 19****MAISON DE L'EMPLOI - MdE 20****CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - CPAS 21****POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES 22****SANCTIONS ADMINISTRATIVES 23**

CONSEIL COMMUNAL

Suite aux élections du 14 octobre 2012, à l'installation de Conseillers communaux en date du 3 décembre 2012, et des modifications intervenues en cours de législature et des avenants au pacte de majorité approuvés par le Conseil communal des 27 août 2013 et 27 novembre 2016, le Conseil communal se composait comme suit d'après l'ordre de préséance :

Messieurs Gérard COURONNE, Hector TUBIERMONT, Mesdames Carine MESSENS, Stéphanie BURY, Messieurs Christophe HAYET, Rembert VAN DAMME, André DUBOIS, Vincent GIRBOUX, Madame Angèle LEFEVRE, Messieurs Benoit HUTS, Kévin PAULUS, Madame Aline DE GROODE, Monsieur Jean-François MITSCH, Madame Sarah HERMANS, Messieurs Renaud VAN PETEGHEM, Yvon SIMON, Mesdames A. BEGHIN, T. FEVERY, Messieurs Michaël ROUFFIANGE, Philippe GOUBAU, Madame Axelle VANDERLINCK, Messieurs Jérôme LECLERCQ, Tanguy ISAAC, Raphaël De PLAEN, Olivier MAINFROID.

L'installation du nouveau Conseil communal, issu des élections communales du 14 octobre 2018 a eu lieu le 1^{er} lundi de décembre qui a suivi les élections, soit le 3 décembre 2018.

Le Président donna lecture du projet de pacte de majorité, le Conseil adopta le pacte de majorité et le nouveau Conseil procéda à la désignation de l'Exécutif communal (le Collège communal).

Le Président du CPAS pressenti prêta serment lors de l'installation du Conseil de l'Action Sociale (en séance du 8 janvier 2019 au Conseil de l'Action Sociale).

Le Conseil communal est composé des 25 élus suivants.

Groupe politique CréonsDemain (Liste n°11)

Madame BEGHIN Anne

Monsieur AMAND Piero - Prise d'acte du désistement de son en vertu de l'article L1122-4 CDLD il renonce à son mandat avant son installation, ne pouvant être appelé à prêter serment car il tombe sous l'application de l'article L1125-3 du Code de la Démocratie Locale et de la décentralisation concernant les incompatibilités.

Monsieur LOWENTHAL Bernard

Monsieur MOREAU Benoit

Madame BROCCA Ludivine

Madame MULLER Axelle - La première suppléante pressentie pour remplir les conditions d'éligibilité déterminées par l'article L4142-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et est désignée en qualité de Conseillère communale effective après avoir prêté serment.

Groupe politique +PluS (Liste n°12)

Madame FEVERY Tiffany

Groupe politique MR+cdH (Liste n°13)

Monsieur Gérard COURONNE

Monsieur Vincent GIRBOUX

Madame Stéphanie BURY-HAUCHART

Madame Carine MESSENS

Monsieur Hector TUBIERMONT

Monsieur Benoît HUTS

Monsieur Rembert VAN DAMME

Monsieur Kévin PAULUS

Madame Sarah HERMANS

Madame Aline DE GROODE

Monsieur Renaud VAN PETEGHEM

Madame Valentine COURTAÏN

Monsieur Jérôme LECLERCQ

Madame Anne-Sophie HAYOIS

Monsieur Michaël ROUFFIANGE

Madame Axelle VANDERLINCK

Madame Sandra DONNY

Monsieur Olivier MAINFROID

Groupe politique Ensemble (Liste n°14)

Monsieur Jean François MITSCH Echevin (Constat de déchéance au 24 juin 2019)

Madame Christine Gilain (Installation le 24 juin 2019).

La composition de Conseil communal en fonction de l'ordre de préséance est la suivante :

COURONNE Gérard, Bourgmestre
BURY Stéphanie, 1^{er} Echevine
MESSENS Carine, 2^{ème} Echevine
TUBIERMONT Hector, 3^{ème} Echevin
HUTS Benoît, 4^{ème} Echevin
VAN DAMME Rembert, 4^{ème} Echevin
GIRBOUX Vincent, Conseiller communal
PAULUS Kévin, Conseiller communal
DE GROODE Aline Conseillère communale
BEGHIN Anne Conseillère communale
HERMANS Sarah Conseillère communale
VAN PETEGHEM Renaud, Conseiller communal
MITSCH Jean François, Conseiller communal (le 24 juin 2019 informant au Conseil de sa déchéance pour perte d'une condition d'éligibilité).
FEVERY Tiffany Conseillère communale
ROUFFIANGE Michael, Conseiller communal
VANDERLINCK Axelle Conseillère communale
LECLERCQ Jérôme, Conseiller communal
MAINFROID Olivier, Conseiller communal
COURTAIN Valentine Conseillère communale
LOWENTHAL Bernard, Conseiller communal
HAYOIS Anne-Sophie Conseillère communale
DONNY Sandra Conseillère communale
MOREAU Benoît, Conseiller communal
BROCCA Ludivine Conseillère communale
MULLER Axelle Conseillère communale
GILAIN Christine Conseillère communale (depuis le 24 juin 2019)

Durant la période de référence, le Conseil communal s'est réuni 11 fois.

En application de l'article L1122-18 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance conjointe Ville/CPAS s'est tenue le 22 octobre 2019.

COLLEGE COMMUNAL

Jusqu'au 3 décembre 2018

Le Bourgmestre, Gérard COURONNE
1er Echevin, Hector TUBIERMONT
2ème Echevine, Carine MESSENS
3ème Echevine, Stéphanie BURY
4ème Echevin, Christophe Hayet
5ème Echevin, Rembert VAN DAMME
Le Président du CPAS, Vincent GIRBOUX, membre de droit

A partir du 3 décembre 2018

Le Bourgmestre, Gérard COURONNE
1er Echevine, Stéphanie BURY
2ème Echevine, Carine MESSENS
3ème Echevin, Hector TUBIERMONT
4ème Echevin, Benoît Huts
5ème Echevin, Rembert VAN DAMME
Le Président du CPAS, Vincent GIRBOUX, membre de droit

Les nouvelles attributions des membres

Gérard Couronné - Bourgmestre

Etat-civil - Sécurité – Police - Partenariat Locaux de Proximité (PLP) - Personnel - Finances et budget – Economie – Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale - GAL (groupe d'action locale) - Plan Communal de Développement Rural (PCDR) - Information et communication - Cultes – Laïcité

Stéphanie Bury - 1^{ère} Echevine

Enseignement - ATL (Accueil extrascolaire) – Ecoles des devoirs – Petite enfance – Conseil Communal des enfants – Place aux enfants - PCS (Plan de Cohésion Social) - Agriculture – Participation citoyenne et volontariat - Jumelage - Egalité des chances – Santé – Informatique – Transition Numérique et Smart City

Carine Messens - 2^{ème} Echevine

Urbanisme - Aménagement du territoire - Rénovation urbaine - Mobilité

Hector Tubiermont - 3^{ème} Echevin

Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité et gestion du matériel - ASBL des salles communales - Seniors – Repair café - Bien-être animal

Benoît Huts - 4^{ème} Echevin

Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes – Plaines de vacances – Eté solidaire – Bibliothèques – Tourisme – Commerce – Emploi – Associations patriotiques – Conseil consultatif des aînés et des jeunes – Intergénérationnel – Territoire de mémoire – Petit patrimoine populaire et historique – Environnement et transition environnementale – Gestion des cours d'eau et dossiers inondations – Aménagement et entretien des espaces verts

Rembert Van Damme - 5^{ème} Echevin

Travaux (voiries et propriétés communales) – Régie – Charroi communal – Aménagement et entretien des espaces publics – Propreté – Entretien des Cimetières

Vincent Girboux - Président du CPAS

Culture – Centre d'expression et de créativité – Académie de Musique – Logement - Transition Energétique

Durant la période de référence, le Collège Communal s'est réuni 53 fois.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

CCCATM

COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITE

But : Intervenir par voie d'avis au cours de la procédure d'élaboration de plusieurs documents d'urbanisme tels que le schéma de structure communal, les plans particuliers d'aménagement, le règlement communal d'urbanisme, l'examen des demandes de permis de bâtir ou de lotir,...et la mobilité.

Composition :

Présidente,

Michèle DEFOUR, à partir du 30 avril 2019 en remplacement de Monsieur Léon JEURISSEN

Membres effectifs

Représentant la majorité au Conseil Communal

Sarah HERMANS

Jérôme LECLERCQ

Représentant la minorité au Conseil Communal

Eric DELVAUX

Représentant spécifique d' « Environnement-Dyle »

Serge PHILIPPE

Représentant spécifique « Glabais-village RGBSR »

Jean JAMEZ

Représentant spécifique « Chemin 141-mobilité douce »

Alain RIQUET

Représentant spécifique « développement durable »

Marie-Paule KESTEMONT

Représentant spécifique « urbanisme professionnel »

Bernard LOWENTHAL

Représentant spécifique « activité économiques locales »

Léa VAN DER STAPPEN

Représentant spécifique « intégration architecturale »

Nathalie VAN MERBEEK

Représentant spécifique « préservation du cadre rural »

Yves CUVELIER

Représentant spécifique « reconversion sucrerie »

Charles DAUBERSY

Membres suppléants

Christian LAPERCHE
Bernard HEENS

Stéphanie KIECKENS
Nicolas HENRIOUL

Jean-François MITSCH
Christine GILAIN

Jean-Pierre RASKIN

Colette WIBO

Olivier GERIN

Jean-Louis HAMBYE

Marianne BLONDIAU

Jean-Michel MARBEHANT

Patrick WERA

Didier LEROY

Secrétaire

Céline DEHOMBREUX, Conseillère en Aménagement du Territoire

Durant la période de référence, la CCCATM s'est réunie 12 fois.

RENOVATION URBAINE

But : Commission imposée par la Région Wallonne pour assurer le suivi de la Rénovation urbaine (Centre de Genappe).

Composition :

Présidente,
Carine MESSENS

Représentant CPAS
Vincent GIRBOUX

Membres effectifs

Représentant la majorité au Conseil Communal

Sarah HERMANS
Renaud VAN PETEGHEM

Représentant la minorité au Conseil Communal

André DUBOIS
Benoît HUTS

Autres membres

Léa LORIA, [CCCATM](#)
Christine GILLAIN, [CCCATM](#)
Pascal MAHAUX, [Association des Commerçants](#)
Joël TUMERELLE, [Cercle d'Histoire et d'Archéologie](#)
Léon JEURISSEN, [Syndicat d'Initiative](#), jusqu'au 30 mars 2019
Sabine JAUCOT, [Quartier propriétaires](#)
Maxence VAN CROMBRUGGE, [Quartier propriétaires](#)
Yves DALOZE, [Quartier propriétaires](#)
Jean-Jacques DALOZE, [Quartier propriétaires](#).

Durant la période de référence, la commission de Rénovation Urbaine s'est réunie 1 fois.

COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RAFFINERIE TIRLEMONTAISE

Suite à la fermeture et à l'avenir non défini de la Sucrerie, le Comité est inactif.
Durant la période de référence, le Comité d'accompagnement qui n'est pas dissout, ne s'est pas réuni.

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS MOYENS PUBLICS

But : Le Collège Communal procède à l'attribution des logements moyens appartenant à la Ville.

Composition :

Président
Gérard COURONNE

Echevins

Stéphanie BURY
Carine MESSENS
Hector TUBIERMONT
Benoît HUTS
Rembert VAN DAMME

Président du CPAS

Vincent GIRBOUX

Durant la période de référence, le Collège Communal a attribué 1 logement.

COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL - CCA

ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL)

But : Coordination de l'accueil des enfants âgés de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre et le soutien de l'accueil extrascolaire.

Composition : 3 membres/ composante

Présidente,
Stéphanie BURY

Membres effectifs
Présidente : Stéphanie BURY

Membres suppléants

Membres effectifs

Membres suppléants

Composante 1

Représentants du Conseil communal
Le Conseil communal, en séance le 26 février 2019, a désigné en qualité de représentants du Conseil communal au sein de la CCA :

Stéphanie BURY
Benoît HUTS
Sarah HERMANS

Aline DEGROOD
Axelle VANDERLINCK
Anne BEGHIN

Composante 2

Représentants des établissements scolaires
Marc POTVIN (école communale)
Nancy LAURIERS (école St-Jean Genappe)
Isabelle Deprez (école communale)

Corine KEYAERT (école com.
Patricia DRUINE (école St-Marie)
Vacant

Composante 3

Représentants des associations de parents AP et/ou de mouvements d'éducation permanente
Pas de candidats

Composante 4

Représentants des opérateurs de l'accueil en lien direct avec l'O.N.E

Pierre OLLIEUZ - ISBW

Véronique SCHMITZ - ISBW

Carine VANDEKERHOVE – le CAPE

Christine GILAIN – Ecoles des devoirs du Brabant wallon

Composante 5

Services ou institutions déjà agréés ou reconnus par la Communauté française

Franca ZANELLA (AMO TEMPO)

Marianne JANSSENS (AMO TEMPO)

Raphaëlle LECHEVALIER (CEC les Ateliers du Léz'Art)

Maxime BUTS (Les Copains du Sport asbl)

Autres membres avec voix consultative

ONE

Province du Brabant wallon : Nathalie POELAERT

Ville de Genappe : Coordinatrice Accueil Temps Libre - Chantal SABLON

Toute personne invitée par la CCA

Durant la période de référence, la Commission Communale de L'Accueil, la CCA s'est réunie 2 fois.

PLAN DE COHESION SOCIAL - PCS

COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT

But : Veiller au bon déroulement des actions élaborées dans le cadre de l'appel à projets relatif au Plan de cohésion sociale. Ces actions s'inscrivent dans un effort général déployé par la Région wallonne pour favoriser la cohésion sociale.

Mis en place le 26 février 2010.

Composition :

Présidente,

Stéphanie BURY- Echevine de l'enseignement

Vice-présidents,

Vincent GIRBOUX- Président du CPAS

Cécile VOGLAIRE- Ateliers du Léz'arts

Membres

Valérie PRIGNON, SPW - Direction Interdépartementale de la Cohésion sociale

Shirley LERMINIAUX, Cabinet du Bourgmestre

Justine SERVAIS, PCS et Handicontact

Nicolas CIAVARELLA, CPAS

Sébastien SCHEPERS, CPAS

Marie DEPUTTER, Notre Maison

Anne- Françoise MOUTON, Notre Maison

Maïté Buset, AMO TEMPO

Pascal NEYMAN, Police Genappe

Dominique JOSSART, Coup de Pouce à Genappe asbl

Emilie LAVAUX, Centre Culturel de Genappe

Sawsan AL NAASSAN, le CRIBW

Gwen SCHENKEN, Asbl Article 27 Brabant Wallon

Marie-Pascale BONAVENTURE, la MIRE BW

Stéphanie BURY, Echevine

Florence ANDRE, Forem

Jean-Jacques CUIJL, Forem

Virginie DUMONT, Centre de Lecture Publique

Elisabeth JAUNIAUX, L'Amarrage

Françoise DELPORTE, ONE

Angèle HANSSENS, Commission seniors

Isabelle TIMMERMANS, Domus

Chef de projet

Justine Servais

COMITE D'ACCOMPAGNEMENT LOCAL DE LA MAISON DE L'EMPLOI - CAL MdE

But : Promouvoir l'emploi sur le territoire communal et collaborer avec un maximum de partenaires internes et externes au FOREM. Créer un véritable réseau partenarial afin d'optimiser les services rendus à la population.

Mis en place le 1^{er} juin 2004.

Composition :

Président,

Gérard COURONNE, [Bourgmestre](#)

Membres,

Monsieur Vincent Girboux, [Président du CPAS](#)

Monsieur Benoît Huts, [Echevin](#)

Etienne CHÂTEAU, [FOREM](#)

Françoise LAMOULINE, [FOREM](#)

Stéphane Nicaise, [Coordinateur MdE](#)

COMMISSION PARITAIRE LOCALE DE L'ENSEIGNEMENT - COPALOC

But : Délibérer sur les conditions de travail – prévenir ou concilier tout différend qui menacerait de s'élever ou se serait élevé entre le pouvoir organisateur et les membres de son personnel relevant du décret – établir pour le personnel de l'enseignement officiel subventionné des règles complémentaires aux dispositions statutaires communautaires rendues obligatoires par le Gouvernement - donner des avis sur toutes questions relatives à l'organisation, la défense et la promotion de l'enseignement officiel et connaître des recours introduits par les membres du personnel temporaire.

Cette Commission découle de la mise en application du décret du 6 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidié des établissements d'enseignement officiel.

Le Conseil communal en séance le 29 janvier 2019 a désigné en qualité de représentants du Pouvoir Organisateur au sein de la Commission paritaire Locale de l'enseignement :

Composition :

Président,

Gérard COURONNE

Représentant du Pouvoir Organisateur

Stéphanie BURY

Sarah HERMANS

Jérôme LECLERCQ

Axelle VANDERLINCK

Marianne TOCK

Chantal SABLON

Délégations syndicales

C.G.S.P. - Enseignement : Paul Deschamps et Stéphanie Bertrand

S.L.F.P. - Enseignement : André Dehut et Fabian Diels

C.S.C. - Enseignement : Martine Segers et Olivier Fronville

Durant la période de référence, la COPALOC s'est réunie 2 fois.

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, CHEMINS SENTIERS, EROSION ET COURS D'EAU

Composition:

Présidente :

Madame Sandra Donny, Conseillère communale

Vice-Président :

Monsieur Benoît Huts, Echevin

Représentants :

Madame Carine Messens, Echevine
Monsieur. Benoît Huts, Echevin
Madame Sandra Donny, Conseillère communale
Monsieur Rembert Van Damme, Echevin
Madame Valentine Courtain, Conseillère communale
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Madame Ludivine Brocca Conseillère communale

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « AGRICULTURE »

En avril 2013, le Conseil communal a décidé de créer la commission communale mixte agriculture. Cette dernière a notamment pour **mission** :

- De servir de relais entre les agriculteurs et les autorités communales ;
- De déterminer les priorités dans l'entretien des voiries agricoles ;
- De faire connaître les avis, demandes et aspirations des agriculteurs, des autorités communales et des citoyens ;
- D'informer sur les nouvelles législations.

Composition :**Présidente :**

Madame Aline De Groode, Conseillère communale

Vice-Président :

Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal

Représentants :

Madame Stéphanie Bury, Echevine
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Madame Anne-Sophie Hayois Conseillère communale
Madame Valentine Courtain, Conseillère communale
Monsieur Michaël Rouffiange, Conseiller communal
Madame Anne Beghin, Conseillère communale

Représentants des agriculteurs pour chacun des villages de l'entité :

Monsieur C. Balduyck pour Glabais
Monsieur P. Van De Steene pour Houtaun-le-Val
Monsieur M. Parideans pour Vieux-Genappe
Monsieur Y. Goies pour Genappe
Monsieur X. Hayois pour Baisy-Thy
Monsieur P. Vromman pour Ways
Monsieur Y. Van Nieuwenhuyse pour Bousval
Monsieur F. Ancaux pour Loupoigne

COMMISSION COMMUNALE DE CIRCULATION

But : Envisager la mobilité au sein de la commune de manière globale, à long terme, maximisant la sécurité de tous, respectant l'environnement et tenant compte des desiderata de chacun.

La Commission de circulation a pour mission de remettre un avis sur les demandes en matière de circulation et de mobilité. Les demandes peuvent aussi bien émaner des citoyens que du service urbanisme par exemple. En effet, tout comme pour l'environnement, l'Aménagement du Territoire est plus qu'étroitement lié à la mobilité.

Composition :**Présidente :**

Madame Sarah Hermans, Conseillère communale

Vice-Présidente :

Madame Carine Messens, Echevine

Représentants :

Madame Carine Messens, Echevine
Monsieur Benoît Huts, Echevin
Monsieur Rembert Van Damme, Echevin
Madame Sarah Hermans, Conseillère communale
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal
Madame Axelle Muller, Conseillère communale

COMMISSION COMMUNALE DES SPORTS

La Commission est un lieu de consultation des responsables sportifs, d'échange, d'information, de sensibilisation et de propositions.

La Commission est chargée entre-autres d'apporter son avis, soit d'initiative, soit à la demande de l'autorité compétente, sur les questions de politique sportive de la ville, de l'organisation de la soirée des mérites sportifs, en collaboration avec le Jury ad hoc, du bon fonctionnement des complexes sportifs, en collaboration avec l'asbl des salles, de l'organisation des activités sportives communales.

Composition**Président :**

Monsieur Michaël Rouffiange

Vice-Président :

Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal

Représentants :

Monsieur Hector Tubiermont, Echevin
Monsieur Michaël Rouffiange, Conseiller communal
Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal
Madame Axelle Vanderlinck, Conseillère communale
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Monsieur Bernard Lowenthal, Conseiller communal

Durant la période de référence, la Commission des sports s'est réunie huit fois.

COMMISSION COMMUNALE « FINANCES, BUDGET, INFRASTRUCTURES »

La Commission se réunit dans l'intervalle des Conseils communaux dont l'ordre du jour sera composé des projets de budget, des modifications budgétaires et des comptes communaux.

L'objectif de ce groupe technique est d'améliorer la transparence de la gestion des finances et de la compréhension des budgets et comptes et de répondre aux questions précises sur les éléments figurant dans les documents légaux dans le domaine des finances.

Le Bourgmestre ou l'Echevin ayant en charge les finances et les grades légaux siègent de manière permanente dans la commission composée selon le ROI du Conseil communal.

Composition**Présidente :**

Madame Anne-Sophie Hayois, Conseillère communale

Vice-Président :

Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre

Représentants :

Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre
Monsieur Benoît Huts, Echevin

Monsieur Vincent Girboux, Conseiller communal
Madame Anne-Sophie Hayois Conseillère communale
Madame Sarah Hermans, Conseillère communale
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Monsieur Bernard Lowenthäl, Conseiller communal

Durant la période de référence, la Commission « Finances, budget, infrastructures » s'est réunie 3 fois.

COMMISSION COMMUNALE « AFFAIRES GENERALES»

Président :

Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre

Vice-Présidente :

Madame Stéphanie Bury Echevine,

Représentants :

Madame Stéphanie Bury Echevine
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Madame Valentine Courtain, Conseillère communale
Madame Sarah Hermans, Conseillère communale
Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Madame Ludivine Brocca, Conseillère communale

Durant la période de référence, la Commission « Affaires générales » s'est réunie 2 fois.

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « SENIORS »

La commission a pour mission notamment :

- a) d'examiner la situation des Seniors sous toutes les formes tant au point de vue moral que matériel.
- b) de suggérer, de favoriser et d'appuyer toute initiative visant une véritable promotion de la personne âgée et de la vieillesse.
- c) de faire connaître les désirs, les aspirations, les droits de seniors.
- d) d'assurer leur réinsertion effective dans la vie communautaire par leur participation aux instances de décision.
- e) de faire prendre conscience aux seniors eux-mêmes, qu'étant donné leur expérience et leur disponibilité, ils ont un rôle à jouer dans la commune et de susciter leur participation à tous les niveaux, tant politique que social et culturel, et ce pour le mieux-être de tous.

Composition du 1^{er} novembre 2018 au 31 décembre 2018:

Présidente,

Angèle HANSSENS-LEFEVRE

Membres

Hector Tubiermont
Renaud Van Peteghem
Michaël Roufiange
Jérôme Leclercq
André Dubois
Yvon Simon
Anne Beghin

Secrétaires

Sophie HENDRICKX
Muriel OPALVENS

Composition du 27 août 2019 au 31 octobre 2019:

Présidente :

Angèle Hanssens-Lefèvre

Membres effectifs :

Hector Tubiermont
Stéphanie Bury
Kévin Paulus
Sandra Donny
Aline De Groode
Michaël Rouffiange
Anne Beghin
Nicole Couronne
Jean-Claude Pourplanche
Nadine Hoste
Jenny Rindin
Eddy Vion
Léa Piot
Martine Bultot
Vincent Girboux

Secrétaires :

Muriel Opalvens
Sophie Hendrickx

La commission s'est réunie 1 fois.

COMMISSION COMMUNALE MIXTE « BIEN-ETRE ET SANTE »

Présidente :

Madame Sandra Donny, Conseillère communale

Vice-Présidente :

Madame Stéphanie Bury, Echevine

Représentants :

Madame Stéphanie Bury, Echevine
Madame Sandra Donny, Conseillère communale
Monsieur Renaud Van Peteghem, Conseiller communal
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Madame Axelle Vanderlinck, Conseillère communale
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Madame Ludivine Brocca, Conseillère communale

Représentant les citoyens/

M. Jean Kévers-Leclercq
Mme Christiane Smeets
M. Philippe Goubau
Mme Anne Couronné
M. Marc Patuzzo
Mme Nathalie Dubuisson-Louis
M. Denis Vanvyve

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

Présidence :

Monsieur Benoît Huts, Echevin

Membres effectifs :

Monsieur Benoît Huts, Echevin

Madame Carine Messens, Echevine

Madame Valentine Courtain, Conseillère communale

Membres suppléants :

Madame Sandra Donny Conseillère communale

Madame Sarah Hermans Conseillère communale

Madame Axelle Muller, Conseillère communale

Représentants du monde associatif et citoyen :

Effectifs :

Madame Vanessa Clerens

Madame Charlotte De Crombrugghe

Monsieur Jean-François De Schrynmakers

Madame Marie Degreef

Monsieur Olivier Fièvez

Madame Michèle Fourny

Madame Anne Geldhof

Monsieur Mathieu Gérard

Madame Liliane Lebon

Madame Patricia Lekime

Monsieur Benoît-Michel Morimont

Madame Sarah Welby

CLASSES ET VACANCES PEDAGOGIQUES DE GENAPPE, asbl

L'A.S.B.L « Classes et Vacances pédagogiques de Genappe », fondée le 8 décembre 1980.

But : Subsidier le développement de classes pédagogiques de plein air (classes de neige, classes de mer, classes vertes), dont les bénéficiaires sont les enfants fréquentant les écoles primaires officielles de l'entité, tous réseaux d'enseignement confondus.

Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale de l'asbl est composée des membres du Conseil Communal.

Conseil d'Administration :

Le Conseil communal en séance 27 août 2019 a désigné qualité de représentants de l'Assemblée générale au sein du Conseil d'administration :

Président,
Gérard COURONNE

Membres,
Vincent GIRBOUX
Sarah HERMANS
Jérôme LECLERCQ
Anne BEGHIN

Vérificateurs aux comptes
Christine GILAIN
Olivier MAINFROID

Secrétaire
Chantal SABLON

Les écoles introduisent une demande d'aide financière auprès de l'asbl, chaque enfant perçoit de manière unique durant sa scolarité, la somme de 50 €.

Durant la période de référence l'Assemblée Générale s'est réunie 1 fois.

AGENCE LOCALE POUR L' EMPLOI, asbl - A L E

Sont désignés comme représentants de la majorité à l'asbl « Agence Locale pour l'Emploi de Genappe » :

Madame Sarah Hermans Conseillère communale
Monsieur Jérôme Leclercq Conseiller communal,
Monsieur Michaël Rouffiange, Conseiller communal
Monsieur Vincent Girboux, Conseiller communal
Monsieur Yves Druylants

Est désigné comme représentant de la minorité à l'asbl « Agence Locale pour l'Emploi de Genappe » :
Monsieur Daniel Detienne

Travailleurs ALE

25 personnes ont effectué des prestations en 2018

4 personnes issues du CPAS et 3 personnes provenant de communes avoisinantes complètent l'effectif des travailleurs ALE.

Chaque mois, sur base d'un listing communiqué par L'ONEM, 15 personnes indemnisées par le chômage sont convoquées au service ALE.

Utilisateurs ALE

En 2018, l'ALE comptabilise 46 utilisateurs du service ALE. Les activités les plus demandées sont le jardinage et la surveillance scolaire.

MAISON DE L'EMPLOI - MdE

La Maison de l'Emploi de Genappe est une structure qui accueille et conseille toutes personnes qui recherchent un emploi.

Et pour ce faire, voici les services offerts :

Des informations sur les emplois disponibles : les offres, les conditions d'accès ;

Des informations sur des formations utiles pour élargir ses compétences ;

Des références, documents, documentations, livres et journaux à disposition ;

Un accès à internet, au traitement de texte, au téléphone, au fax ;

Une aide à l'utilisation aux outils technologiques, ainsi qu'une aide ou conseil concernant les outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, aide à l'emploi,...

Une assistance pour demander une aide lorsque des problèmes sociaux freinent la recherche d'emploi ;

Une aide dans les démarches et actes administratifs : créer ou mettre à jour les dossiers, donner les attestations et conseils adéquats ;

Des permanences de partenaires : jobcoaching, création d'activité, écrivain public, conseiller carrefour emploi formation orientation ;

Des formations en recherche d'emploi, en orientation, en mobilisation

Un accompagnement individualisé

Des contacts réguliers permettent de mettre sur pied un grand nombre d'actions visant la réinsertion des demandeurs d'emploi. Des réunions informelles entre partenaires et Maison de l'Emploi ont lieu régulièrement afin de déterminer les nouvelles actions à envisager. La connaissance spécifique du public de la région, par les partenaires, est bénéfique à la Maison de l'Emploi.

Les activités collectives ont rencontré énormément de succès auprès du public de la Maison de l'Emploi. Les différents modules d'orientation et de technique de recherche d'emploi organisés par les centres de formation du territoire attirent un grand nombre de personnes. Le public est lui-même demandeur du renouvellement de ces actions

Les conseillers prennent en charge les chercheurs d'emploi de Genappe qui sont liés à l'accompagnement individualisé.

Les partenaires ayant effectués des prestations au sein de la MdE sont : Carrefour Emploi Formation Orientation, CPAS de Genappe, Daoust, Groupe One, Job'in ; Mire BW : Job Coaching, Randstad.

Permanences : CEFO, Mire BW, Créajob, Groupe One, Job'in.

Nombre total de visites du 1/1/19 au 30/09/19 : 3.117

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE - CPAS

LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Composition :

PRESIDENT

Vincent GIRBOUX

CONSEILLERS

Martine BULTOT
Natacha CRACCO
Aline DEGROODE
Frédéric GAGO GARCIA
Tanguy ISAAC
Raehda KABIR
Charlotte LAUREYS
Lucina MARTINELLI
Nathalie RENARD-RUCQUOY
Bernard STAS de RICHELLE

Durant la période de référence, le Conseil de l'Action Sociale, s'est réuni 13 fois.

Le Conseil conjoint Ville-CPAS s'est réuni 1 fois.

LE BUREAU PERMANENT

Composition :

PRESIDENT

Vincent GIRBOUX

CONSEILLERS

Lucina MARTINELLI
Nathalie RENARD-RUCQUOY
Bernard STAS de RICHELLE

Durant la période de référence, le Bureau Permanent, s'est réuni 14 fois.

LE COMITE DE CONCERTATION ENTRE LA VILLE ET LE CPAS

Composition :

Membres du CPAS

Vincent GIRBOUX
Martine BULTOT
Natacha CRACCO
Bernard STAS de RICHELLE
Myriam SOMERS, Directrice générale

Membres de la Ville

Gérard COURONNE
Jérôme LECLERCQ
Olivier MAINFROID
Sandra DONNY
Marianne TOCK, Directrice générale

Durant la période de référence, le Comité de Concertation Ville / CPAS, s'est réuni 2 fois.

POLICE - ZONE GENAPPE / NIVELLES

LE CONSEIL DE POLICE

Composition

Membre de droit

Gérard COURONNE

Membres effectifs :

COURTAIN Valentine
HAYOIS Anne-Sophie
LECLERCQ Jérôme
LÖWENTHAL Bernard
MAINFROID Olivier
VAN PETEGHEM Renaud

Membres suppléants :

HERMANS Sarah
HERMANS Sarah
HERMANS Sarah

HERMANS Sarah
HERMANS Sarah

Durant la période de référence, le Conseil de Police s'est réuni 9 fois.

LE COLLEGE DE POLICE

Composition :

Gérard Couronné, [Bourgmestre de Genappe](#)
Pierre Huart, [Bourgmestre de Nivelles](#)
Pascal Neyman, [Chef de Zone, Commissaire divisionnaire](#)

Durant la période de référence, le Collège de Police s'est réuni 24 fois.

DECISIONS DES AUTORITES DE GENAPPE POUR SON TERRITOIRE

Un total de **1167** arrêtés, autorisations et avis techniques ont été rédigés par la police à destination de la Ville de Genappe du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019 :

	2017	2018	2019
Arrêtés de police	321	351	448
Autorisations de chantiers	233	411	393
Autorisations de conteneurs	41	33	49
Autorisations de déménagements	32	35	35
Autorisations d'échafaudages	24	35	30
Avis techniques	150	155	152
	801	1.020	1.107

SANCTIONS ADMINISTRATIVES

(Situation arrêtée au 29 novembre 2019)

Fonctionnaire Sanctionnateur

Tock Marianne désignée par le Conseil communal du 27 octobre 2015

Greffière

Claire Trassaert

Police

Les agents de la zone

Vu la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales et ses arrêtés d'exécution ;
Vu l'Arrêté royal du 21 décembre 2013 fixant les conditions de qualification et d'indépendance du Fonctionnaire chargé d'infliger l'amende administrative et la manière de percevoir les amendes en exécution de la loi relative aux sanctions administratives communales ;
Vu le Règlement général de Police administrative approuvé par le Conseil Communal réuni en séance le 27 octobre 2015 et faisant partie du Code de la Citoyenneté ;

Le Fonctionnaire Sanctionnateur a été amené à infliger 19 amendes sur les 66 procès-verbaux dressés par la Police qui lui ont été transmis, 7 sont en cours de procédure, 3 procédures de médiation ont été proposées et deux se sont soldées positivement, 18 avertissements, 22 dossiers ont été classés sans suite pour la plupart pour cause de suspect inconnu, 1 dossier a été transmis hors délai.

Types d'infractions relevées :

Obstacles	1
Tapage	2
Cris d'animaux (abolements) :	1
Voies de fait et violences légères	1
Injures	4
Dégradations immobilières	7
Dégradations mobilières	8
Environnement	10
Horeca	3
Destruction de l'ivraie	1
Obligations des propriétaires	5
Abandon de véhicule	2
Urine	1
Emprise sur la voie publique	4
De l'exécution des travaux	1
Travaux sur et en dehors de la voie publique	1
Divagation d'animaux	3
Chiens agressifs	1
Consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique	1
Troubles	2

Infractions au Règlement général de Police administrative :

Amendes infligées	19
Procédures de médiation proposées	3
Dont soldées par un rapport positif	2
Avertissements donnés	18
Classés sans suite	18
En cours de procédure	7
Transmis hors délai	1
Total	66

Infractions au Règlement de police lié à l'arrêt et au stationnement

Amendes infligées	112
Amendes annulées	21
Transmis hors délai	42
Total	175

Infractions au Règlement de police lié à l'environnement

Amende infligée	4
Avertissements donnés – sans suite	5
Dossier en cours (appel tribunal)	1
Total	10

Information aux citoyens :

- Dans le journal de Genappe
- Sur le site internet : texte intégral du RGPA
- Des Codes de la citoyenneté sont également disponibles en version papier.

ACCUEIL ET SECRETARIAT

TRAITEMENT DU COURRIER	27
PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL COMMUNAL	27
PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU COLLEGE COMMUNAL	37
TUTELLE SUR LE CPAS	37

AFFAIRES GENERALES

EVENEMENTS - DIVERS – SPORT – SENIORS	38
GESTION DES SALLES ET BATIMENTS COMMUNAUX	41
CONTROLE DES LIEUX PUBLICS	41
ASSURANCES	41
PETITE ENFANCE	42
ENSEIGNEMENT - PLAINES DE VACANCES – ATL	43
CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE	56
PLAN DE COHESION SOCIALE - PCS	72
PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL - PUIC	80
AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE	82

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

TRAITEMENTS ET SALAIRES	83
GESTION DU PERSONNEL – EVALUATIONS – RECRUTEMENTS – FORMATIONS	83
ENGAGEMENTS - RECRUTEMENTS	85
LA GESTION DES CARRIERES	88
FORMATIONS - REUNIONS D'INFORMATIONS	90
FINS DE CARRIERES	94
PERSONNE DE CONFIANCE	95
PREVENTION SECURITE BIEN-ETRE	95

FINANCES ET RECETTES

SUBSIDES, COTISATIONS ET FINANCEMENTS	97
TAXES ET REDEVANCES	99
TUTELLE SUR LES FABRIQUES D'EGLISE	102
RECETTE ET CONTENTIEUX	102

INFORMATIQUE

LES PROJETS RÉALISÉS CETTE ANNÉE	103
--	-----

POPULATION - ETAT CIVIL

POPULATION	105
ETAT CIVIL	106
ELECTIONS	106
ETRANGERS	106

URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

PERMIS DE LOTIR – D'URBANISME – D'ABATTAGE D'ARBRES – D'ENVIRONNEMENT	108
QUESTIONS DE VOIRIE	109
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	109
PATRIMOINE	110

TRAVAUX PUBLICS

VOIRIES – EGOUTTAGE	112
BATIMENTS	113
TRAVAUX D'ENTRETIEN - LOGISTIQUE	113
TRAVAUX REALISES PAR LES OUVRIERS COMMUNAUX	115

ENVIRONNEMENT

LE SERVICE.....	129
INFORMATION-COMMUNICATION	131
DECHETS.....	132
ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE.....	135
EAU	139
DEVELOPPEMENT RURAL	142
MOBILITE ET CIRCULATION.....	144
AGRICULTURE	148

ENERGIE

GUICHET DE L'ENERGIE	152
REALISATIONS	153
ECONOMIE D'ENERGIE	155
CONCLUSION.....	155

Directrice générale
Tock Marianne

ACCUEIL ET SECRETARIAT

Accueil
Opalvens Muriel
Hendrickx Sophie

Secrétariat
Robert Dominique
Gossiaux Geneviève

TRAITEMENT DU COURRIER

Durant la période de référence, 12.042 courriers entrants et 11.922 courriers sortants ont été enregistrés en sus des publicités et certains documents des services Population/État Civil et Finances envoyés

PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU CONSEIL COMMUNAL

Séances des :

20 novembre 2018

Accord sur les différents points portés à l'ordre du jour des Assemblée générales des Intercommunales suivantes :

Intercommunale ORES Assets du 22 novembre 2018.
Intercommunale pure de financement du Brabant wallon (IPFBW) du 27 novembre 2018.
Intercommunale IMIO du 28 novembre 2018.
Intercommunale IMIO du 28 novembre 2018.
in BW srl Intercommunale du 28 novembre 2018.
Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW) du 28 novembre 2018.

3 décembre 2018

Prestation de serment et installation des Conseillers communaux
Le Conseil communal est composé de 25 Conseillers communaux. Les élus sont :

Groupe politique CréonsDemain (Liste n°11)

Madame BEGHIN Anne
Monsieur AMAND Piero
Monsieur LOWENTHAL Bernard
Monsieur MOREAU Benoît
Madame BROCCA Ludivine

Groupe politique +PluS (Liste n°12)

Madame FEVERY Tiffany

Groupe politique MR+cdH (Liste n°13)

Monsieur Gérard COURONNE
Monsieur Vincent GIRBOUX

Madame Stéphanie BURY-HAUCHART
Madame Carine MESSENS
Monsieur Hector TUBIERMONT
Monsieur Benoît HUTS
Monsieur Rembert VAN DAMME
Monsieur Kévin PAULUS
Madame Sarah HERMANS
Madame Aline DE GROODE
Monsieur Renaud VAN PETEGHEM
Madame Valentine COURTAÏN
Monsieur Jérôme LECLERCQ
Madame Anne-Sophie HAYOIS
Monsieur Michaël ROUFFIANGE
Madame Axelle VANDERLINCK
Madame Sandra DONNY
Monsieur Olivier MAINFROID

Groupe politique Ensemble (Liste n°14)
Monsieur Jean François MITSCH

Prise d'acte du désistement d'un élu en vertu de l'article L1122-4 CDLD, M. Piero Amand nous informe renoncer à son mandat avant son installation par lettre du 10 novembre 2018, ne pouvant être appelé à prêter serment car il tombe sous l'application de l'article L1125-3 du Code de la Démocratie Locale et de la décentralisation concernant les incompatibilités.

Vérification et validation des pouvoirs d'une suppléante vu la lettre du 10 novembre 2018, reçue le 19 novembre 2018, par laquelle M. Piero Amand nous informe renoncer à son mandat avant son installation ne pouvant être appelé à prêter serment car il tombe sous l'application de l'article L1125-3 du CDLD concernant les incompatibilités, la première suppléante pressentie Madame Axelle Muller n'a jusqu'à ce jour pas cessé de remplir les conditions d'éligibilité déterminées par l'article L4142-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation
Madame Axelle Muller est désignée en qualité de Conseillère communale effective ; elle entrera dans ses fonctions après avoir prêté serment.

Prestation de serment et installation d'une suppléante de la liste 11 « CréonsDemain » Madame Axelle Muller en qualité de Conseillère communale effective.

Adoption du pacte de majorité et désignation des membres du Collège Communal Prestation de serment du Bourgmestre et des Echevins.

Le Collège communal est composé de :

Monsieur COURONNE Gérard en qualité de Bourgmestre
Madame BURY Stéphanie en qualité de 1ère échevin
Madame MESSENS Carine en qualité de 2ème échevin
Monsieur TUBIERMONT Hector en qualité de 3ème échevin
Monsieur HUTS Benoît en qualité de 4ème échevin
Monsieur VAN DAMME Rembert en qualité de 5ème échevin
Monsieur GIRBOUX Vincent en qualité de Président du Conseil de l'Action sociale, pressenti

CPAS

Désignation des membres du Conseil de l'Action sociale.

Le Conseil de l'Action sociale de Genappe est composé de 11 membres

Monsieur GIRBOUX Vincent en qualité de Président du Conseil de l'Action sociale

Les conseillers de l'action sociale sont :

Pour le groupe MR-cdH

M. GIRBOUX
M. GAGO GARCIA Frédéric,
M. STAS de RICHELLE Bernard,
Mmes CRACCO Natacha,
Mme RENARD RUCQUOY Nathalie,
Mme DE GROODE Aline,
MME BULTOT Martine,
Mme MARTINELLI Lucina,
M. ISAAC Tanguy,
Mme LAUREYS Charlotte,

Pour le groupe CréonsDemain
M. ISAAC Tanguy,
Mme LAUREYS Charlotte,
Pour le groupe +PluS
M. KABIR Raehda

Désignation des membres du Conseil de Police de Nivelles-Genappe

Les 6 Conseillers sont :

MR-cdH

Madame COURTAINE Valentine
Madame HAYOIS Anne-Sophie
Monsieur LECLERCQ Jérôme
Monsieur MAINFROID Olivier
Monsieur VAN PETEGHEM Renaud
CréonsDemain
LOWENTHAL Bernard

29 janvier 2019

Monsieur Vincent Girboux a prêté serment entre les mains de Monsieur Couronné, Bourgmestre :
Il est officiellement installé en qualité de Président du CPAS, membre du Collège communal.

Intercommunale « Bataille de Waterloo 1815 » – Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire du
11 février 2019

Prise d'acte des Déclarations d'apparement

Suite renouvellement des Conseils Communaux suite aux élections du 14 octobre 2018 y a lieu de
procéder à la désignation des délégués suivants :

Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW)

Délégués de la majorité
Monsieur Benoît Huts, Echevin
Madame Sandra Donny, Conseillère communale
Madame Valentine Courtain, Conseillère communale
Madame Axelle Vanderlinck, Conseillère communale
Déléguée de la minorité
Madame Ludivine Brocca, Conseillère communale

Intercommunale ORES Assets

Délégués de la majorité
Monsieur Jérôme Leclercq, Conseiller communal
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Madame Sarah Hermans, Conseillère communale
Monsieur Vincent Girboux, Conseiller communal
Délégué de la minorité
Monsieur Benoît Moreau, Conseiller communal

Intercommunale Bataille de Waterloo 1815

Délégués de la majorité
Madame Stéphanie Bury, Echevine
Madame Sarah Hermans, Conseillère communale
Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal
Madame Anne-Sophie Hayois Conseillère communale
Déléguée de la minorité
Madame Ludivine Brocca, Conseillère communale

Intercommunale pure de financement du Brabant wallon scrl (IPFBW)

Délégués de la majorité
Madame Stéphanie Bury, Echevine
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Madame Anne-Sophie Hayois Conseillère communale
Monsieur Jérôme Leclercq, Conseiller communal
Délégué de la minorité
Monsieur Benoît Moreau, Conseiller communal

Intercommunale IMIO SCRL

Délégués de la majorité

Madame Stéphanie Bury, Echevine
Madame Sarah Hermans, Conseillère communale
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Madame Axelle Vanderlinck, Conseillère communale
Délégué de la minorité;
Monsieur Benoît Moreau, Conseiller communal

Intercommunale in BW SCRL

Délégués de la majorité
Madame Carine Messens, Echevine
Monsieur Benoît Huts, Echevin
Madame Anne-Sophie Hayois Conseillère communale
Monsieur Jérôme Leclercq, Conseiller communal
Délégué de la minorité
Monsieur Bernard Lowenthal, Conseiller communal

Les salles communales de Genappe, asbl

Délégués de la majorité
Monsieur Hector Tubiermont, Echevin
Monsieur Benoît Huts, Echevin
Madame Carine Messens, Echevine
Monsieur Michaël Rouffiange, Conseiller communal
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal
Délégués de la minorité
Madame Axelle Muller, Conseillère communale

GAL "Pays des 4 bras" - Désignation des délégués du conseil communal à l'AG de l'ASBL.

Monsieur Benoît Huts, Echevin
Monsieur Vincent Girboux, Conseiller communal
Monsieur Michaël Rouffiange, Conseiller communal
Madame Sandra Donny, Conseillère communale

Désignation de 7 membres représentant le Conseil Communal, dont 6 membres pour la majorité et 1 membre pour la minorité dans les différentes Commissions suivantes :

Commission communale « Finances, budget, infrastructures »

Délégués de la majorité
Madame Anne-Sophie Hayois Conseillère communale
Monsieur G. Couronné, Bourgmestre
Monsieur B. Huts, Echevin
Monsieur V. Girboux, Conseiller communal
Madame Sarah Hermans, Conseillère communale
Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal
Délégué de la minorité;
Monsieur Bernard Lowenthal, Conseiller communal

Commission communale des sports

Délégués de la majorité
Monsieur M. Rouffiange, Conseiller communal
Monsieur O. Mainfroid, Conseiller communal
Monsieur H. Tubiermont, Echevin,
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Monsieur Kévin paulus, Conseiller communal
Délégué de la minorité
Monsieur Bernard Lowenthal, Conseiller communal

Commission communale "circulation"

Délégués de la majorité
Madame Sarah Hermans, Conseillère communale
Madame Carine Messens, Echevine
Monsieur Benoît Huts, Echevin
Monsieur Rembert Van Damme, Echevin
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Monsieur Olivier Mainfroid, Conseiller communal
Délégué de la minorité
Madame Axelle Muller, Conseillère communale

Commission communale mixte « Agriculture »

Délégués de la majorité Monsieur K. Paulus, Conseiller communal
Madame Aline De Groode, Conseillère communale
Madame Stéphanie Bury, Echevine
Madame Anne-Sophie Hayois Conseillère communale

Madame Valentine Courtain, Conseillère communale
Monsieur Michaël Rouffiange, Conseiller communal
Délégué de la minorité
Madame Anne Beghin, Conseillère communale

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière faisant fonction du 3ème trimestre 2018 dressé le 27 décembre 2018 par M. le Bourgmestre G. Couronné, délégué à cet effet par le Collège communal.

26 février 2019

Usage du droit d'interpellation d'un citoyen, en application du chapitre 7 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.

Interpellation de Monsieur Remy qui sollicite l'extension au réseau de gaz de ville au village de Houtain-le-Val. Monsieur le Président s'engage à relayer la démarche auprès d'Ores Assets et invitera le demandeur à une réunion avec l'Intercommunale.

Approbation de la déclaration de politique générale elle présente les axes de la politique que le collège entend mener pendant la durée de la législature et les principaux qui en découlent. Cette déclaration de politique générale sera suivie d'un programme stratégique transversal qui viendra la compléter.

Prise d'acte du courrier émanant du Gouvernement Provincial du Brabant wallon du 16 janvier 2019, nous communiquant la décision par laquelle le Collège Provincial du Brabant wallon a validé, en sa séance du 20 décembre, l'élection et les pouvoirs des 6 mandataires et de leurs suppléants qui représenteront la Ville au sein du Conseil de Police de la zone « Nivelles-Genappe » élus en séance du Conseil Communal du 3 décembre 2018.

Approbation des statuts et du Contrat programme modifiés de l'asbl « Maison du Tourisme du Brabant wallon » et désignation de Mme Stéphanie Bury, Echevine en qualité de représentante de la Ville au sein de l'Assemblée générale.

Renouvellement des Conseils communaux suite aux élections du 14 octobre 2018.
Désignation auprès de :

Centre Culturel de Genappe, asbl – Désignation de 8 délégués.

Monsieur Olivier MAINFROID, Conseiller communal
Monsieur Jérôme LECLERCQ, Conseiller communal
Monsieur Michaël ROUFFIANGE, Conseiller communal
Monsieur Vincent GIRBOUX, Conseiller communal
Monsieur Benoît HUTS Echevin
Monsieur Léopold VANDERHAEGHEN,
Madame Tiffany FEVERY, Conseillère communale
Délégué de la minorité
Monsieur Piwi LEMAN

A.S.B.L. « MJ Bug-1 » - Maison des jeunes de Genappe

Délégués de la majorité
Monsieur Gérard COURONNE, Bourgmestre
Monsieur Benoît HUTS, Echevin
Monsieur Vincent GIRBOUX, Conseiller communal
Mme Aline DE GROODE, Conseillère communale
Monsieur Olivier MAINFROID, Conseiller communal
Monsieur Jérôme LECLERCQ, Conseiller communal
Monsieur Michaël ROUFFIANGE, Conseiller communal
Délégué de la minorité
Monsieur Benoît MOREAU, Conseiller communal

Centre culturel du Brabant Wallon – Désignation de 2 délégués.

M. Vincent Girboux, Conseiller communal
Mme Tiffany Fevery, Conseillère communale

Entreprise R.APP.EL srl fs – Désignation d'un représentant.

M. Vincent Girboux, Conseiller communal

« Tv com asbl » – Désignation d'un délégué.

M. Gérard COURONNE, Bourgmestre,

Société Coopérative de logement social « Notre Maison » - Désignation de 3 délégués et d'un administrateur.

M. Vincent GIRBOUX, Conseiller communal

M. Olivier MAINFROID Conseiller communal

Mme Aline DE GROODE, Conseillère communale

Comme administrateur

M. Vincent Girboux, Conseiller communal

Contrat de rivière Dyle et affluents, asbl - Désignation d'un représentant

M. Benoît HUTS, Echevin,

Union des Villes et Communes de Wallonie, asbl – Désignation d'un représentant

M. Gérard COURONNE, Bourgmestre

Comité de Concertation Ville/CPAS – Désignation de la délégation du Conseil communal et approbation du règlement d'ordre intérieur.

Désignation des délégués pour représenter la délégation communale dans le cadre de la concertation entre la Ville et le Centre Public d'Action sociale :

M. Gérard COURONNE, Bourgmestre

M. Jérôme LECLERCQ Conseiller communal

M. Olivier MAINFROID, Conseiller communal

Mme Sandra DONNY Conseillère communale

Commission communale mixte « Environnement, cadre de vie chemins, sentiers, érosions et cours d'eau » – Désignation des délégués.

Délégués de la majorité

Mme Carine MESSENS, Echevine

M. Benoît HUTS, Echevin

Mme Sandra DONNY, Conseillère communale

M. Rembert VAN DAMME, Echevin

Mme Valentine COURTAÏN, Conseillère communale

M. Kévin PAULUS, Conseiller communal

Déléguée de la minorité;

Mme Ludivine BROCCA, Conseillère communale

Commission communale mixte « Seniors, bien-être et santé »

Délégués de la majorité

Monsieur Hector TUBIERMONT, Echevin

Mme Stéphanie BURY Echevine

M. Kévin PAULUS, Conseiller communal

Mme Sandra DONNY, Conseillère communale

M. Michaël ROUFFIANGE Conseiller communal

M. Vincent GIRBOUX. Conseiller communal

Déléguée de la minorité

Mme Anne BEGHIN Conseillère communale

Commission communale "Affaires générales"

Mise en place un nouvelle Commission Communale « Affaires générales » ;

Délégués de la majorité

M. Kévin PAULUS, Conseiller communal

Mme Stéphanie BURY, Echevine,

Mme Valentine COURTAÏN, Conseillère communale

Mme Sarah HERMANS, Conseillère communale

M. Olivier MAINFROID, Conseiller communal

Mme Aline DE GROODE, Conseillère communale

Déléguée de la minorité

Mme Ludivine BROCCA, Conseillère communale

26 mars 2019

Usage du droit d'interpellation du citoyen de Madame Charlotte Benedetti sur la qualité des repas scolaires et le souhait de voir le cahier des charges modifié pour privilégier les produits issus de circuits courts, locaux et bio.

Le conseil entend la réponse de Mme Bury qui explique que le cahier des charges est en train d'être revu dans ce sens.

Le Conseil prend acte de l'Arrêté de police du 5 février 2019 de Monsieur le Gouverneur du Brabant Wallon, et ce afin d'assurer le déroulement paisible des campagnes électorales.

Elections du 26 mai 2019 : Ordonnance de police complémentaire.

Considérant que les prochaines élections se dérouleront le 26 mai 2019 ;

Considérant la nécessité de prendre des mesures en vue d'interdire certaines méthodes d'affichage et d'inscription électoral ainsi que de distribution et l'abandon de tracts en tous genres sur la voie publique, ces méthodes constituant des atteintes à la tranquillité et la propreté publique ;

Considérant qu'il est également absolument nécessaire en vue de préserver la sûreté et la tranquillité publiques, durant la période électorale, de prendre des mesures en vue d'interdire l'organisation de caravanes motorisées nocturnes dans le cadre des élections sans préjudice de l'arrêté de police de Monsieur le Gouverneur de la Province du Brabant wallon du 5 février 2019, il y a lieu de prendre une ordonnance de police complémentaire.

Point à la demande du groupe CréonsDemain - Motion « Bilan de la dynamique Zéro déchet et perspectives communales » : délibération pour une inscription durable, forte et ambitieuse du ZD dans la politique communale 2019-2024.

Le conseil invite le Collège à poursuivre sa position en faveur de la durabilité d'une dynamique telle que celle du Zéro Déchet sur la commune et demande la création d'un agenda d'objectifs, d'actions Zéro Déchets et d'évaluations et ce pour les segments suivants :

- Familles et particuliers
- Administration communale
- Ecoles et crèche
- Secteur associatif
- Commerces et Horeca
- Ecoles et crèches

Et demande au collège de tout mettre en place pour que Genappe rejoigne le réseau des communes labellisées Zéro Déchet par la région wallonne et ce en cours de législature.

Les « Salles communales de Genappe », ASBL – Désignation des délégués du Conseil communal – Modification des statuts.

L'Assemblée générale de l'ASBL est invitée à modifier l'article 6 alinéa 1 des statuts de l'ASBL et désignation de 5 nouveaux administrateurs, étant entendu que les groupes politiques non représentés au Conseil d'administration bénéficient d'un poste d'observateur avec voix consultative.

Monsieur Hector Tubiermont, Echevin

Monsieur Benoît Huts, Echevin

Madame Carine Messens, Echevin

Monsieur Michaël Rouffiange, Conseiller communal

Madame Aline De Groode, Conseillère communale

Désignation de M. Vincent Girboux, Conseiller communal à l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon » asbl (AISBW).

Point supplémentaire à la demande du groupe Ensemble - Motion sécurité et limitation de vitesse sur les voiries régionales qui traversent le territoire de Genappe, modification du règlement communal de circulation

Monsieur JF Mitsch, auteur du point supplémentaire étant excusé, le point est retiré de l'ordre du jour.

30 avril 2019

Accord sur les différents points portés à l'ordre du jour des Assemblée générales des Intercommunales suivantes :

Intercommunale ORES Assets du 29 mai 2019

Intercommunale pure de financement du Brabant wallon (IPFBW) du 11 juin 2019

(Ce point est reporté à la prochaine séance).

Holding Communal SA en liquidation. Désignation de M Gérard COURONNE, Bourgmestre.

TEC – Désignation d'un délégué.

M Gérard COURONNE, Bourgmestre est désigné comme délégué pour représenter la Ville de Genappe à l'Assemblée générale du TEC

« Bataille de Waterloo 1815 », asbl - Désignation de 3 délégués.

Madame Stéphanie BURY, Echevine

Madame Sarah HERMANS Conseillère communale

Monsieur Benoît HUTS Echevin

Commission communale mixte « Seniors » – Désignation des délégués.

Revu la délibération du Conseil communal du 26 mars 2019 attendu qu'il y a lieu de créer deux commissions distinctes ;

Délégués de la majorité

M. Hector TUBIERMONT, Echevin

Mme Stéphanie BURY Echevine

M. Kévin PAULUS, Conseiller communal

Mme Sandra DONNY, Conseillère communale

M. Michaël ROUFFIANGE Conseiller communal

Mme Aline DE GROODE, Conseillère communale

Déléguée de la minorité

Mme Anne BEGHIN Conseillère communale

Commission communale mixte « Bien-être et santé » – Désignation des délégués

Revu la délibération du Conseil communal du 26 mars 2019 attendu qu'il y a lieu de créer deux commissions distinctes ;

Délégués de la majorité

Mme Stéphanie BURY Echevine

Mme Sandra DONNY, Conseillère communale

M. Renaud VAN PETEGHEM Conseiller communal

Mme Madame Aline DE GROODE, Conseillère communale

Madame Axelle VANDERLINCK, Conseillère communale

M. Kévin PAULUS, Conseiller communal

déléguée de la minorité

Madame Ludivine BROCCA, Conseillère communale

Agence Locale pour l'Emploi de Genappe » (ALE), asbl – Désignation de 6 représentants.

Représentants de la majorité

Madame Sarah Hermans Conseillère communale

Monsieur Jérôme Leclercq Conseiller communal

Monsieur Michaël Rouffiange, Conseiller communal

Monsieur Vincent Girboux, Conseiller communal

Monsieur Yves Druylants

Représentant de la minorité

Monsieur Daniel Detienne

Renouvellement du comité d'accompagnement du plan Energie Climat (CAPEC)- Désignation des membres du Conseil Communal

Représentants de la majorité

Monsieur G. Couronné, Bourgmestre

Monsieur V. Girboux, Conseiller communal

Madame Sarah Hermans, Conseillère communale

Monsieur Kévin paulus, Conseiller communal

Mme Aline De Groode, Conseillère communale

Monsieur Jérôme Leclercq, Conseiller communal

Représentant de la minorité

Monsieur Benoît Moreau, Conseiller communal

Point supplémentaire à la demande de M. JF Mitsch élu du groupe Ensemble - 2 motions : Motion 1 -

Adaptation du projet de construction du complexe footballistique de Notre Dame de Foy.

Le point est retiré de l'ordre du jour.

Points supplémentaires à la demande de M. JF Mitsch élu du groupe Ensemble - 2 motions : Motion 2 - Demande de mise en ligne des annexes et projets de délibération des points des ordres du jour du Conseil communal, du collège et des dossiers liés aux enquêtes publiques.

La proposition déposée par M. Mitsch est rejetée.

Point supplémentaire à la demande de M. JF Mitsch élu du groupe Ensemble - Motion sécurité et limitation de vitesse sur les voiries régionales qui traversent le territoire de Genappe, modification du règlement communal de circulation

La proposition de limiter la vitesse sur la N5 à 70 km/h entre le rond-point du Longchamps et le carrefour du Palladium est rejetée.

21 mai 2019

Déchéance d'un Conseiller communal - Information.

Le Conseil communal prend connaissance de la décision du Collège communal du 15 mai 2019 décidant d' informer M. Jean-François MITSCH que sa radiation d'office du registre de la population entraîne la perte d'une condition d'éligibilité et la fin de son mandat de conseiller communal et qu'il dispose d'un délai de 15 jours pour faire entendre ses moyens de défense.

Accord sur les différents points portés à l'ordre du jour des Assemblées générales des Intercommunales suivantes :

Intercommunale pure de financement du Brabant wallon (IPFBW) du 11 juin 2019

Intercommunale IMIO du 13 juin 2019

Intercommunale « Bataille de Waterloo 1815 du 13 juin 2019

Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW) du 25 juin 2019

in BW scrl Intercommunale du 26 juin 2019

Point supplémentaire à la demande du groupe CréonsDemain - Motion « Genappe s'engage pour la Biodiversité ».

Monsieur le Président propose un amendement, de renvoyer les propositions en commission et met au vote cette proposition amendée.

Prise de connaissance du projet de délibération déposé par le groupe "Créons demain" et des réponses apportées en séance par l'Echevin de l'environnement et l'Echevine de l'agriculture et renvoi des propositions contenues dans le projet de délibération à la commission "environnement, chemins, sentiers".

24 juin 2019

Interpellation citoyenne : Monsieur Daniel Detienne concernant l'Espace 2000.

M. le Président répond à M. Detienne en rectifiant l'information selon laquelle les bâtiments de l'Espace 2000 n'étaient pas isolés. Certains ont été isolés avant que les services ne s'y installent, même si, bien sûr, une isolation actuelle serait certainement plus efficace. Quant à la suggestion d'abattre les bâtiments existants pour les reconstruire, il reconnaît que cela serait certainement plus efficace d'un point de vue énergétique, mais bien trop coûteux et impossible à réaliser vu la nécessaire continuité des services.

M. Girboux confirme et rappelle l'ambition du Plan énergie-climat d'isoler un maximum de logements d'ici 2030 et qu'au vu de l'âge moyen du bâti, il serait impossible de tout démolir pour tout reconstruire.

Perte de mandat d'un Conseiller communal pour perte d'une condition d'éligibilité - Constat.

Vu la décision la délibération du Conseil du 28 mai 2019 informant de la déchéance de M. JF Mitsch de son mandat de Conseiller communal pour perte d'une condition d'éligibilité, le Conseil constate la fin de mandat de M. JF Mitsch en tant que Conseiller communal pour perte d'une condition d'éligibilité, afin de pourvoir à son remplacement.

Prestation de serment et installation du Conseiller communal suppléant du groupe « Ensemble ».

Désignation de Madame Christine Gilain en qualité de Conseillère communale effective. Elle est entrée en fonction après avoir prêté serment et achèvera le terme du mandat conféré au Conseiller communal précité.

Approbation du compte de l'exercice 2018 du Centre Public d'Action Sociale, la part communale s'élevant à 1.416.750,00 €.

Approbation des modifications budgétaires n°1 des services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2019 du Centre Public d'Action Sociale.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière faisant fonction du 4ème trimestre 2018 dressé le 5 juin 2019 par M. le Bourgmestre G. Couronné, délégué à cet effet par le Collège communal.

27 août 2019

Nouveau règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, prise d'acte du courrier de la Tutelle du 2 mai 2019 annulant la délibération du Conseil communal du 29 janvier 2019 et approbation des modifications au nouveau règlement d'ordre intérieur.

Suite à la fin de mandat de M. JF Mitsch en tant que Conseiller communal et à l'installation de Madame Christine Gilain en qualité de Conseillère communale effective, il y a eu lieu de modifier le tableau de préséance.

Le Conseil communal arrête le rapport de rémunération repris par lequel notre Assemblée arrête les rémunérations des membres du Conseil communal prenant le relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations ainsi que des avantages en nature perçus dans le courant de l'exercice comptable précédent, soit l'exercice 2018

Prise d'acte de l'Arrêté ministériel du Ministre du Tourisme du 03 juin 2019 reconnaissant l'ASBL "Maison du Tourisme du Brabant wallon" en qualité "d'organisme Touristique" à dater du 1er juin 2019.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière faisant fonction du 1er trimestre 2019 dressé le 31 juillet 2019 par M. le Bourgmestre G. Couronné, délégué à cet effet par le Collège communal.

Point en urgence projet de motion présenté par Mme Tiffany Fevery motion de soutien envers les agriculteurs du Brabant wallon. Le Conseil a approuvé une motion demandant au Ministre de retirer sa décision d'interdire les tracteurs sur la N25 et rappelant la demande de diminuer la vitesse autorisée sur la N25 à 90 km/h.

Point supplémentaire à la demande de Mme C. Gilain élue du groupe Ensemble, motion pour associer les habitants de Genappe aux plans d'aménagement du parc de la Dyle. Le Conseil décide d'entamer l'aménagement du parc de la Dyle, en associant la CLDR et dans le respect du décret du 11 avril 2014 relatif aux opérations de développement rural.

Désignation des membres représentant les citoyens à la Commission communale mixte « Bien-être et santé » :

M. Jean Kévers-Leclercq, Mme Christiane Smeets, M. Philippe Goubau, Mme Anne Couronné, M. Marc Patuzzo, Mme Nathalie Dubuisson-Louis, M. Denis Vanvyve.

Désignation des membres représentant les citoyens à la Commission communale mixte « Seniors » :
Mme Angèle Hanssens, M. Jean-Claude Pourplanche, Mme Nicole Couronné, Mme Nadine Hoste, Mme Jenny Ridin,

M. Eddy Vion, Mme Renée Rambeaux, Mme Léa Piot

Représentant le CPAS : Mme Martine Bultot

24 Septembre 2019

Interpellations citoyennes

Le Conseil a entendu l'interpellation citoyenne de M. Detienne sur le projet de réseau de chaleur à l'Espace 2000 : M. Detienne estime qu'un réseau de chaleur va entraîner une dépense considérable pour un bénéfice réduit étant donné la mauvaise qualité et isolation de plusieurs bâtiments du site de l'Espace 2000. Il serait préférable selon lui d'abattre et reconstruire de nouveaux bâtiments moins énergivores.

Le Conseil a entendu l'interpellation citoyenne de M. Machiels sur le cahier des charges du marché de fourniture de repas scolaires : il déplore que la Ville n'ait pas repris le cahier des charges de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve qui est selon lui un cahier des charges exemplaire qui a remporté un prix de marché durable.

Le Conseil communal a autorisé la zone de police Nivelles-Genappe à utiliser les caméras de surveillance qui seront placées dans le centre-ville pour la fin de l'année et a défini les objectifs de l'utilisation de ces caméras.

Le Conseil communal a marqué un accord de principe sur un projet de maison de repos publique en collaboration avec les CPAS de Genappe, Villers-la-Ville, Court-St-Etienne et Lasne. Cette maison de

repos prendrait place sur la plaine communale. Le CPAS de Genappe, en collaboration avec les 3 autres, est chargé d'introduire une demande d'agrément et de subside.

Le Conseil a pris acte d'une motion déposée par 3 élues des groupes politique Créons demain, +PluS et Ensemble sur l'accès à l'information pour les mandataires et les citoyens. Le Conseil en a pris acte et charge le Collège d'y répondre.

22 octobre 2019

La séance du Conseil communal a débuté par une séance conjointe annuelle et publique du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale, conformément au chapitre 5 Article 57 du nouveau Règlement d'ordre intérieur et conformément à l'article 26bis, par .6 de la loi organique des CPAS. L'ordre du jour était le suivant :

1. Présentation du Programme Stratégique Transversal (PST) de la Ville.

Sur proposition du Collège communal le 9 octobre 2019, les Conseillers réunis du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale prennent connaissance de la présentation faite en séance publique du Programme stratégique Transversal de la Ville.

2. Présentation du Programme Stratégique Transversal (PST) du CPAS.

Les Conseillers réunis du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale prennent connaissance de la présentation faite en séance publique du Programme stratégique Transversal du CPAS.

Durant la période de référence le Conseil communal s'est réuni 11 fois

PREPARATION DES DOSSIERS SOUMIS AU COLLEGE COMMUNAL

3632 dossiers ont été soumis à la décision du Collège.

TUTELLE SUR LE CPAS

Le 1^{er} mars 2014 entrée en vigueur du décret du 23 janvier 2014 modifiant la loi organique des CPAS du 08 juillet 1976. Conformément à l'article 112§1er, il y a lieu que le Collège communal prenne connaissance des décisions prises par le Conseil de l'Action Sociale lors de ses séances, il peut solliciter ou pas l'obtention d'une ou plusieurs délibérations. Durant la période de référence, le Conseil de l'Action Sociale s'est réuni 13 fois et a pris 210 délibérations. Le Bureau permanent s'est réuni 10 fois et a pris 51 délibérations qui ont été portées à la connaissance du Collège communal.

AFFAIRES GENERALES

Patte Angélique
Sablon Chantal
Servais Justine
Trassaert Claire

EVENEMENTS - DIVERS – SPORT – SENIORS

Planification et organisation des événements. Logistique, matériel promotionnel, cartons d'invitations de fêtes, cérémonies et manifestations.

EVENEMENTS

Territoires de Mémoire

Depuis 2016, la Ville de Genappe adhère au réseau « Territoires de Mémoire ».

Cette adhésion traduit l'attachement de la Ville à la perpétuation de la mémoire, à la résistance aux idées liberticides et à la défense des valeurs de la démocratie. Cette adhésion est également concrétisée par la signature d'une convention avec reconduction tacite pendant 5 ans. L'association « Territoires de la Mémoire » en quelques mots :

L'asbl, reconnue comme une organisation communautaire d'Éducation permanente, est un centre d'éducation à la Résistance et à la Citoyenneté. Pour effectuer un travail de mémoire auprès des enfants, des jeunes et des adultes, l'association développe diverses initiatives pour transmettre le passé et encourager l'implication de tous dans la construction d'une société démocratique garante des libertés fondamentales.

Un groupe de travail, présidé par Monsieur Benoît Huts (Échevin), sera reconstitué avec pour objectif la mise en œuvre d'activités en lien avec le devoir de mémoire.

Cérémonies patriotiques et folkloriques

Place aux enfants

Le samedi 19 octobre, la Ville, sous l'échevinat de Madame Stéphanie Bury et en collaboration avec la Province proposa aux enfants de l'entité entre 8 ans et 12 ans, une immersion dans le monde professionnel ! On entend souvent les enfants dire : « Quand je serai grand... » et donc, pour leur permettre de s'en faire une idée plus réaliste, pour répondre à leurs questions, la Ville de Genappe organise, chaque année, « Place aux enfants » grâce à la précieuse collaboration des hôtes, ces personnes, ces associations sur lesquelles repose le succès de la journée. Lors de cette édition, les plus curieux ont été initiés à des professions telles que policier, pharmacien, fleuriste, pompier, vétérinaire, kiné, restaurateur, avocat, concessionnaire automobile, mécanicien moto, banquier, coiffeur ou encore viticulteur... Au total, ce ne sont pas moins de 22 hôtes qui ont répondu positivement à cette invitation. Ils se sont rendus dans un refuge animalier, un musée, ils ont rencontré des animateurs de rue, des pompiers, des agents de police... ils se sont adonnés à leur créativité. Près de 65 enfants ont participé à l'événement, entourés de plus d'une vingtaine de passe-murailles. La Ville leur a offert le petit-déjeuner, du potage lors du dîner, une salade de fruits frais pour le goûter ainsi qu'un spectacle donné par le « Théâtre Agora » : « Bagatelles ».

Théâtre au château

Chaque année, l'échevinat de la Culture de la Ville de Genappe propose au public d'assister à une représentation de la tournée « Théâtre au château » dans un lieu chargé d'histoire, l'occasion de se divertir tout en découvrant notre patrimoine urbanistique ou historique, souvent inaccessible au grand public.

Cette année encore et pour la quatrième fois, le Théâtre des Galeries utilisa les décors naturels d'Indrani Lodge, la ferme de la Basse-Cour du Château de Loupoigne. Cette ancienne ferme fortifiée

située aux abords du château de Loupaigne, aujourd'hui disparu, constituait jadis une part importante des revenus seigneuriaux de Loupaigne. .

Un trio drôle et décapant...

La Compagnie des Galeries nous a proposé « L'Heureux Élu » d'Eric d'Assous. Cette comédie, dans la mise en scène de Martine Willequet, oscille entre satire et vaudeville, relevant le défi de nous faire rire tout en nous amenant à réfléchir sur nos rapports aux autres, sur le politiquement correct et sur les limites de l'amour et de l'amitié.

Une histoire d'amitié contrariée par l'irruption d'un nouveau venu et par d'anciennes trahisons révélées à cette occasion.

Charline est heureuse...elle va épouser l'homme de sa vie !

Avant de le présenter à ses meilleurs amis, elle précise qu'il est un peu spécial.

En effet, il est beau, riche, raffiné, mais il pense « différemment »...

Que faire ?

Respecter son choix, négocier ou rejeter « l'Heureux élu » ?

La réponse a été donnée le mardi 20 août 2019.....

Dès 19h, les spectateurs ont eu le plaisir de visiter les lieux.

Le Conseil communal avait fixé le prix des entrées à 15 € en prévente et à 18 € le jour même. Le prix de 10€ a été fixé pour les – de 18 ans. Le Syndicat d'Initiative s'est occupé de la vente des places et tenait un bar le soir du spectacle.

Avec une météo plus que favorable, plus de 300 spectateurs ont assisté à la représentation.

Expositions

Expositions dans le Hall de l'Hôtel de Ville:

- Du 14 décembre 2018 au 11 janvier 2019 – Exposition de photos du Yellowstone par Monsieur Michel d'Oultremont.
- Le 8 mai 2019 – Exposition d'un jour de Monsieur Eric Tubiermont.
- Du 12 avril au 6 mai 2019 – Exposition sur la « Civilisation Minoenne » par Monsieur André Dubois.

Marchés et ventes ambulantes

Deux dossiers de demande d'emplacement ont été traités par le Collège concernant les marchés de Genappe.

DIVERS

Préparation des conventions entre la Ville et différentes associations.

Suivis des procès-verbaux de sanctions administratives et de stationnement.

Organisation des diverses cérémonies patriotiques.

Organisations d'événements ponctuels tels que le tour de France, l'inauguration d'un nouveau terrain sportif ...

Organisation de réunions, rédaction des PV de réunions et lien de communication entre les Partenariats Locaux de Prévention (PLP) et la Ville.

Le matériel promotionnel des expositions de divers artistes.

Le matériel promotionnel d'événements ponctuels.

Le Bien-être animal : Stérilisation des chats domestiques et errants.

Dérogation au repos hebdomadaire dans le commerce.

Préparation des dossiers de demandes de différentes associations pour le Collège (Îles de Paix, Fondation du Père Damien, CNCD 11.11.11., Greenpeace, etc)

SPORT

Mérites sportifs 2018

Le 4 janvier 2019, s'est déroulée au Hall Omnisports de Genappe, la 32ème soirée de remise des Mérites Sportifs 2018, présentée par Christian De Paepe. L'ambiance musicale a été assurée par le groupe « Rafikiz ».

Démonstrations de :

- Acrosport
- gymnastique rythmique synchronisée,
- Numéro visuel de BMX équilibriste/acrobatique
- Numéro de Fitness Balls/acrobatique
- Numéros aériens
- Basket artistique

Lauréats

Les prix spéciaux :

Le prix du Bourgmestre : Van Ostaeyen Julie (lancer du marteau) et Tir aux clays (fosse universelle)
Le prix de l'Echevin des sports : Brouwers Amaury (athlétisme) et CTT Fonteny (ping-pong, équipe A)
Le prix de l'Espoir : Defalque Dylan (tennis), Créelle Miet (arts martiaux), Fiez Titouan (arts martiaux),
FC Genappe (U15)
Plaquette d'encouragement du Jury : FC Genappe (le club)
Prix de l'effort : Lienard Sophie (Tir aux Clays), Je Cours Pour Ma Forme (groupe trail), FC Houtain-Bousval (vétérans)
Prix du Jury : Kinif Sébastien (Tir aux Clays)
Prix de la Presse : Eggerickx Marine (Twirling)
Prix de l'APEC : Twirling Club du Lothier (le groupe)
Prix de la reconnaissance de la Ville : Corbisier Nicolas (Genappe Pelote), Vandevandel Christophe et Leterme Angélique (BG Lothier), Lobeau Thierry (Tir aux Clays), Vandekerhoven Frédéric (FC Genappe), Calbert Etienne (BC Genappe), Gaspard André (Twirling Club du Lothier).

Mérites individuels :

Or : Demeulemeester Guillaume (courses à pieds/athlétisme)
Argent : Delmotte Elodie (natation)
Bronze : Hamoline Gautier (escrime)

Mérites collectifs :

Or : Genappe Pelote (équipe nationale II) - Argent : - Bronze :
Argent : BG Lothier (HU 16)
Bronze : ASC Genappe Pétanque (le club)

Journée sportive inter-écoles

Cette activité se déroule habituellement au mois de juin.
En 2019, la journée sportive inter-écoles n'a pas eu lieu.

Piscine communale

La piscine communale jouxte la plaine communale à l'arrière du parking Beghin.
Elle est accessible du 1^{er} juillet au 30 août, du lundi au vendredi de 11h30 à 18h30.
Le week-end et les jours fériés de 13h00 à 19h00.
Tarifs : enfant: 1,00 € - adulte: 1,50 € - adulte visiteur : 1,50 €
Les enfants participant à la plaine de vacances y ont accès gratuitement.

Durant les 2 mois d'été, la piscine a compté 32 jours d'ouverture.
Fréquentation : 1052 adultes et 991 enfants

Etudiants pour la vente des tickets:

du 1^{er} au 15 juillet 2019: Clercq Manon
du 16 au 31 juillet 2019: Simonart Pauline
du 1^{er} au 15 août 2019: Mathieu Arthaud
du 16 au 31 août 2019: Munoz Tello Alexia
les 6, 7, 13 et 14 juillet 2019: Löwenthal Marie
les 20, 21, 27 et 28 juillet 2019: Mainfroid Lucie
les 3, 4, 10, 11, 17, 18, 24, 25 et 31 août 2019: Dellis Léa

Maîtres-nageurs:

du 1^{er} au 16 août 2019: Romanini Anne-Laurence
les 6, 7, 13, 14, 20, 21, 27, 28 juillet et les 3 et 4 août 2019 : Languillier Philippe
les 10, 11, 17, 18, 24, 25 et 31 août 2019: Romanini Clément

Maintenance et contrôle journalier de la qualité de l'eau : Service Travaux – Michel Harmegnies

SENIORS

Activités « Seniors » :

Goûter

Mercredi 19 décembre 2018
Gratuit pour tous les participants
Participants : 259 personnes

Thé dansant

Dimanche 17 février 2019
Entrée gratuite, boissons payantes
84 participants

Repas dansant

Jeudi 03 octobre 2019
Participation : 15€ + 60 ans / 27€ - 60 ans et non habitant de Genappe
Participants : 185

Voyages

- **Pari-Daïza/Journée libre le jeudi 23 mai 2019**
Participation par personne : -60 ans/27€ - +60 ans/25€ - + 4€ petit train (facultatif)
Frais de transport à charge de la ville : 1 car : 1176,6€
Participants : 97 personnes + 2 mandataires
- **« Ballade des Senteurs » à Namur le mardi 18 juin 2019**
Participation : 35€/pers
Frais de transport à charge de la ville : 1 car de 80 pers : 885,10€
Participants : 76 + 3 mandataires
- **Journée libre à Ostende le jeudi 12 septembre 2019**
Participation : 5€/pers
Frais de transport à charge de la ville : 2 cars / 2.194,20€

3ème âge (à partir de 65 ans)

1360 colis comprenant des vivres non périssables ont été distribués.

GESTION DES SALLES ET BATIMENTS COMMUNAUX

Les salles et bâtiments communaux sont mis à disposition d'associations et de clubs de l'entité, et de l'école de l'Espace 2000 (Cours de gymnastique et de psychomotricité) de façon ponctuelle ou permanente.

CONTROLE DES LIEUX PUBLICS

En application de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 21 octobre 2004 relatif à la présence de détecteurs d'incendie dans les logements à partir du 1er avril 2015, l'article 38 du Code de la citoyenneté et du Règlement de police relatif à la protection contre l'incendie et l'explosion ;

2 dossiers ont été examinés :

- Appartement situé rue de la Roche, 9 A002 à 1470 Bousval
- Rénovation d'un commerce et d'un logement pour le démarrage d'une activité HORECA (bar à vin), rue de Ways, 15 à 1470 Genappe

ASSURANCES

Jusqu'au 31 décembre 2018, la Ville de Genappe a continué à déclarer ses sinistres et accidents auprès de Belfius et Ethias.

Les sinistres de type « Dommages matériels », notamment les dégâts occasionnés aux bâtiments, ont fait l'objet d'une déclaration auprès de Belfius.

L'intervention de la compagnie d'assurance Ethias a été sollicitée pour les sinistres en responsabilité, les accidents de travail du personnel communal, et les accidents automobiles.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le portefeuille des contrats d'assurances de la Ville a été renouvelé.

En 2018, la Ville avait communiqué à la société IPFBW sa volonté d'adhérer au marché groupé de renouvellement des assurances.

Le conseil d'administration de l'IPFBW réuni en séance le 16 octobre 2018, a décidé, à l'unanimité, d'attribuer le marché à :

AXA pour le lot I - Assurance de personnes

AXA pour le lot II - Assurances dommages matériels

AXA pour le lot III - Assurances de responsabilité civile

Ethias pour le lot IV - Assurances automobiles

Le collège communal de la Ville de Genappe, réuni en séance le 9 janvier 2019, a décidé d'accepter cette décision du Conseil d'administration de l'IPFBW

Le renouvellement du portefeuille d'assurances de la Ville de Genappe selon cette répartition a pris effet au 1^{er} janvier 2019.

Depuis le 1er mai 2019, la Ville de Genappe est également assurée en matière de risques CYBER, auprès de la société CHUBB.

Un marché de services centralisé relatif à l'assurance Cyber avait été réalisé par l'IPFBW pour le compte de différentes institutions dont la Ville de Genappe.

Les assurances de type Cyber couvrent notamment les incidents informatiques de type Cyber criminalité, erreurs humaines, défaillances techniques pouvant conduire à des dommages propres (ex : perte de données, perte de revenus) ou affecter la responsabilité de la Ville (contamination virale à des systèmes de tiers, par ex, RC des administrateurs mise en jeu). En outre, elles offrent également une garantie en matière de support externe (assistance par le biais d'un call center, avis juridiques suite à la perte de données, ...), ...

PETITE ENFANCE

Le service de la Petite Enfance regroupe trois structures et a pour objectif de travailler en coordination et d'harmoniser les pratiques pédagogiques.

SERVICE DES ACCUEILLANTES CONVENTIONNEES - SAEC

Le service est dirigé par Aurélie De Leener.

Il comprend 10 accueillantes :

- Carine Daye, Lonia Goosse, Françoise Flémal, Christine Putseys pensionnée depuis le 1er février 2019, Patricia Willems,
- Mercedes Garcia, Vivianne Bruneau depuis 1er mars 2019 et Natacha Beugnier au co-accueil « Les Petites Coccinelles »
- Aurore Van Geyseghem et Wafa Warab conventionnée en juillet 2019 au co-accueil « Les Patachoux ».

Un appel est toujours fait aux candidates via le site internet de la Ville.

MAISONS COMMUNALES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE – MCAE ET CRECHE

La Ville de Genappe gère la Maison communale d'Accueil de l'Enfance « Les Petits Bateaux » et La crèche «Les Mini-Pousses »

- **Les Petits Bateaux**, d'une capacité de 24 places, située sur le site de l'Espace 2000 à Genappe est dirigée par Véronique Charles.

Puéricultrices :

Karinne VAN BEVER-Béatrice GOETHUYS -Pascaline CHOISEZ -Ghislaine de VINCK -Catherine SALENS -Déborah BALLANZA -Françoise VERDOODT.

L'équipe est complétée par une cuisinière, Isabelle LEGRAND et une technicienne de surface, Amandine HIERNAUX jusqu'en juillet 2019 et remplacée par Wendy POULAIN.

- La crèche **Les Mini-Pousses** est située à Bousval, rue Point du Jour 14A. Elle a une capacité de 42 places. Elle est dirigée par Marie Moens, avec l'aide d'Aurélien De Leener, assistante sociale.

Puéricultrices :

France HAUET (en indisponibilité depuis mars 2019) et remplacée par Sokhna BA -Angélique ROCH - Florence DEVOS -Véronique HEBERT-

Dorothée BEYAERT -Florine AUSLOOS -Géraldine POURPLANCHE- Angélique MARQUEBREUCQ- Virginie QUINART- Monica VANDERKRAGT-Céline HAMER- Delphine LATINIS et Elena MOALES depuis novembre 2018.

L'équipe est complétée par Marianne HAUET en cuisine, Evelyne REVAT en cuisine et secondée en buanderie par Wendy POULAIN et une technicienne de surface, Cécilia DE JESUS AMARAL.

INSCRIPTIONS ET ADMISSIONS POUR LES 3 STRUCTURES

- Le nombre d'enfants inscrits au moins 1 jour au SAEC entre le 1er novembre 2018 et le 31 octobre 2019 est de 59 enfants dont 16 nouvelles entrées durant cette période.
- Le nombre d'enfants inscrits au moins 1 jour à la MCAE Les Petits Bateaux entre le 1er novembre 2018 et le 31 octobre 2019 est de 41 enfants dont 13 nouvelles entrées durant cette période.
- Le nombre d'enfants inscrits au moins 1 jour à la CRECHE Les Mini-Pousses entre le 1er novembre 2018 et le 31 octobre 2019 est de 76 enfants dont 20 nouvelles entrées et 13 dépannages.

Le nombre de nouvelles demandes d'inscription de novembre 2018 à octobre 2019 est de 130. Il y a eu 2 demandes pour des entrées en 2018, 41 demandes pour des entrées en 2019 et 87 demandes pour des entrées en 2020 (hors demandes sans confirmation de naissance ou retirées de la liste pour autre solution).

ACTIVITES

Des réunions pédagogiques sont organisées dans les différentes structures.

Continuité de l'atelier « conteuse » pour la MCAE, la crèche et chez les accueillantes.

Des ateliers d'éveil musical ont été organisés dans la MCAE et également à la crèche jusque fin 2018.

Des visites de la ferme voisine sont organisées pour la section des grands à la crèche des Mini-Pousses.

FETE DE LA PETITE ENFANCE

Une fête sera organisée pour les Mini-Pousses et le SAEC, le 22 novembre 2019, avec la participation active et enthousiaste des familles.

Plusieurs réunions inter-équipes ont eu lieu en vue de préparer cet événement.

JOURNEE FORMATION

Une journée de recyclage « Equipier de Première Intervention » a été organisée en janvier 2019 pour une partie du personnel des 3 structures. Elle portait sur l'utilisation des extincteurs et la conduite à tenir en cas d'incendie.

Suite à cette formation des exercices d'évacuation ont été organisés en soirée pour la crèche des Mini-Pousses en avril 2019 et en octobre 2019 pour la MCAE Les Petits Bateaux, en présence de la conseillère en prévention de la Ville de Genappe.

La MCAE Les Petits Bateaux a organisé une matinée de formation sur le langage des signes adapté aux bébés en juin 2019.

ENSEIGNEMENT - PLAINES DE VACANCES – ATL

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Evolution de la population scolaire en section maternelle

Implantation	30.09.2018	30.09.2019
Baisy-Thy	117	135
Houtain-le-Val	49	47
Espace 2000	52	46
Bousval	21	34
Loupogne	31	28
Ways	29	31
TOTAL	299	321

Evolution de la population scolaire en section primaire

Implantation	30-09-2018	30-09-2019
Baisy-Thy	181	192
Houtain-le-Val	84	92
Espace 2000	68	68
Bousval	64	60
Loupoigne	60	62
Ways	52	63
TOTAL	509	537

Des réunions mensuelles maintiennent une bonne collaboration entre Madame Bury, Madame Tock et les directions des écoles:

- de Baisy-Thy : Monsieur Marc Potvin.

Le Conseil communal en séance le 30 avril 2019 nomme à titre définitif à partir du 01/04/2019 Monsieur Marc Potvin dans la fonction de promotion de directeur d'école au sein de la commune de Genappe

- de Bousval, Ways et Loupoigne : Madame Corine Keyaert.
- de Houtain-le-Val et Espace 2000 : Madame Marie-laurence Montois.

Madame Montois, absente pour raison de maladie lors de la rentrée des classes 2018-2019 a été successivement remplacée par Mesdames Isabelle Deprez, Cécile Liboutton et Alexandra Melin, comme suit :

Le 25 septembre 2018, le Conseil communal désigne Deprez Isabelle Deprez, institutrice primaire définitif aux écoles communales de Genappe, en qualité de directrice intérimaire pour les implantations scolaires de Houtain-Le-Val et Espace 2000, à partir du 3 septembre 2018 en remplacement de Montois Marie-Laurence.

Madame Isabelle Deprez ne souhaite pas prolonger sa fonction de direction dans le remplacement de Montois.

Le 23 novembre 2018, le Conseil communal décide de lancer la procédure d'appel aux candidats pour une désignation à titre temporaire dans un emploi de Directeur/trice dans une école fondamentale ordinaire (écoles de Houtain-le-Val et Espace 2000), ouverte aux paliers 1 et 2 du décret de la Communauté française du 2 février 2007 sous forme d'appel interne et externe.

Le 19 décembre 2018, le Collège communal prend acte de la candidature de Madame Sandra Gauthier, répondant aux conditions des articles 57 et 58 du décret du 2 février 2007 (palier 1 et 2) et décide d'organiser un entretien d'aptitude à la suite duquel Madame Gauthier émet le souhait de ne pas poursuivre la procédure de désignation

Le 23 janvier 2019, le Collège communal décide de renouveler la procédure d'appel aux candidat-e-s à une désignation à titre temporaire dans une fonction de directeur/trice dans une école fondamentale ouvert au palier 1 et au palier 2 du décret de la Communauté française du 2 février 2007.

Le 26 mars 2019, le Conseil communal désigne Madame Cécile Liboutton à titre temporaire dans une fonction de directrice d'une école fondamentale, implantations de Houtain-Le-Val et Espace 2000 à partir du 23 avril 2019 en remplacement de Marie-Laurence Montois absente pour raison de maladie.

Le 24 juin 2019, le Conseil communal désigne Alexandra Melin, institutrice primaire définitif aux écoles communales de Tubize, en qualité de directrice intérimaire dans les implantations scolaires de Houtain-Le-Val et Espace 2000 à dater du 23 mai 2019 en remplacement de Liboutton Cécile absente du 9 mai 2019 au 30 juin 2019.

Le 27 août 2019, le Conseil communal désigne Alexandra Melin, institutrice primaire définitive aux écoles communales de Tubize, en qualité de directrice intérimaire dans les implantations scolaires de Houtain-Le-Val et Espace 2000 à dater du 1^{er} juillet 2019 en remplacement de Marie-Laurence Montois.

Durant la période de référence 219 dossiers ont été soumis à l'approbation du Conseil communal.

Capital-périodes en primaire - Encadrement en maternelle en 2019-2020

Section maternelle :

Baisy-Thy : 135 élèves → 6,5 emplois + 12 périodes de psychomotricité

Houtain le Val : 47 élèves → 3 emplois instit.mat + 6 périodes psychomotricité + PTP 4/5 puéricultrice

Espace 2000 : 46 élèves → 3 emplois instit.mat + 6 périodes psychomotricité + PTP 4/5 puéricultrice

Bousval : 33 élèves → 2 emplois instit.mat + 4 périodes psychomotricité + PTP 4/5 aide maternelle

Loupoigne : 3 élèves → 2 emplois instit.mat + 4 périodes psychomotricité

Ways : 31 élèves → 2 emplois instit.mat + 4 périodes psychomotricité + PTP 4/5 aide maternelle

Section primaire :

Recomptage au 1er octobre car augmentation de 5%.

Baisy-Thy : 192 élèves → 10 classes organisables + 6 périodes P1P2 + 12 périodes d'adaptation + 2 périodes de reliquats

- 2 classes de P1
- 2 classes de P2
- 3 classes de P3/P4
- 3 classes de P5/P6

Houtain Le Val : 92 élèves → 4 classes degrés + 6P1P2 + 2Rel

Espace 2000 : 68 élèves → 3 classes degrés + 6P1P2 + 2Rel + 1Dif

Bousval : 60 élèves 3 élèves → 3 classes degrés + 6P1P2 + 8Rel + 2 Rel (utilisés pour Anglais)

Loupoigne : 62 élèves → 3 classes degrés + 6P1P2 + 6Rel + 2Rel (utilisés pour Anglais)

Ways : 63 élèves → 3 classes degrés + 6P1P2 + 8Rel + 2 Rel (utilisés pour Anglais)

Soutien scolaire

La remédiation immédiate, ou offrir à chaque élève la possibilité de recevoir des explications complémentaires dans la matière où il rencontre une difficulté d'apprentissage de façon immédiate, est d'application dans toutes nos écoles.

14 périodes (mise en disponibilité de maitres spéciaux de religion) ont été affectées à la remédiation. De manière générale les périodes de remédiation permettent de réduire la taille des classes.

Baisy-Thy : 6 périodes (PO) de remédiation (mise en œuvre du contrat d'objectifs) - 11 périodes pour réduire les groupes classes

Houtain le Val : utilisation des 18 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins

Espace 2000 : utilisation des 21 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins

Bousval : 14 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins + 2 périodes pour le cours d'anglais

Loupoigne : 12 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins + 2 périodes pour le cours d'anglais

Ways : 14 périodes pour réduire les groupes classes et proposer un soutien pédagogique en fonction des besoins + 2 périodes pour le cours d'anglais.

Complémentaire au capital-périodes financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Pouvoir Organisateur des écoles communales, prend à charge des finances communales différentes des périodes de cours.

Le 4 septembre 2019, le Collège communal décide de prendre à la charge des finances communales des périodes de cours du 2 septembre 2019 au 30 septembre 2019 et de revoir cette décision en cas d'augmentation de la population scolaire de 5% et l'augmentation de l'encadrement au 1er octobre 2019.

- 36 périodes/semaines/institutrice primaire francophone :
- 18 périodes d'institutrice néerlandophone :
- 33 périodes institutrice maternelle
- 8 périodes d'éducation physique
- 2 périodes de psychomotricité
- 3 périodes de philosophie et de citoyenneté

- 22 périodes cours de langue

L'augmentation de la population scolaire de 5% est confirmée au 1^{er} octobre 2019

Le 2 octobre 2019, le Collège communal décide de prendre à la charge des finances communales du 1^{er} octobre 2019 au 30 juin 2020 des périodes de cours réparties comme suit :

- 22 périodes institutrice primaire francophone,
- 4 périodes d'institutrice néerlandophone
- 7 périodes institutrice maternelle (jusqu'au 18 novembre 2019)
- 6 périodes d'éducation physique
- 2 périodes de philosophie et de citoyenneté
- 22 périodes cours de langues

Les spécificités de nos écoles :

Ecole de Baisy-Thy :

« Immersion en néerlandais »

Un enseignement d'immersion linguistique est proposé depuis le 1^{er} septembre 2007 par l'équipe pédagogique de l'école communale de Baisy-Thy.

L'enseignement en néerlandais est appliqué dès la troisième maternelle. Les enfants sont pris en charge, entre la moitié (minimum) et les trois quarts (maximum) du temps, dans une langue autre que le français, par une institutrice dont la langue cible en question (le néerlandais) est la langue maternelle. Il ne s'agit donc pas de cours de langue, mais bien de cours dans une autre langue. Progressivement, la proportion (1/2-1/2 ou 3/4-1/4) s'inverse, pour redonner l'avantage au français à la fin du cycle primaire, afin que le niveau général des élèves soit le même que s'ils avaient suivi un enseignement traditionnel.

Ecole Espace 2000 :

« Pédagogie Freinet »

Proposée lors de la rentrée scolaire de 2011-2012.

Travailler en pédagogie Freinet, c'est faire entrer la vie dans la classe en mettant en place des dialogues, des échanges, des présentations, des coopérations, des moments où les enfants sont acteurs par rapport à leurs productions ou celles des autres.

Ainsi, chacun peut :

- apprendre à son rythme
- construire ses connaissances en interaction avec d'autres
- développer son sens critique, son autonomie, accéder à une réelle prise de responsabilité dans une classe vivante et ouverte sur le monde.

Les lignes directrices de la pédagogie Freinet sont :

- chaque enfant est différent
- un cursus d'apprentissage adapté doit être proposé à l'enfant en fonction de sa sensibilité
- l'enfant ne doit pas être déconnecté de la réalité sociale
- l'enfant doit pouvoir choisir son travail
- le travail doit être naturel pour l'enfant
- le travail doit être individuel et collectif

L'impact sur la population de l'école est une mixité sociale, une stabilisation de la population scolaire.

Les parents s'investissent davantage dans la vie de l'école de manière constructive.

Ecoles de Ways, Loupoigne , Bousval et Houtain-Le-Val

Projet langues « Anglais ou néerlandais »

L'anglais ou le néerlandais est proposé à raison d'1 période/ semaine dès la 3^e maternelle

L'important est de susciter le plaisir de s'exprimer chez l'élève, d'oser s'exprimer dans une autre langue

Dès le début de l'apprentissage, la priorité est accordée à la composante orale de la langue, qui constitue l'essentiel des activités en classe.

Les activités ludiques sont privilégiées:

- participation à un jeu,
- apprentissage d'une chanson, d'une poésie, d'une saynète,
- réalisation d'un défi qui sous-tend une recherche active: réalisation d'un bricolage, d'une recette,

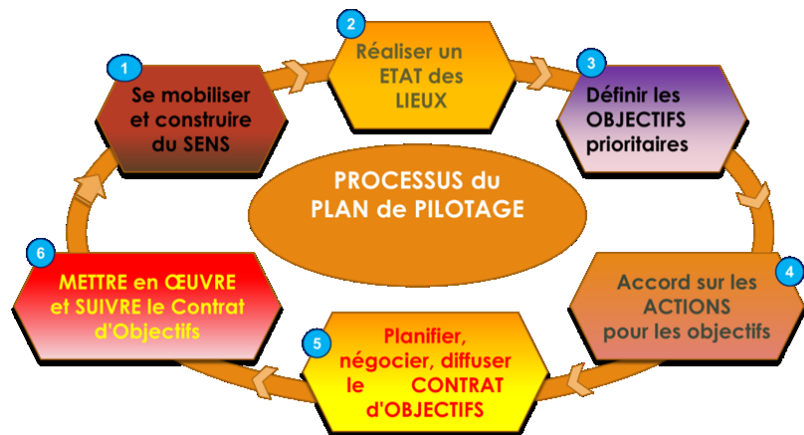
Les fonctions langagières sont abordées telles que:

- l'établissement des contacts sociaux (Comment saluer les autres, se présenter, remercier,...)
- la demande d'informations (Qui? Qu'est-ce-que? A qui?...)

Pour rappel, dans l'enseignement fondamental ordinaire, en 5^{ème} et 6^{ème} année primaire, l'élève ne peut plus modifier son choix. 2 périodes/semaines seront consacrées à l'étude d'une seconde langue le néerlandais, l'anglais ou l'allemand.

Le plan de pilotage

Le plan de pilotage est un élément du Pacte pour un enseignement d'excellence. Chaque établissement est tenu d'élaborer un plan de pilotage, en cohérence avec les projets éducatif et pédagogique du PO et son projet d'établissement, qui constituera, au terme du processus de contractualisation, son contrat d'objectifs pour une période de 6 ans.



Pourquoi ce projet de plan de pilotage ?

- Pour réformer l'ensemble du système scolaire dans toutes les écoles et dans toutes les filières;
- Pour renforcer l'autonomie et la responsabilisation des pouvoirs organisateurs et des écoles;
- Pour dynamiser les écoles et développer le travail collaboratif;
- Pour consolider l'image et l'autorité des directions et des enseignants pour davantage de légitimité publique.

Ce qui suppose :

- Le développement du leadership pédagogique partagé
- La valorisation et de la responsabilisation les enseignants dans le cadre d'une dynamique collective.

Les écoles se fixent des objectifs qui portent sur 3 à 5 catégories.

Chaque objectif doit être décliné en stratégie et donc en actions concrètes et cohérentes pour permettre de les atteindre.

Phasage pour les écoles

L'élaboration du plan de pilotage a fait l'objet d'un phasage en trois temps :

- Une première tranche d'établissements volontaires, par réseau et par niveau, a été établie au 1er septembre 2017, pour les établissements qui, pratiquement, élaborent leur plan de pilotage à partir du 1^{er} septembre 2018 : l'école de Baisy-Thy est impliquée.
Le Conseil communal en séance le 30 avril 2019 a approuvé le plan de pilotage rédigé par l'équipe pédagogique de l'école de Baisy-Thy. La mise en œuvre du Plan et suivi du Contrat d'Objectifs a débuté au 1^{er} septembre 2019.
- Une deuxième tranche d'établissements volontaires, par réseau et par niveau, a été établie au 1^{er} septembre 2018, pour les établissements qui, pratiquement, élaborent leur plan de pilotage à partir du 1^{er} septembre 2019: les écoles de Houtain-Le-Val et Espace 2000 sont impliquées.
- La dernière tranche est programmée pour le 1er septembre 2019, pour les établissements qui, pratiquement, élaborent leur plan de pilotage à partir du 1^{er} septembre 2020 : Bousval, Ways et Loupigne seront impliquées.

Les nouvelles technologies

Les équipes pédagogiques des écoles de Bousval, Ways et Loupoigne poursuivent leur projet intitulé : école numérique « L'actu de nos Lous'TIC en quelques clics »... ou la réalisation d'un journal interactif de la vie de l'école.

Les écoles de Baisy-Thy et de Houtain-Le-Val utilisent quotidiennement un tableau interactif dans leurs pratiques pédagogiques.

Le projet Cyberclasse - école numérique, proposé par la Région Wallonne, est maintenu dans toutes les implantations. Il favorise l'utilisation d'outils informatiques dans les écoles au profit d'une pédagogie adaptée aux élèves.

Les cours de natation

Ways, Loupoigne et Bousval: piscine Aquacenter-Quinot à Nivelles.

Houtain-le-Val et l'Espace 2000: piscine de la Dodaine à Nivelles

Baisy-Thy : P1, P2, P3 et P4 - piscine Aquacenter-Quinot à Nivelles

P5 et P6 - piscine communale à Fleurus

Les repas scolaires

La préparation et la distribution des repas chauds dans les écoles communales ont fait l'objet d'un marché sur base d'un cahier des charges et l'analyse des offres par une diététicienne.

Le Collège communal, en séance le 17 juillet 2019, désigne Sodexo Belgium pour la préparation et la distribution des repas dans les écoles communales pour les années scolaires 2019-2020 et 2021-2022.

Le Conseil communal, en séance le 27 août 2019, décide d'appliquer les tarifs ci-dessous dès la rentrée scolaire 2019-2020.

Nouveaux tarifs en application au 01/09/2019	Anciens tarifs
Potage : 0,55€	Potage : 0,50 €
Repas maternel : 3,30€	Repas maternel : 3,30 €
Repas primaire : 3,70€	Repas primaire 3,50 €

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

L'Académie de Musique de Danse et des Arts de la Parole

Rappelons que l'implantation de Genappe dépend de l'Académie de Musique de Nivelles. La direction est assurée par Madame Patricia Dacosse.

L'Académie propose des cours dans les domaines de la Musique, de la Danse et des Arts de la Parole pour tous, dès l'âge de 5 ans. Des élèves enfants, adolescents, adultes viennent y chercher une formation artistique relativement complète puisque les cours dispensés permettent non seulement l'apprentissage de la maîtrise de l'instrument, du corps, de la voix mais également la pratique de la musique, du théâtre, de la danse, ensemble, devant un public.



Les enseignants ont la double casquette d'artistes professionnels confirmés mais également de pédagogues agréés de l'enseignement artistique.

La fréquentation des cours de l'académie s'inscrit dans la démarche de la pratique d'un hobby sans oublier qu'il s'agit avant tout d'un apprentissage sur un moyen terme.

Période	30.09.2018	30.09.2019
Elèves inscrits	349	356

186 élèves dans le Domaine de la Musique

132 élèves dans le Domaine de la Danse

97 élèves dans le Domaine des Arts de la Parole.

De nombreux élèves sont inscrits dans plusieurs domaines, 67 % des élèves habitent l'entité.

Formation musicale, danse classique, jazz, diction, atelier théâtral...y sont enseignés.

Certaines disciplines sont accessibles aux enfants dès 5 ans.

L'enseignement artistique est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Tous les deux ans, l'Académie présente le travail des élèves. Rendez-vous les 20,21 et 22 mars 2020.

Belle occasion de fêter également les 30 ans d'existence de l'implantation

ACCUEIL TEMPS LIBRE - ATL

[Le décret ATL vise la coordination de l'accueil des enfants 3 à 12 ans et plusdurant leur temps libre et le soutien de l'accueil extrascolaire \(décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié\).](#)

Mais qu'est-ce que cela signifie « Accueil Temps Libre des enfants » ?

Pour comprendre l'origine de ce terme, il faut remonter en 2003, lorsque la Communauté française (devenue Fédération Wallonie-Bruxelles), par le biais du décret « Accueil Temps Libre », décret ATL et suite à de nombreux projets pilotes réalisés depuis 2001, a décidé d'améliorer la qualité de l'accueil extrascolaire des enfants de 2,5 à 12 ans ainsi que la coordination de l'accueil au niveau communal.

Actuellement 23 communes sur 27 en Brabant wallon mettent en œuvre, avec le soutien de l'ONE, une coordination de l'accueil pendant le temps libre.

Le souci de l'ONE est d'assurer à l'enfant un milieu de vie non seulement sécurisé, mais également stimulant. Dès l'entrée à l'école maternelle et parfois jusqu'à 18 ans, l'O.N.E. veille à la qualité de l'accueil de l'enfant ou du jeune pendant son temps libre.

L'O.N.E. s'est donc vu confié par la FWB, la mise en application des dispositions réglementaires prévues par le décret ATL (décret incitatif).

Quelles sont les périodes visées dans le décret Accueil Temps Libre ?

- La période qui précède et qui suit les cours
- Le mercredi après-midi
- Le weekend
- Les congés scolaires

Soit le temps avant et après l'école.

Quels sont les objectifs visés par le décret Accueil Temps Libre ?

- L'épanouissement de l'enfant
- La consolidation de la vie familiale et sociale
- La qualité de l'accueil
-

Le secteur de l'accueil des enfants âgés de 3 à 12 ans et plus est un secteur très diversifié.

Il regroupe toutes les activités organisées durant le temps libre des enfants

Pour assurer le lien avec l'ensemble des acteurs concernés par l'Accueil Temps Libres : les enfants, les parents et les professionnels, il y a la Commission Communale de l'Accueil, la CCA.

Suite aux élections communales du 18 octobre 2018 la CCA a été renouvelée.

Par son courrier du 28 octobre 2019, l'Office nous informe de la validation du renouvellement de la CCA installée pour un mandat de 6 ans, jusqu'aux élections d'octobre 2024.

La CCA, lieu de rencontre, de concertation, de réflexion et d'impulsion du secteur Accueil Temps libre des enfants réalise un état des lieux de l'accueil et rédige un programme de Coordination Locale pour l'Enfance, un programme CLE qui tente de répondre aux besoins d'accueil non rencontrés. L'agrément de notre Programme CLE renouvelé par l'ONE en date du 1er avril 2015 pour une période de 5 ans, fera l'objet en 2020, d'une nouvelle demande d'agrément.

3 secteurs majeurs autour desquels s'articule l'Accueil Temps Libre :

- 1. les plaines de vacances.**
- 2. l'accueil extrascolaire**
- 3. les écoles de devoirs.**

Le programme de Coordination Locale pour l'Enfance, le programme CLE ;

- vise l'accueil des enfants de 3-12 ans et plus ;
- est relatif à une zone géographique déterminée : l'entité de Genappe ;
- est concerté au niveau local et mis en œuvre sous l'égide de la Ville et de la Commission Communale de l'Accueil (CCA) ;
- soutient le développement d'initiatives existantes et/ou la création de nouvelles initiatives qui répondent aux besoins révélés par l'état des lieux ;
- couvre les périodes suivantes : le temps qui précède ou qui suit le temps scolaire, le mercredi-après-midi, le week-end, les congés scolaires
le temps de midi n'est pas une période concernée par l'Accueil Temps Libre
- reçoit un agrément de l'ONE valable pour une durée de 5 ans.

Ses objectifs :

- A. Soutenir les 3 secteurs autour desquels s'articule l'Accueil Temps Libre (les initiatives existantes ou la mise en place de nouvelles initiatives) :
- 1. les plaines de vacances.**
 - 2. l'accueil extrascolaire.**
 - 3. les écoles de devoirs.**

- B. Soutenir également l'information aux usagers potentiels en ce qui concerne l'organisation de l'accueil des enfants durant les périodes d'Accueil Temps Libre en publiant chaque année le Guide des activités extrascolaire

Le guide des activités extrascolaire 2019-2020 regroupe les activités organisées, pour les enfants à 12 ans, avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant vacances.

Sa publication est financée par l'ONE.
Distribué en toutes-boîtes en septembre 2019, il est également disponible à l'Hôtel de Ville, à la bibliothèque, au Centre Culturel, dans les écoles ou sur le site de la Ville.



1. LES PLAINES DE VACANCES

Le décret de la Communauté française du 17 mai 1999 tel que modifié par le décret du 30 avril 2009 régit l'organisation, l'agrément et la subvention des plaines de vacances.

Les organisateurs agréés s'engagent à offrir aux enfants des vacances amusantes et épanouissantes, encadrées par du personnel qualifié. Activités sportives, artistiques, rêveries et découvertes de la biodiversité ponctuent les plaines, séjours et camps au rythme des enfants en vacances... Chaque année, près de 3500 plaines de vacances sont organisées. Depuis 2002, la plaine de vacances de Genappe est agréée par l'ONE. Celui-ci a été renouvelé le 1^{er} mars 2017 pour une période de trois ans

Le fonctionnement :

Les plaines de vacances sont organisées par la Ville durant les congés scolaires de printemps et d'été. A cette fin, la Ville collabore avec différents opérateurs d'accueil agréés par l'ONE.

Le Collège communal, en date du 14 novembre 2018, marque son accord quant à l'organisation d'une plaine de vacances pour les enfants de 2,5 à 12 ans, lors des congés scolaires de printemps durant 2 semaines (du 8 au 19 avril 2019) et durant 7 semaines lors des congés scolaires d'été (du 1^{er} juillet au 16 août 2019).

La convention de collaboration établie entre la Ville et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, l'ISBW, portant sur la coordination et l'encadrement des enfants de moins de 6 ans durant la plaine d'été ainsi que sur l'accueil avant et après le temps de plaine a été approuvée par le Conseil communal le 26 février 2019

La convention de collaboration établie entre la Ville et le Centre d'Accueil pour l'Enfant, le CAPE, portant sur la coordination des plaines de vacances pour les enfants de 3 à 12 ans durant la plaine de printemps et les enfants de 6 ans et plus durant la plaine d'été, a été approuvée par le Conseil communal le 26 mars 2019.

Le Conseil communal en date du 26 février 2019 a approuvé :

- l'augmentation de la participation financière des parents de 1€/jour/enfant

1 ^{er} enfant accueilli	2 ^{ème} enfant accueilli de la même famille:	3 ^{ème} enfant accueilli de la même famille et suivants
35€	30€	25€

- la mise en place un forfait accueil de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h : 1,50€/jour/enfant

La convention établie entre la Ville et l'asbl Nature et Loisirs Louis Picalausa, visant la formation d'animateur en centre de vacances pour les jeunes de l'entité est toujours d'actualité.

Les frais de formation sont pris en charge pour moitié par la Ville.

Celle-ci comporte 150h heures de théorie et 150h de pratique. Les 150 heures de pratique se déroulent durant nos plaines de vacances.

La plaine de printemps, organisée par la Ville, est coordonnée par le CAPE.

L'accueil qui précède et suit le temps de plaine de printemps est assuré par la Ville

La plaine d'été, organisée par la Ville, est coordonnée par le CAPE et encadrée par des animateurs communaux pour les enfants de 6 ans et plus.

La coordination et l'encadrement des enfants de moins de 6 ans sont assurés par l'ISBW.

L'accueil qui précède et suit le temps de plaine d'été est également assuré par l'ISBW.

L'encadrement :

Les enfants sont encadrés par un coordinateur breveté et des animateurs dont la formation est soit animateur breveté, soit animateur en formation et/ou expérience suffisante dans le milieu de l'enseignement ou des mouvements de jeunesse.

Pour la coordination

Printemps : Toparelli Julines (Le CAPE)

Été : Toparelli Julines et Loic Brichart (Le CAPE) et Pierre Ollieuz (l'ISBW)

Pour l'animation,

Au printemps: Bryan Looze, Magali Tunon Garcia, Elise Elskens, Polli Allisia, Laura Jankulovska, Hugo Colson, Julie Anciaux et Coraline Londot

En été: Pauline Simonart, Nell Harcq, Elise Elskens, Coraline Londot, Cédric Fereyra, Emilie Mambourg, Lola Joris, Magali Tunon Garcia, Camille Heremans, Anne-Sophie Sauvage, Coralie Delaisse, Elodie Choisez, Bryan Looze, Louis Gubbels, Hugo Colson, Guillaume Lambert, Cloé Girboux et Valéry Fievez et Célia Roppe



Les activités :

Les plaines de vacances ont pour mission de contribuer à l'encadrement, l'éducation, et l'épanouissement des enfants

pendant la période de congés scolaires.

Le développement physiologique, affectif, cognitif et social des enfants par la pratique du sport, des jeux ou des activités de plein air.

Extraits du décret « Centres de vacances ».

Notre fil rouge, le canevas de la journée et celui de chaque quinzaine permettent de rencontrer au mieux les missions du décret mais surtout le souhait des enfants de se sentir « en vacances ».

Un accueil est prévu le matin dès 7h et le soir jusque 18h.

L'accueil de l'enfant se fait en grand groupe de 2,5 ans /5 ans et 6 /12 ans.

Dès 9h, formation des groupes par âge en fonction des normes ONE. Dans chaque groupe, les animateurs mettent en place des jeux de présentations (brise-glace) et comptines dans l'objectif de créer une réelle dynamique dans le groupe d'enfant. Les activités démarrent ensuite et se poursuivent jusque 15h30 avec un temps de repas et de temps libre d'une heure trente. A 15h30 un goûter équilibré est proposé à chacun et pris en groupe de vie.

Dans une plaine de vacances, le mot vacances a tout son sens : il s'agit bien pour les enfants de souffler, de se détendre, de prendre du bon temps et de s'amuser. Jouer, lire, écouter de la musique, bavarder et même ne rien faire... sont autant d'activités à valoriser dans une plaine de vacances. La mission de base d'une plaine ou d'un séjour est de procurer de la détente et du bien-être aux enfants, durant leurs temps de vacances. Il s'agit de passer son temps en se détachant du rythme scolaire et des objectifs de l'école souvent orientés vers l'acquisition de connaissances cognitives ou de savoirs à valider. Obtenir des résultats est accessoire, l'essentiel se situe au niveau de l'épanouissement.

Des déguisements, de la musique, des chants, de la danse, dessiner, se barbouiller, peindre avec les pieds, inventer des cabanes en carton, en chiffon...

Parcours de psychomotricité, jeux avec le parachute, on arpente le Ravel à pieds ou en vélo. Jeux d'approche, course d'orientation, stratégie géant et la participation des 10-12 ans le 24 juillet 2019, Place d'Hattain au Bug Summer Tour.

Moments culinaires pour tous: des petits déjeuners malins et des goûters toujours parfaits grâce à la participation de Bonne Mine!

Moments insolites et animations spécifiques : découverte du kin ball, du potager, balade avec les ânes

Focus également dès que possible sur les activités et les jeux de plein air. Il s'agit bien d'activités en soi où chaque adulte, animateur responsable occupe une place active. Des journées ensoleillées et une chaleur équatoriale qui ont fait la part belle aux jeux d'eau.

Les espaces naturels sont une source inépuisable d'expériences sensorielles. Cette richesse de matières, d'odeurs et de surfaces stimule la créativité de l'enfant. Par créativité on entend, ouverture d'esprit et débrouille face à un problème posé. Par ses propres expériences et par la liberté de découverte, il apprendra au mieux à appréhender le monde extérieur et à manier les risques avec prudence : la capacité de prendre des responsabilités et la confiance en soi s'en trouveront renforcées. Tous bénéfices donc, sans parler des bienfaits sur la santé.

La plaine se clôture par un grand goûter qui a fait la part belle, une nouvelle fois, la glace à la fraise (produit local bien entendu !) Le tout dans une ambiance festive et bonne enfant.

La fréquentation.

	2018	2019
Nombre d'inscriptions à la plaine de printemps	105	90
Nombre d'inscriptions à la plaine d'été (7 semaines)	252	314*

*Cet été, en accord avec l'ISBW 10 places d'accueil supplémentaires /jour ont été proposées pour les enfants de moins de 6 ans.

La Participation financière.

1^{er} enfant : 35€/semaine

2^{ème} enfant de la même famille : 30€/semaine

3^{ème} enfant de la même famille et suivants : 25€/semaine

Accès à l'accueil organisé avant et après le temps de plaine :

Forfait accueil matin et/ou soir : 1,50€/enfant

(30' de gratuité est offert le matin et le soir).

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% des frais ci-dessous.

Depuis plusieurs années, nous demandons, lors de l'inscription, que chaque enfant de 6 ans et plus soit en possession de la carte Mobib délivrée par la TEC. Cette carte est valable jusqu'à l'âge de 12 ans.

2. L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

L'organisation de l'accueil extrascolaire est régie par le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009, le décret ATL.

Il s'agit d'un décret d'incitation et non d'obligation visant les enfants de 2,5 à 12 ans.

Il s'agit de proposer un accueil adapté qui assure bien-être et épanouissement à l'enfant hors du temps scolaire ou familial, qui tente de répondre aux besoins des parents, des enfants et des professionnels.

Près de 300 enfants fréquentent chaque jour l'accueil extrascolaire organisé au sein des écoles communales.

L'encadrement et les animations sont assurés par une équipe de 26 personnes.

Ecoles		Nos partenaires
Baisy-Thy	Personnel communal	ISBW – CAPE
Houtain-Le-Val	Personnel communal	CAPE
Espace 2000	Personnel communal	ALE
Ways	Personnel communal	
Loupogne	Personnel communal	

Bousval	Personnel communal	CAPE
---------	--------------------	------

Parallèlement à l'accueil extrascolaire, différents ateliers sont proposés aux enfants :

- Houtain-Le-Val : ateliers artistiques et ateliers cuisines
- Baisy-Thy : activités sportives (Promosport asbl) et activités artistiques (Les Ateliers du Léz'art)
- Bousval : Atelier théâtre (Les Copains du sport asbl)

Ce panel d'activités n'est pas présent dans chaque milieu d'accueil car pas de demande des parents.

Le Conseil communal, en séance le 26 février 2019, approuve la convention de collaboration établie entre la Ville et l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon, l'ISBW, pour l'organisation de l'accueil extrascolaire des enfants inscrits à l'école communale de Baisy-Thy.

La Ville est affiliée au Centre d'Accueil pour l'enfance asbl, le CAPE, en qualité de membre associé. En septembre 2019, 4 animateurs sont affectés aux écoles communales de Genappe, et participent, à raison de 32h/semaine à l'intendance journalière, à l'aide au repas, à la surveillance (sieste, récréation, natation, classes de dépaysement) ainsi qu'à l'accueil extrascolaire dans les implantations de Baisy-Thy, Bousval et Houtain-Le-Val.

L'accueil extrascolaire du mercredi après-midi représente pour de nombreux enfants 6 heures consécutives d'accueil. Afin de leurs proposer un accueil de qualité et des activités diversifiées tout au long de cette après-midi, le Collège communal, en séance le 5 juin 2019, a décidé de centraliser l'accueil du mercredi après-midi dans les locaux de l'école de Baisy-Thy.

Dès septembre 2019, l'ISBW encadrent et animent les enfants chaque mercredi scolaire, avec la collaboration d'accueillantes extrascolaires communales et/ou d'animateurs CAPE

La Ville se charge du transport des enfants des écoles communales de Ways, Loupoigne, Bousval, Espace 2000 et Houtain-Le-Val. Ce service est gratuit.

La Formation continue pour le personnel d'accueil

La formation continue contribue au développement des compétences professionnelles et favorise une amélioration de la qualité de l'accueil des enfants. Dans cette perspective, le personnel d'accueil est amené à suivre certaines obligations en la matière (décret ATL, article 20) « les accueillant(e)s poursuivent en cours de carrière et par période de 3 ans, une formation continue de 50h ».

Les formations ci-dessous ont été organisées comme suit :

- le 25 janvier 2019 : Sensibilisation au handicap par l'asbl Caravelles (6h)
- les 6 mai, 8 mai et 5 juin 2019 : construire son projet d'accueil par l'asbl BADJE (18h)
- les 26 et 27 août 2019 : rédiger son projet d'accueil par l'asbl BADJE (12h)

La Participation financière.

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% des frais ci-dessous.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi:

De 7h00 à 8h20	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
De 15h15 à 18h00	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants

Le mercredi:

De 7h00 au début des cours	1€/ 1 ^{er} enfant 0,50€/ 2 ^{ème} enfant de la même famille et suivants
De la fin des cours à 18h00	Tarifs ISBW

ISBW – barèmes de référence

Accueil extrascolaire	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et suivant
1h	1,50€	1,15€	0,90€
2h	2,00€	1,50€	1,20€
3h	3,00€	2,25€	1,80€
4h	4,00€	3,00€	2,40€
5h	5,00€	3,75€	3,00€
6h	6,00€	4,50€	3,60€

En fin d'après-midi le goûter est offert aux enfants

3. L'ÉCOLE DES DEVOIRS "ARC-EN-CIEL »

L'organisation d'une école de devoirs est régie par le décret de la Communauté française du 28 avril 2004 relatif à la reconnaissance et au soutien des « écoles des devoirs ».

L'école de devoirs « Arc-en-ciel » est reconnue par l'ONE depuis 2006. Cette reconnaissance, gage de qualité, a été reconduite en date du 1^{er} septembre 2016 pour une durée de 5 ans.

Les écoles de devoirs ne sont pas du tout des écoles, leur nom prête bien souvent à confusion. Mal connues du grand public, les écoles de devoirs sont un lieu de transition entre l'école et le milieu de vie habituel des enfants. Les animateurs, bénévoles, aident les enfants à faire leurs devoirs, parce qu'à la maison, il n'y a pas toujours moyen de se concentrer ou d'avoir un adulte qui peut aider. En plus du soutien scolaire, un ensemble d'activités diversifiées, sont proposées aux enfants. Elles sont organisées dans un esprit de coopération, d'éducation à la citoyenneté, sans oublier la dimension multiculturelle et le respect de l'autre.

En décembre 2018, dans l'effervescence de « Genappe perd la Boule », un moment hilarant pour les enfants avec « Poli Dégaine » un spectacle de marionnettes suivi d'un goûter ravigotant par un froid polaire : gaufres et chocolat chaud préparés par le Bug 1.

De septembre 2019 à mai 2020, le Centre Culturel de Genappe propose des animations, pièces de théâtre et spectacles aux enfants des écoles de devoirs de Genappe. Ce sont les mercredis culturels.



2019
2020

16 OCT.	14h > 17h - Centre culturel Goûter surprise ! RDV CENTRE CULTUREL - 14H
11 DÉC.	14h30 > 15h30 - Eden, Charleroi Spectacle . L'odyssée . RDV ÉCOLE DE DEVOIRS - 13H40
5 FÉV.	14h > 17h - Centre culturel Atelier Vidéo - cinéma RDV CENTRE CULTUREL - 14H
22 AVR.	14h15 > 16h15 - Musée, Mont-sur-Marchienne Musée de la photo RDV ÉCOLE DE DEVOIRS - 13H30
20 MAI.	14h > 17h - Centre de Genappe Balade sensorielle à travers la nature RDV CENTRE CULTUREL - 14H

Le Collège Communal, le 10 juillet 2019, marque son accord sur l'organisation de l'école des devoirs durant 31 semaines (6h/semaine) pour l'année 2019-2020 ainsi que sur la composition de l'équipe d'animation, équipe qui il faut le rappeler est composée de personnes bénévoles et nous les en remercions :

Brigitte Chabart, Danielle Groothaert, Jocelyne Wauters, Marie-France Frix et Jean-Louis Panier

En septembre 2019, l'EDD compte 15 inscriptions.

Elle est accessible à tous les enfants en âge d'école primaire.

La participation financière des parents est de 10 € par mois et par enfant.

La réduction d'impôts dans le chef des parents s'élève à 45% du montant ci-dessus.

CENTRE DE LECTURE PUBLIQUE

Bibliothécaire
Dumont Virginie

Dessy Patrick
Simonet Anaëlle

Implantations : Espace 2000
Bousval

Reconnue et subventionnée par la Communauté française de Belgique depuis l'année 2002 et participe au Réseau des bibliothèques publiques du Brabant wallon, notamment Nivelles.

Pour conserver cette reconnaissance, nous avons introduit un nouveau dossier en mars 2014 auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles accompagné d'un plan quinquennal de développement de la lecture (PQD). En effet, un décret datant de 2009 et dont les arrêtés d'application ont été publiés en 2011 a revu complètement les missions et le financement des bibliothèques.

Une des conditions d'introduction de demande de financement est de présenter un plan quinquennal de développement de la lecture qui se résume en un programme d'action d'une durée minimale de cinq ans dont les résultats visent tant la population que les acteurs associatifs et institutionnels. Chaque bibliothèque détermine la meilleure façon de rencontrer les besoins de lecture des habitants et des organismes situés sur son territoire.

Dans notre PQD, nous avons dressé la priorité suivante ; « renforcer le lien social et la citoyenneté par les pratiques culturelles ». De cette priorité découlent trois objectifs ; améliorer l'image de la bibliothèque, favoriser l'accès à la lecture et développer les pratiques culturelles. Pour chacun de ces objectifs, nous allons développer une série d'actions en partenariat avec les acteurs sociaux et culturels du territoire. Nous pouvons citer entre-autres, des ateliers d'écriture pour les jeunes mères en collaboration avec l'ONE et les ateliers du l'éz'arts, des apéros littéraires en collaboration avec le centre culturel, mais aussi des ateliers citoyens (philos) dans les écoles de l'entité et bien d'autres choses encore !

Pour assurer l'évaluation de ce plan, la bibliothèque pourra compter sur son « Conseil de développement de la lecture » composé de professionnels de l'éducation, du secteur social et culturel mais aussi, de lecteurs qui fréquentent la bibliothèque.

Cette reconnaissance devait être mise en application au 1er janvier 2015, mais les changements dans le Gouvernement ont modifié les modes de subventionnement. Dès lors, aucune nouvelle reconnaissance de bibliothèque n'a été effective en 2016, 2017 et 2018. Au vu de la situation politique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, aucune perspective budgétaire ne semblait se dégager pour les années à venir. C'est pourquoi, le Conseil communal a pris la décision d'adresser une nouvelle motion en juin 2017 à tous les partis politiques représentés au Parlement de la FWB afin que ceux-ci prennent leurs responsabilités vis-à-vis de toutes les bibliothèques de la communauté française se trouvant dans la même situation que la nôtre.

Depuis le 1er janvier 2019, le Centre de Lecture Publique est enfin subventionné et va introduire une actualisation de son plan de développement de la lecture.

Tableau des ressources disponibles : (Genappe et Bousval)

Nombre de volumes – Année civile 2018	Jeunesse	Adultes
Documentaires	613	12.139
Fiction	2.216	15.039
Bandes dessinées	2.158	5.220
Documents imprimés exclus	1	1719
Total	4.988	34.117

Nous possédons 39105 ouvrages (adultes + jeunesse)

Ces chiffres tiennent compte des acquisitions de livres durant l'année, mais aussi des retraits !

Ces chiffres sont ceux qui ont été communiqués pour notre rapport annuel 2018 à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La presse du jour : La Dernière Heure – Vers l'Avenir - le Soir et la Capitale

Revue et magazines:

Pour les adultes : Atelier déco et créations - Déco idées – Dobbit (revue de bricolage) - Femmes d'Aujourd'hui - Géo – Jardin et Loisirs - Le Vif – Test Achat - Top santé– 01.Net

Pour les enfants : J'apprends à lire – Histoires pour les petits - Jeux vidéo magazine - Le monde des ados – Phosphore – Science & vie junior – Wakou – Wapiti

Fréquentation

	- de 18 ans	18 ans et +	TOTAL
Lecteurs inscrits en 2017	999	572	1.571
Lecteurs inscrits en 2018	974	588	1.562

Prêts

48.818 prêts ont été réalisés en un an (contre 43.389 l'année dernière)

Espace multimédia (consultation Internet)

6 postes étaient accessibles aux lecteurs entre novembre 2018 et septembre 2019, pour des recherches documentaires et la consultation d'e-mails.

Le tarif appliqué est d' 1 €/heure. La gratuité est cependant accordée aux lecteurs de moins de 18 ans domiciliés à Genappe, aux étudiants de + de 18 ans domiciliés à Genappe et pouvant justifier leur statut et enfin, aux demandeurs d'emploi, domiciliés à Genappe.

En janvier 2019, les cours d'informatique qui étaient dispensés par Monsieur Holsbeeks ont été suspendus suite à son décès.

Depuis, nous avons réorganisé l'espace et n'avons conservé que deux ordinateurs pour les lecteurs. De nouveaux modules de cours ont été mis en place en collaboration avec l'asbl « Webseniors », professionnels du secteur.

Les trois premiers modules que nous avons sélectionnés sont les suivants ;

- J'apprivoise ma tablette
- Je découvre mon ordinateur
- Je surfe sans crainte sur Internet

Pendant la période de référence, l'occupation des ordinateurs a été d'environ 47h40 et 65 connexions (contre 108 heures et 113 connexions en 2018 – ce qui atteste que l'utilisation des ordinateurs était surtout impactée par les cours de Mr Holsbeeks.)

Les animations

Le Centre de Lecture publique a poursuivi ses activités récurrentes telles que l'accueil des élèves de l'école communale de l'Espace 2000 ainsi que de l'école Saint-Jean et l'accueil des enfants à la journée « Place aux enfants », organisée par la Ville.

Dès le mois de novembre 2013, nous avons collaboré avec le centre culturel dans le cadre des projections de films documentaires « **la boîte à docs** ». Nous participons en mettant en exposition des livres en rapport avec le thème du film.

Festival #ZERO>18 : Spectacle « sous la feuille de salade » : 3 novembre 2018 à 10h et 11h30

Avec une série de partenaires locaux, le Centre culturel a pris part au Festival #ZERO>18 et diverses animations ont été proposées tout au long du week-end : ateliers créatifs et exposition des Ateliers du Léz'Arts, concerts, projections, lectures...

Le spectacle « Sous la feuille de salade » des Liseuses ;



Voyage dans l'univers d'un potager. Découverte des fruits et légumes... Des choux et des capucines... Même des framboises et des vers de terre... Détour par des livres à croquer, des histoires à déguster, à grignoter, à savourer, tout en chants et marionnettes...

Interprétation : N. Delvaux, Z. Ladamirski ; Mise en scène : M. Prohaczka

Un très beau projet auquel nous nous associons à nouveau cette année !

La feuille de chou – le journal de la bibliothèque

Depuis le mois de novembre 2018, la bibliothèque propose aux lecteurs la feuille de chou. Celle-ci relate des activités de la bibliothèque, de l'actualité littéraire et c'est aussi un moyen de communication qui fait l'intermédiaire entre les lecteurs et nous.

Histoire de l'Avent – du 1er au 24 décembre 2018

Les lecteurs qui le souhaitent ont pu recevoir chaque jour entre le 1er et le 24 décembre, un chapitre d'une histoire inédite créée par les bibliothécaires.

Celles-ci avait plusieurs objectifs ;

- Encourager la lecture
- Créer du lien avec le lecteur
- Redécouvrir un plaisir d'enfance (calendrier de l'Avent)

Cette histoire a rencontré un franc succès (pas moins de 31 demandes) et nous la distribuons toujours sur demande ;-)

Nous espérons que cette histoire deviendra une tradition attendue chaque année.

Un doudou, un livre et au lit ! : Atelier « doudou it yourself » : 3 et 4 janvier 2019

Pour la septième année consécutive, cet événement proposait de rassembler plusieurs bibliothèques autour du thème « Un doudou, un livre et au lit ! ».

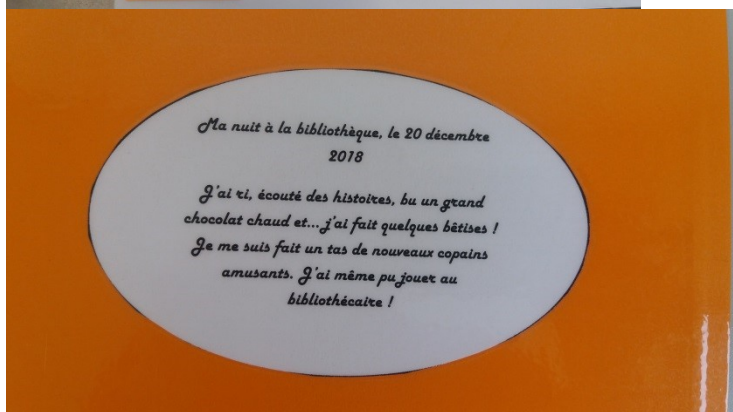
A cette occasion, nous avons proposé à nos jeunes lecteurs de participer à un atelier de « créature en pompon qui attrape les cauchemars » par Wendy Tubiermont et à la « création d'un livre en tissu » avec Corinne Clarysse. Ces deux ateliers s'adressaient aux enfants âgés entre 4 et 8 ans accompagnés d'un adulte.

En plus de ces ateliers, nous avons proposé, comme l'année dernière, un spectacle pour les enfants intitulé « froid de canard ».



La Sibérie. De la neige partout, partout, partout, partout, partout.
 Dans la neige: Canaille, une toute petite cane.
 Seule dans la taïga, Canaille cherche une amie. Pas n'importe quelle amie : une amie qui n'a peur de rien.
 Contes d'hiver poétiques et ludiques, à partir de 4 ans.

Le petit plus de cette année, était la proposition « au dodo les doudous ». Les doudous des petits pouvaient passer une nuit à la bibliothèque et venir le récupérer le lendemain avec le livre que le doudou a lu durant sa folle nuit, plus une photo souvenir de ses grandes aventures.



A reprogrammer sans hésiter !

Février : Des compliments à emporter

A la bibliothèque, nous ne sommes pas avares de compliments et en rédigeons pour nos lecteurs à l'occasion de la Saint Valentin. L'occasion pour les plus distraits ou les moins inspirés de ravir le cœur de l'être aimé sans se fatiguer !

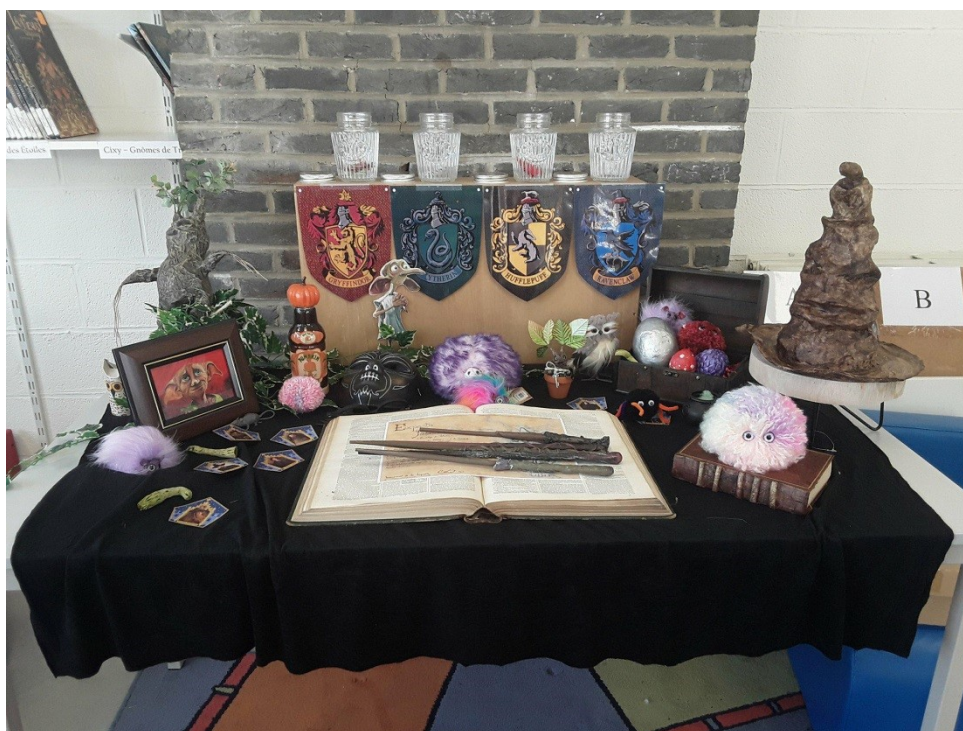
Exemples : Vous illuminez la journée de ceux que vous croisez ; vous êtes un ange tombé du ciel ; votre charme est légendaire,...

Stage Harry Potter : Du 4 au 8 mars 2019

Pour la quatrième année consécutive, ce sont 12 jeunes âgés entre 10 et 12 ans qui ont profité d'un stage gratuit sur le thème d'Harry Potter durant la semaine de congé de détente.

Cette année, nos sorciers ont passé cinq matinées durant lesquelles, ils ont réalisé une baguette magique, de la potion magique, un grimoire de sortilèges et tout un tas d'accessoires issus de l'univers du célèbre sorcier.

Tout au long de la semaine se joue également, la coupe des quatre maisons. Durant les activités créatives, nous leur posons des questions sur l'univers d'Harry Potter, nous leur faisons la lecture d'extraits des « créatures fantastiques », des « contes de Beedle le barde ». Chaque bonne réponse donne droit à un bonbon et à la fin de la semaine, la maison qui a le plus de sucreries dans son pot remporte la coupe.



Les objectifs poursuivis par ce stage sont ;

- Développer la créativité de l'enfant
- Proposer un exercice d'écriture (rédaction de formules, description d'animaux fabuleux...)
- Mettre en valeur le catalogue de livres et documentation proposé par la bibliothèque
- Apprendre aux enfants à faire des recherches
- Inciter l'enfant à la lecture, faire découvrir un univers

Petites nuits d'encre : « une histoire en 1001 secondes » : le 16 mars 2019

Chaque année, au mois de mars sont organisées les « **Nuits d'encre** » (festival coordonné par le Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et la Bibliothèque centrale du Brabant wallon (FWB) qui met en valeur les auteurs belges.

Parallèlement, ils proposent « **les petites nuits d'encre** » qui s'adresse à un public jeunesse.

Cette année, la maison du conte et de la littérature de Jodoigne proposait un atelier intitulé « une histoire en 1001 secondes ».

Pour participer, il fallait créer des binômes (un adulte, un enfant) et composer une histoire à partir de consignes un peu loufoques (dessiner sur une feuille en se tenant sur le dos de son partenaire ; dessiner la semelle de son binôme).

Une après-midi qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.



Routards de la culture : 1er avril 2019

Les routards sont un groupe d'adultes qui partent à la découverte de lieux culturels grâce au centre culturel.

Lors de leur passage, nous leur avons présenté la bibliothèque, notre travail, nos missions et Mélissa Collignon (chargée de communication du centre culturel) a lu un extrait de son livre « l'avalant » et a parlé de son travail d'auteure.

« Habiter » Houtain-le-Val : 25 avril 2019

Via le plan quinquennal de développement de la lecture de la bibliothèque, nous avons le souhait de nous associer au centre culturel pour fédérer les initiatives culturelles sur le territoire.

Nous avons dès lors collaboré au projet « habiter » qui est un projet tourné vers les habitants où la proposition est la réappropriation de son espace de vie.

Nous avons proposé un atelier d'écriture animé par Fideline Dujou, des ateliers de l'escargot. Cet atelier avait lieu chez une habitante de Houtain-le-Val.

Plusieurs exercices nous ont été proposés sur le thème des souvenirs du lieu d'enfance, le lieu où l'on habite actuellement, la maison qui nous accueillait pour cet atelier.

La matinée d'animation était merveilleuse et nous regrettons le manque de participants. En effet, nous n'avons proposé cet atelier qu'à deux personnes.

Malgré tout, vu la qualité de cet atelier, il est très probable que nous le reprogrammions l'année prochaine, en choisissant un meilleur moment (l'atelier avait lieu un jeudi matin).

Journée pour garder le sourire : 26 avril 2019

Le C.P.A.S. de Genappe a organisé sa quatrième édition de la « Journée pour garder le sourire ». Celle-ci prend son origine dans les tables rondes pour lutter contre la pauvreté infantile et fut mise sur pied afin que chaque élève de quatrième primaire de l'entité de Genappe (*réseaux communaux et libres confondus*) ait connaissance des services qui existent pour eux.

Nous avons proposé une animation de recherches documentaires par équipe.

De carnets en empreintes : découverte des 1001 nuits : du 2 au 5 mai 2019

Nous avons choisi de développer un nouveau projet qui porte le nom de « De carnet en empreintes ». Il s'agit d'un voyage à la découverte de cultures méconnues et pour l'occasion, nous relierons un petit

carnet (qui nous sert de livre d'or). Celui-ci nous permet de conserver une empreinte, une trace de ce voyage.

Après un sondage auprès de lecteurs, la deuxième destination de ce carnet en empreintes, fut « les 1001 nuits ».

Evaluation de cette semaine ci-dessous ;

2019 – « De carnet en empreintes : Les mille et une nuits »

Fiche évaluation

Projet

De carnet en empreintes est une animation annuelle que nous organisons durant la première semaine de mai et qui permet de découvrir la culture d'un pays étranger par plusieurs voies (lectures de contes, informations dans la bibliothèque, spectacle,...)

Chaque année, nous proposons aux lecteurs de recevoir un « cadeau » réalisé par les bibliothécaires.

Contexte

Cette année, nous avons organisé un sondage afin que les lecteurs soient acteurs du choix de la destination. Nous leurs avons laissé trois possibilités :

- Bilili et Dourak (pour la Russie)
- Knäckelbröd et Tablut (Scandinavie)
- Shéhérazade et Baghrir (Orient – 1001 nuits)

Date(s) : Du 02 au 05 mai 2019

Lieu(x) : Bibliothèque

Public(s) visé(s) : Familial

Partenariat, collaboration ? Non – des prestataires extérieurs

Préparation

Date du Collège : 13 et 20 février 2019

Communication (début ?) : nous avons commencé début avril

- Journal
- Site Ville :
- Facebook Ville (+ partage sur la pages des chenappans)
- ~~Set de table Centre culturel~~
- Autre : Que faire.be

Matériel : Voir réalisation le jour J

Décoration :

Pour chaque édition, nous essayons de plonger le lecteur dans l'ambiance du pays. En plus des éléments de décoration que vous verrez ci-dessous sur la photo, nous disséminons dans les rayonnages de la section adultes, des petits « le saviez-vous » qui informent le lecteur sur la culture du pays en général .

Exemple : « Le premier alphabet de l'humanité a été inventé au VIIIe siècle avant notre ère par les Ougarites. Cet alphabet comportait 28 lettres, un nombre proche de celui des lettres latines ou arabes » (en annexe, vous retrouverez l'ensemble des petits textes)



Sélection de livres : Oui voir les annexes
 Coût animation : Voir chaque réalisation ci-dessous
 Attentes : (pour déterminer les critères d'évaluation)
 - Fréquentation (je serais contente si...)

Les contes du jeudi 02 mai : je serais contente avec 10 personnes
La tente berbère du 03 mai : Je serais contente avec 30 participants
La calligraphie du 04 mai : Je serais contente avec 5 participants
Le spectacle du 05 mai : Je serais contente avec 40 participants

Les contes du jeudi 2 mai

Réalisation (Jour J) :

Nous avons monté une tonnelle et avons disposé des draps et des étoiles afin de créer un décor de tente berbère.

Les contes qui avaient été préparé étaient « Ali Baba et les 40 voleurs » et « Le cheval d'ébène ».

Le jour J, je n'ai lu que le cheval d'ébène car ce sont des contes assez longs et le public présent n'était pas un public « habitué » à ce type d'exercice. Il m'a semblé qu'un conte de 20 minutes était suffisant (avant le conte à proprement parlé, j'avais introduit par le contexte des contes des 1001 nuits et une proposition d'envol sur mon tapis volant vers l'orient).

Lorsque j'évoque le fait que le public n'est pas « habitué », c'est parce qu'il s'agissait des enfants qui fréquentent l'école des devoirs et pour qui la plupart, la lecture n'est pas un exercice quotidien.

Données quantitatives à recueillir :

- **Participants** : 10/15

->**Comment le public a eu connaissance de l'activité ?** (demande au moment de l'inscription)

Le public présent a été informé via une collègue de l'administration qui gère l'école des devoirs.

-> **l'activité correspond aux attentes du public ?** (Poser la question directement en fin d'animation) Nos attentes initiales sont-elles rencontrées ?

Ils n'avaient pas d'attentes particulières, juste de venir écouter un conte et le contrat a été rempli. Par contre, nous avons du mal à attirer notre lectorat pour ce type de proposition. Le moment était-il mal choisi ? L'heure du conte n'intéresse pas notre lectorat ?

Espace correctement aménagé (choix d'un autre lieu ?)

La section jeunesse était très adaptée et correctement décorée.



Données qualitatives

- **Quel est notre ressenti suite à l'activité**

Beaucoup d'énergie et de préparation pour pas grand-chose. Je suis un peu déçue et d'un autre côté, je m'y attendais. Nous avons du mal à attirer notre public pour ce genre de proposition. Cela fonctionne très bien avec les écoles dans le cadre de leurs visites, mais pas avec le « grand public ».

La tente berbère du vendredi 3 mai

Réalisation (Jour J)

Nous avons convié nos lecteurs à un repas composé d'une entrée, d'un plat (couscous) et d'un dessert (pâtisseries orientales), le tout sous une véritable tente berbère. Le prix était de 15 € par personne, boissons comprises.

Le traiteur prenait en charge le montage, démontage de la tente et le repas (et le service à table). Le prestataire était « oriental events » de Gembloux.

Données quantitatives à recueillir :

- **Participants** : 41 personnes (dont 7 avaient remportés 2 places via le concours).

Les autres participants étaient les familles des gagnants et d'autres lecteurs.

->**Comment le public a eu connaissance de l'activité ?** (demande au moment de l'inscription)

Surtout via le comptoir de prêt ou via le journal de Genappe.

-> **l'activité correspond aux attentes du public ?** (Poser la question directement en fin d'animation) Nos attentes initiales sont-elles rencontrées ?

Absolument. Nous avons fait circuler le carnet « livre d'or » et les remarques ont été très positives. Le public a apprécié l'originalité du concept, il s'est senti voyager. Nous en avons profité pour donner le « correctif » du concours ce qui a d'entrée installé une ambiance conviviale sous la tente.

Espace correctement aménagé (choix d'un autre lieu ?) : C'était parfait

Données qualitatives

- **Quel est notre ressenti suite à l'activité**

Je suis ravie car nous avons fait un voyage gustatif, d'autant que la cuisine, c'est aussi une partie de la découverte d'une culture. D'ailleurs, nous avons sélectionné des ouvrages sur la cuisine marocaine, du Maghreb,... dans notre bibliographie sélective.

Le cadre était également très typique, une véritable tente berbère avec des tapis, de la vaisselle ornée, des couleurs chatoyantes,...

Enfin et pour maintenir un lien avec la littérature, chaque table portait le nom d'un auteur arabe et les lecteurs pouvaient lire une petite biographie le concernant, ainsi que l'extrait d'un ouvrage disponible à la bibliothèque ;-)



La calligraphie du samedi 4 mai

Réalisation (Jour J) :

Un atelier de calligraphie était accessible gratuitement durant deux heures le samedi après-midi. Nous avons travaillé avec le centre culturel arabe de Bruxelles et le calligraphe « Maan Alhasbane ».

Données quantitatives à recueillir :

- **Participants** : 3

->**Comment le public a eu connaissance de l'activité ?** (demande au moment de l'inscription)

Comptoir de prêt et journal de Genappe.

-> **l'activité correspond aux attentes du public ?** (Poser la question directement en fin d'animation) Nos attentes initiales sont-elles rencontrées ?

Pour les personnes qui ont participé (moi également), l'animation était de qualité. Malheureusement, cela n'a pas rencontré son public.

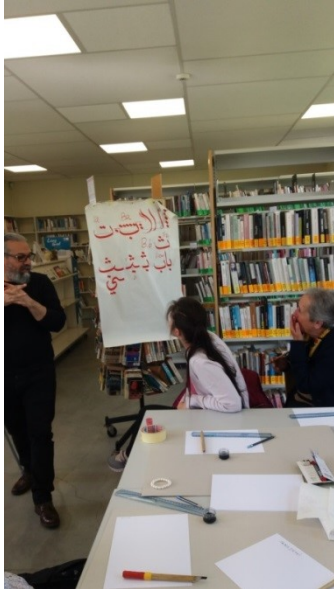
Nous avons appris comment tailler un roseau et obtenir un Kalam, le début de l'alphabet arabe, son utilisation.

Espace correctement aménagé (choix d'un autre lieu ?) : pour le peu de personnes, cela convenait.

Données qualitatives

- Quel est notre ressenti suite à l'activité

Les deux heures sont passées très vite et nous avons déjà appréhendé les techniques de base. L'ambiance était sereine et positive ce qui contribue au plaisir de l'apprentissage.



Le spectacle « d'une rive à l'autre » du dimanche 5 mai

Réalisation (Jour J) :

Par l'intermédiaire des jeunes musicales, nous avons eu l'opportunité d'inviter Mousta Largo à la bibliothèque. Il était venu pour présenter son spectacle « une rive à l'autre », mais au vu du public familial qu'il lui a fait face, il s'est adapté et a glissé vers Sindibad et le marchand de sable. Cette activité était gratuite et proposée à partir de 16h.

Données quantitatives à recueillir :

- **Participants**

50 inscrits et 37 personnes présentes.

Comment le public a eu connaissance de l'activité ? (demande au moment de l'inscription)

Comptoir de prêt, journal de Genappe.

-> **l'activité correspond aux attentes du public ?** (Poser la question directement en fin d'animation) Nos attentes initiales sont-elles rencontrées ?

La majorité des personnes qui ont assisté au spectacle connaissait Mousta Largo et savait à quoi s'attendre.

Pour nous, offrir des spectacles variés est une preuve de la diversité culturelle que peut offrir une bibliothèque.

Nous avons travaillé avec l'assistante sociale de l'AMO afin de faire venir les enfants (et parents) de la cité. Trois familles se sont inscrites.... Et ne sont pas venues. Déception au rendez-vous.

Espace correctement aménagé (choix d'un autre lieu ?) : Parfait

Données qualitatives

- **Quel est notre ressenti suite à l'activité**

Grand enthousiasme de la part de l'ensemble des participants et de notre côté également car le spectacle était de qualité !



Sacs d'été

Comme l'année dernière, nous avons proposé des sacs thématiques (pour adultes), et nous avons demandé à nos lecteurs de nous envoyer des cartes postales de leurs vacances (à l'étranger ou même à Genappe !)

Cette année, nous avons proposé 28 sacs (dystopie, sauvons la planète, New York,...) et ils ont tous été prêtés. Ceux-ci contenaient 3 ouvrages (un roman au moins, un documentaire, une BD ou un périodique). En plus, nous proposons également un petit mot explicatif sur le sac (voir ci-dessous), une grille de mots-fléchés et un marque-page en rapport avec le thème.

Sac « Art »

Art

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous avez choisi de vous plonger dans l'univers au combien vaste de l'Art à l'aide de ce sac.

« *Le moins que l'on puisse demander à une sculpture, c'est qu'elle ne bouge pas* »

- Salvador Dali

-

Nous avons toutes et tous en tête des noms tels que Caravage, Klimt, Monet, Magritte et tant d'autres encore. Ils font partie de notre culture et celle-ci continue de s'étoffer avec le « street-art » ou « art urbain ». Il est arrivé en Europe dans les années 80 et il regroupe toutes les formes d'art réalisées dans la rue ou dans les endroits publics. Il regroupe différentes techniques comme le graffiti, le pochoir, le sticker, la mosaïque.

L'artiste urbain dont on parle beaucoup actuellement se nomme « Banksy ». Il est considéré comme un « artiste » car ses créations mêlent l'humour, la poésie et la politique.



La petite fille et le soldat. Bethléem - 2008.

Vous désirez découvrir cet art ? Plusieurs parcours existent à Bruxelles. Plus d'informations sur le site : <https://parcoursstreetart.brussels/>

Le jardin du 38 : une soirée contée à la piscine le 29 août 2019

Durant l'été, le centre culturel propose de profiter de leur jardin et de projeter un film en plein air. Le 29 août, le film « le grand bain » de Gilles Lellouche était programmé. Etant donné que cette projection ne se tenait qu'à partir de 22h, nous avons pris en charge la première partie de soirée avec des contes à la piscine communale.

La conteuse Magali Mineur a répondu présente et était accompagnée de trois violonistes (Benoit Leseure, Jean- François Durdu et Margaret Herman).

Les participants pouvaient écouter les contes dans l'eau ou au bord de la piscine (quelques courageux se sont lancés malgré la fraîcheur).

Nous en gardons un formidable souvenir, nous affichions complet et espérons réitérer des expériences aussi étonnantes.



Fureur de lire : « Du pain et des bouquins » : une balade contée et un atelier boulanger : 16 octobre

Pour la sixième consécutive, nous avons participé à l'activité « fureur de lire ». Nous nous sommes alliés aux bibliothèques du Brabant wallon autour de la thématique du pain. A ce sujet, nous avons proposé une balade contée pour adultes (animée par Anaëlle et Virginie) suivie d'un atelier de confection de pain et biscuits à la boulangerie Gossiaux.



L'activité s'est déroulée un mercredi matin et nous affichions complet.

Halloween : lectures le 30 octobre

A l'occasion de la fête d'halloween, nous avons proposé des lectures pour les enfants à partir de 4 ans sur les thèmes des monstres, des peurs, de la nuit,...

Après les histoires, nous proposons aux enfants (avec l'aide des parents) de customiser un petit sac en kraft brun avec des yeux et des dents pour lui donner l'apparence d'un monstre.

Les titres sélectionnés ;

Va-t'en grand monstre vert / Emberley, Ed – Kaléidoscope, 1996

Boum boum boum : qui est là ? / Goossens, Philippe – Mijade, 2012

Cherche nounou / Martí, Meritxell – Sarbacane, 2015

Les objectifs poursuivis

- Rendez-vous lecture à la bibliothèque
- Promouvoir la lecture dès le plus jeune âge
- Proposer un moment de complicité entre le parent et l'enfant

A cette occasion, nous avons accueilli neuf enfants.

Portage à domicile

Cette année, nous avons également mis sur pied un système de portage de livres à domicile. Ce service est encore discret car il s'adresse à trois lecteurs, mais ceux qui en bénéficient sont ravis.

Une lectrice fait sa « commande » deux jours à l'avance (elle utilise le catalogue en ligne à 86 ans !) et pour les deux autres, nous faisons les sélections nous-mêmes. Les livres sont en prêt pour un mois et nous empruntons un véhicule communal pour les acheminer (tous le même jour).

Les animations en lien avec le Plan quinquennal de développement de la lecture

Malgré la non reconnaissance de la bibliothèque par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous avons conservé notre volonté de mettre sur pied certaines actions décrites dans le plan de développement ;

- Partenariat avec l'ONE

L'ONE organise les "bla-blas", espace de rencontre entre parents, enfants et professionnels (TMS-infirmière). Nous intervenons en clôturant la séance par des lectures d'albums pour les petits.

Ce partenariat a pris fin en juin 2018 car nous n'avions plus de mamans présentes lors des permanences.

- Mise en place d'ateliers d'alphabétisation

Dans le contexte post-attentats de Paris, plusieurs femmes (immigration marocaine des années 80) sont venues frapper aux portes de la bibliothèque – de l'AMO et de l'ONE. Nous avons eu la ferme intention de répondre à cette demande et c'est de cette façon qu'est né le projet Alpha, financé par le PCS de la Ville. Actuellement, ce sont entre 5 et 10 personnes qui participent à des « cours d'alphabétisation » encadrées par 3 volontaires chaque mardi matin. L'objectif est que ces personnes puissent s'intégrer dans la vie quotidienne de Genappe, et devenir des citoyens actifs et responsables.

En ce qui concerne les primo-arrivants, le public change régulièrement et cela ne nous permet pas de savoir si le bagage obtenu leur a suffisamment servi. Pour les autres, une jeune dame a pour objectif de passer son CEB un jour, pour les autres, les cours sont des rendez-vous qui leur permettent de sortir de chez elles et de se retrouver entre paires. Elles ne s'émanciperont jamais (au vu de leur âge) et ne liront jamais de façon autonome. Durant les cours, elles peuvent aborder les différents sons de la langue française, apprendre les saisons, se repérer sur un calendrier ou même avoir des informations sur le corps et l'hygiène de vie (la volontaire est une

infirmière retraitée). Pour ce groupe, il s'agit essentiellement d'ouvrir son esprit à une autre façon de vivre.

En 2017, nous avons visité le musée Folon (visite guidée adaptée à un public alpha) et ensuite, nous avons assisté à un atelier créatif pour comprendre les couleurs, l'aquarelle et la construction d'une toile « à la manière de... ».

Nous avons toutes passé un agréable moment et pour la plupart, c'était la première fois qu'elles se rendaient dans un musée.

Pour compléter ces ateliers, la bibliothèque a fait l'acquisition d'ouvrages adaptés (juin 2016)

Pour assurer aux mieux ces cours, les volontaires ont suivi deux modules de formation auprès de « Lire et écrire » pour l'utilisation de leurs mallettes pédagogiques et nous avons également suivi plusieurs journées de formation à l'inter- culturalité par le CRIBW.

- Valises d'albums pour les accueillantes conventionnées

Ces valises contiennent des albums, des livres de comptines, des marionnettes et des carnets de « correspondance ». Ce projet émane d'une demande pressante des accueillantes qui profitent depuis quelques années de séances de contes animées par Claire Goethals et financées par le budget « petit enfance » de la Ville de Genappe. Il ne leur manquait plus que les outils !

De nouveaux albums garnissent chaque année les valises, et nous avons également ajouté des marionnettes comme support de lecture.

- Lecture d'albums et « dépôt » à la halte accueil du CPAS « les petits sourires ».

Chaque premier mardi du mois, Virginie Dumont se rend à la halte accueil pour faire la lecture aux petits (entre 3 et 5 enfants). Nous leur laissons également 10 livres qui sont exploités par la puéricultrice. Nous prenons toujours le temps de faire le point sur les livres qui ont plu et pourquoi.

- Malles philosophiques

Il s'agit d'un projet mis en place par les bibliothèques de Braine l'Alleud, Nivelles, Rixensart et Genappe et financé par la bibliothèque centrale de Nivelles. L'objectif de ces valises est d'aider au développement de la réflexion et de l'expression des enfants sur des questions éthiques. Il existe cinq malles thématiques reprenant une sélection de livres, de jeux et d'ouvrages pédagogiques de référence et des pistes d'exploitation. Les thématiques retenues sont l'amour et l'amitié, le bonheur, les différences, les relations intergénérationnelles et la violence.

Ce projet est proposé aux écoles, mais pour l'instant ne rencontre aucun intérêt auprès des enseignants. **Depuis septembre 2018, les malles sont retournées au dépôt de la bibliothèque centrale de Nivelles.**

Livres en grands caractères

Depuis le début de l'année 2013, en collaboration avec la bibliothèque centrale de Nivelles, nous mettons à disposition de nos lecteurs, un fonds de livres en grands caractères.

Ce fonds gagne de plus en plus d'intérêts auprès de nos lecteurs.

Implantation de Bousval

Ce dépôt a définitivement fermé ses portes en juillet 2019. L'ensemble de la collection a été redistribuée aux écoles intéressées et à l'asbl « livres solidaires Haïti » qui crée des bibliothèques en Haïti.

PRESENTATION

Vu la croissance actuelle d'exclusion et de précarisation, le Plan de Cohésion Sociale a été mis en place pour permettre de coordonner et développer diverses initiatives au sein des communes afin que chaque habitant puisse vivre dignement.

C'est par le biais du Plan de Cohésion Sociale que la Wallonie va garantir l'accès aux soins médicaux, à l'emploi, au logement, à la culture, à la formation pour tous les citoyens dans une société solidaire et respectueuse de la personne. Ces actions vont privilégier la mixité tout en s'adressant prioritairement à un public précarisé, l'objectif premier étant de lutter contre la pauvreté.

Les actions s'articulent autour de 4 axes, à savoir :

- L'Insertion socioprofessionnelle
- L'accès à un logement décent
- L'accès à la santé et le traitement des assuétudes,
- Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Concrètement, il est coordonné par un chef de projet spécifiquement affecté au Plan par la commune : Justine SERVAIS, assistante sociale de formation.

Il soutient et complète les autres dispositifs déjà existants, il permet de faire le lien ou de renforcer des aides individuelles ou collectives, de répondre à des besoins spécifiques de la population, d'assurer la transversalité des services offerts aux citoyens. Il permet également de mutualiser les moyens des différents intervenants et de générer de nouvelles dynamiques partenariales plus efficaces.

LES PROJETS 2019

1. Alphabétisation

Il y a 4 ans, une demande a été formulée par des habitants de Genappe : ils souhaitaient pouvoir bénéficier de cours pour apprendre à lire et écrire afin de dialoguer avec d'autres habitants, avec des parents à la sortie des cours, de pouvoir suivre les devoirs des enfants ...

De plus, le CPAS de Genappe a développé une antenne ILA. Nous avons donc créé un partenariat afin que ces bénéficiaires soient accompagnés, encadrés et suivent les cours d'alphabétisation en plus des cours de langue et ce, afin d'avoir les outils pour se débrouiller sur le territoire.

C'est de cette façon que le projet « alpha » a vu le jour. C'est un processus qui, au-delà de l'apprentissage, vise l'émancipation individuelle. Cela va permettre aux personnes de s'exprimer, d'être écoutées, de développer leur esprit critique, d'être en lien avec d'autres, d'amener des changements dans leur vie...Le projet d'alphabétisation est mis en place pour permettre à ces bénéficiaires de participer de manière active à la vie sociale, économique, politique et culturelle.

Concrètement, cela se réalise à la bibliothèque, 1 fois semaine, par des personnes bénévoles. Une Charte est mise en vigueur. Pour les bénévoles, des supervisions sont mises en place (par le cribw ou la plateforme francophone du volontariat) car un choc culturel est possible. Nous avons également une formation sur l'interculturalité par le cribw. Selon nous, il est judicieux et profitable pour les apprenants, de pouvoir profiter d'un système de tutorat, c'est-à-dire, un adulte pour 4 apprenants maximum. Par ce cours, ils vont :

- Travailler l'oralité
- Travailler ensuite l'écriture et la lecture
- Mise en place d'un écrivain public disponible sur demande
- Visiter les lieux culturels (Palais Royal Bxl en juillet)
- Accompagner l'apprenant dans des situations concrètes de la vie quotidienne (faire les courses, renouveler son abonnement TEC, ...)

Il y a une collaboration avec l'Aide en Milieu Ouvert Tempo, le Centre public d'Action Sociale, la bibliothèque communale, le PAC, le CriBW.

2. Comité de Quartier

Il a été créé sur base de l'initiative personnelle des habitants, à leur demande, pour redonner une image positive du quartier et le redynamiser.

Il sert d'interlocuteur entre les habitants d'un quartier et les élus locaux, permet de parler des questions d'intérêt général (propreté, voirie, circulation...), contribue à la question de démocratie participative, sert de

lieu d'éducation populaire proposant la participation des citoyens à l'élaboration des décisions qui les concernant, lieu d'expérimentation de formes ou contributions pour une amélioration voire un renouveau. Il a différents objectifs : Valoriser le patrimoine, favoriser le vivre-ensemble, la cohésion et la mixité sociale en misant sur des infrastructures conviviales et sur une amélioration de la communication, sensibiliser la population à la protection et à la valorisation de son cadre rural, redynamiser les différents quartier et l'identité locale, favoriser la cohésion sociale par l'organisation d'évènements. La Ville épaula le comité de quartier pour qu'il se développe et participe à la redynamisation de la cité en lui offrant un encadrement, des conseils, un point relais à la Ville (le chef de projet), en l'aidant à imprimer des tracts... tout cela pour, qu'à terme, le comité devienne autonome.

3. Lutte contre l'isolement des personnes

Ce projet a été construit suite à différents constats tels que :

- Genappe compte une population âgée assez importante, 14,5% des habitants ont plus de 70 ans.
- On peut observer des difficultés de mobilité, ce qui renforce les difficultés d'accessibilité et la participation aux projets
- Il y a une identité villageoise très forte qui fait que les nouveaux habitants ont des difficultés pour s'intégrer.
- Il y a une dispersion des revenus de plus en plus importante, ce qui entraîne un sentiment d'exclusion et d'isolement pour les personnes défavorisées et la problématique de la mobilité aggrave ces difficultés.
- Pour la cité, il y a un sentiment d'insécurité qui règne et cela a un impact sur l'épanouissement collectif et entraîne des réactions d'exclusion et de repli sur soi.
- De plus, les habitants ont exprimé une envie de se rencontrer, de dialoguer et de partager.

Pour pallier à cette problématique d'isolement présente sur le territoire, nous avons fait appel à une mobilisation générale de la part des habitants. Ce projet, comprenant des actions ponctuelles mais également du long terme, favorise la proactivité au sein de la commune afin d'améliorer le bien-être des habitants.

Un programme d'un an a été réalisé proposant une activité par mois au P'tit Resto (restaurant social du Centre Public d'Action Sociale) mais également des activités parallèles avec nos partenaires et collaborateurs.

4. Plate-forme de collaboration citoyenne

Ce projet est réalisé sur base de demandes émises par les asbl's ainsi que des citoyens. Le centre culturel et le PCS de Genappe ont souhaité répondre à ces demandes en mettant en place une plateforme locale qui permet d'orienter les candidats volontaires vers l'activité volontaire qui leur convient le mieux.

Nous bénéficions donc d'un outil informatique que nous alimentons suivant les demandes des associations et nous réalisons également des permanences tous les jeudis de 10h30 à 12h au Centre Culturel et chaque 1er jeudi du mois, de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville de Genappe.

Il y a une envie de soutenir le réseau associatif, de lui permettre de se développer, de pouvoir offrir aux volontaires la meilleure orientation possible et d'améliorer la communication sur le territoire. La mise en place de Plateforme permet de susciter, faciliter et encourager la pratique du volontariat, créer des espaces de dialogue, d'échange, permettre aux citoyens qui désirent s'engager en tant que volontaires de bénéficier de conseils avisés, de pouvoir trouver le type de volontariat qui lui correspond, cela permettra de proposer une vue d'ensemble des demandes de volontaires des associations de Genappe, de développer un travail en réseau des différents partenaires et habitants, d'offrir une « vitrine » aux associations, de fournir les outils nécessaires pour une meilleure compréhension du réseau associatif et de la place du volontariat au sein de ce réseau.

5. Permanence logement

L'objectif est qu'un bureau d'informations soit accessible et disponible à la Ville de Genappe pour toute personne souhaitant des informations concernant le logement et ce, selon les horaires communaux ainsi que le jeudi soir. Le Plan de Cohésion Sociale a mis cette permanence en place afin d'apporter une aide complémentaire aux permanences logement du CPAS. En effet, les personnes viennent à la Ville demander des informations et l'assistante sociale du PCS peut répondre à leur demande, les orienter vers les services adéquats... De plus, cela permet de toucher un public qui n'ose peut-être pas directement franchir la porte du CPAS. Cela offre aussi la possibilité aux demandeurs d'avoir un rendez-vous le soir et non en journée si cela ne leur convient pas.

6. Gestion et suivi de l'habitat kangourou

Genappe est une ville fortement polarisée par Bruxelles, elle est qualifiée de périurbaine. On constate une augmentation de la population, une augmentation donc des prix du loyer, et peu de logements sociaux disponibles ce qui rend un accès aux logements difficile. De plus, nous constatons également qu'un problème relevé sur la commune est l'isolement des personnes, dû, notamment, à des problèmes de mobilité. Il y a donc eu un réel besoin identifié et, pour répondre à la demande, nous avons choisi de mettre en place un habitat kangourou.

Concrètement, la personne âgée/ handicapée dispose du rez-de-chaussée d'une maison et un ménage, une famille occupe l'étage. Le projet consiste en ce que les locataires se rendent services de manière mutuelle, en vue d'améliorer leur quotidien. Par exemple, la personne âgée/handicapée surveillera l'enfant, les parents iront faire les courses pour le senior... Cette forme d'habitat a l'avantage d'être simple et efficace et permet, de cette manière, aux bénéficiaires de mieux vivre chez eux grâce à un voisinage bienveillant. Ce projet permet de construire des ponts entre deux groupes de personnes afin de maintenir la cohésion sociale au sein de la localité. Il permet également d'aborder la notion interculturelle ainsi que l'intergénérationnel car il permet la rencontre entre des générations différentes qui, au fil du temps, se sont éloignées ou encore, d'aborder la différence et l'inclusion, l'intégration. Enfin, c'est pour répondre à cette demande de la population ainsi qu'à cette envie de pouvoir atteindre ces objectifs que la Ville de Genappe, l'Immobilière Sociale Notre Maison et le Centre Public d'Action Sociale de Genappe ont mené à bien ce projet d'habitat kangourou.

7. Conseil des Enfants

A Genappe, il y a 6,5% de jeunes entre 10 et 14 ans et 9 écoles primaires sur le territoire.

La Ville de Genappe souhaite impliquer les enfants dans la vie de la commune en suscitant à leur niveau, un intérêt pour la chose publique.

Concrètement, des animations sont réalisées par les membres de l'AMO dans les classes de 5ème et 6ème pour expliquer aux jeunes ce qu'est une commune, le système électoral et les inviter à entrer une candidature pour devenir membre du Conseil communal des Enfants. Les enfants élus élaborent et réalisent des projets d'intérêt collectif sur la base d'un dialogue. Ils se réunissent une fois par mois et sont encadrés par le chef de projet du PCS et des animateurs de l'AMO Tempo.

Ce projet leur permet de se faire entendre auprès des élus et de la population. C'est un lieu de partage, de parole et d'échange d'idées.

Enfin, cela permet aux enfants de l'entité de développer de manière active l'apprentissage à la citoyenneté et de s'impliquer dans la vie sociale, culturelle, communale de l'endroit où ils vivent dans le respect des règles démocratiques.

8. Article 27

Le projet article 27 a été mis en place depuis l'année 2016. L'objectif du projet est de faciliter l'accès à la culture pour tous les habitants de Genappe, visant principalement les publics précarisés. Suite à notre partenariat Article 27, la Ville achète des tickets à l'association et peut, suite à un entretien avec les demandeurs, offrir un ticket modérateur afin que la personne bénéficie du tarif préférentiel proposé par le partenaire.

9. Été solidaire

Le projet « Été Solidaire » s'adresse aux jeunes de 15 à 21 ans.

Chaque année, la Ville engage 14 jeunes sous contrat étudiant pendant deux semaines. Ce groupe est scindé en deux, à savoir un groupe qui travaille au CPAS et effectue un travail plus axé sur le social (aider à l'entretien des jardins des personnes âgées, réaliser un potager collectif, réaliser des petits travaux chez les bénéficiaires...) et, un autre groupe qui travaille durant le mois d'août avec le service travaux, et supervisé par une animatrice, sur l'entretien des cimetières, l'embellissement de la commune et la propreté sur l'entité. Cette année, une attention toute particulière a été portée sur le petit patrimoine : les participants se sont notamment attelés à la remise en valeur de trois tombes au cimetière de Ways, où reposent des anciens combattants de la Première Guerre mondiale. Les jeunes, après avoir procédé à ces travaux, ont reçu des explications du Cercle d'histoire de Genappe, afin de savoir qui étaient par exemple Émile Marcq et Éloi Bouvier, dont ils ont nettoyé les tombes et qui possèdent des rues à leur nom dans l'entité. L'échevin de la Jeunesse et du Petit Patrimoine, Benoît Huts, en a aussi profité pour apposer sur les tombes concernées des plaquettes noir-jaune-rouge obtenues du War Heritage Museum.

Ce projet vise à impliquer les jeunes dans la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur quartier et environnement mais aussi à développer le sens de la citoyenneté et solidarité (une première expérience de travail, devenir citoyens actifs de la commune, avoir des responsabilités, apprendre à travailler collectivement, avoir un rythme de vie plus soutenu, rencontrer des personnes, pouvoir voir un aspect du travail effectué dans leur commune...).

10. Je cours pour ma forme

Ce programme s'adresse à tous : les personnes sédentaires pour lesquelles courir constitue un défi, les personnes désireuses de devenir coureurs, les joggeurs souhaitant se maintenir en forme et améliorer leur performance ! L'avantage de ce programme est que nous proposons un programme adapté au rythme de chacun. L'objectif de cette activité est de répondre aux attentes de tous les citoyens, et d'apporter un éventail de propositions pour qu'ils trouvent le programme adéquat, permettant de courir à son rythme tout en dépassant au fur et à mesure des séances, encadré par un coach.

Pour cela, 4 groupes ont été créés, à savoir : le niveau 1 – débutant- (0 - 5 km), le niveau 2 (5 - 10 km), le niveau 3 (10 kms et plus) et un niveau 4 (trail). Cela permet à chacun d'aller à son rythme tout en augmentant ses capacités...tout ça bien entendu dans la convivialité et la bonne humeur !

Durant l'année 2019, deux sessions ont été mises en place : la session de printemps et la session d'automne. Au total, nous pouvons compter 251 participants.

11. Construction d'un char

Comme chaque année depuis 25 ans, les festivités carnavalesques de Genappe rassemblent de nombreux habitants d'ici et d'ailleurs. Il s'agit du dernier carnaval de l'année (une semaine avant Pâques) organisé dans la province du Brabant wallon.

A cette occasion, le Centre culturel de Genappe a pris part au cortège en réalisant un char qui résulte d'un travail collectif entre un groupe d'adolescents et un artiste contemporain. A travers cette création collective, nous avons souhaité inscrire l'art contemporain au cœur d'un événement festif et populaire mais surtout nous rapprocher des habitants que nous n'avons pas souvent l'occasion de côtoyer.

12. La fête des voisins

En 2019, la fête des voisins a eu lieu le 24 mai. Cet événement est une manifestation qui propose aux habitants de partager un moment de convivialité avec leurs voisins mais également d'interagir et de participer à la construction d'une commune plus proche et humaine.

Cela améliore le sentiment de sécurité et d'appartenance à une collectivité, une communauté, permettant de forger une identité fondée sur des valeurs communes d'ouverture et de solidarité.

Par le biais du Plan de Cohésion Sociale, nous contribuons au rapprochement interculturel et intergénérationnel des habitants.

Le Plan de Cohésion Sociale a donc collaboré avec l'asbl « Immeubles en fête » permettant de bénéficier de kit de communication à donner aux habitants et du chef du PCS comme « point-relais » pour faciliter l'organisation de leur événement.

13. Les apéros sur l'herbe

Ce projet est une initiative des comités des fêtes de Baisy-Thy, Genappe, Houtain-Le-Val, Ways et du Centre culturel en collaboration avec le syndicat d'initiative et le plan de cohésion sociale de la Ville de Genappe.

Cela permet de se retrouver entre collègues, amis ou en famille pour vivre un moment convivial.

Les apéros proposent une ambiance musicale sympa, la découverte de produits du terroir, la dégustation de bières locales, un bar à cocktail, une petite restauration le tout en plein cœur des plus beaux paysages de Genappe.

L'idée est que ces apéros soient décentralisés, et qu'ils aient lieu à des endroits différents pour pouvoir faire découvrir aux habitants de Genappe des lieux, villages, moins connus peut-être pour eux.

L'objectif est de valoriser le patrimoine de Genappe : Patrimoine naturel, culturel et culinaire et d'offrir un lieu de rencontre et d'échanges pour les habitants et les travailleurs de Genappe.

14. Délibère-toi

Le projet "Délibère-toi!" est réalisé par l'asbl Amarrage et propose aux jeunes de participer à un événement positif et participatif durant la période des délibérations de juin. Durant 10 jours, des actions citoyennes, culturelles, sportives et de découverte de métiers dans toute la Province du Brabant wallon sont proposées. Le second axe de ce projet propose un festival original puisqu'il est créé par les jeunes.

Le chef du Plan de Cohésion Sociale est un point-relais de l'information et propose à ses partenaires et acteurs de terrain de participer audit projet. Il établit le contact entre l'asbl et les partenaires potentiels et effectue la communication à ce sujet afin que le projet puisse profiter aux jeunes de Genappe.

15. Santé

Nous nous occupons de toutes les demandes des citoyens relatives au domaine de la santé, et les dirigeons au mieux vers les instances compétentes suivant la demande. De plus, nous réalisons sur le site internet de la Ville un annuaire Soins et Santé afin que les citoyens disposent d'une meilleure vue d'ensemble des soins offerts à Genappe. Des conférences sont également réalisées dans le cadre de l'axe santé du Plan de Cohésion Sociale. Notamment des conférences sur le Brûlé parental, le parcours HP en 2018... En 2019, nous regardons pour réaliser un planning de conférences pour l'année à venir. Ces conférences sont gratuites et ouvertes à tous les citoyens.

16. Création et suivi d'une maison médicale

Différents médecins de l'entité ont interpellé Madame Bury afin que la Ville les aide à développer une maison médicale pour les habitants de Genappe. C'est donc le Plan de Cohésion Sociale qui accompagne les médecins, psychologues etc... à mener à bien leur projet. Le Centre Médical a vu le jour en mars 2018.

17. La Bourse des Kids

La Bourse des Kids permet à ses participants de réaliser des emplettes pas chères, moyennant un coût permettant aux enfants de partir à plus faible coût en voyage scolaire ! Suite à cette action s'est développée une bourse d'échange sur les réseaux sociaux, mettant en avant les liens que cela a pu créer sur base d'une action de solidarité.

18. Prêt de gobelets réutilisables

Depuis l'année 2018, il est possible pour toute association de bénéficier de prêt de gobelets réutilisables, disponibles à la commune de Genappe.

Les demandes ont été nombreuses, et nous sommes heureux du succès remporté ! Par cette démarche, les associations et la Ville permettent de contribuer à favoriser l'écologie et sensibiliser les habitants de l'entité à un comportement éco-responsable.

Par cet achat, la commune de Genappe vise à encourager les organisateurs de manifestations à réduire leurs déchets et leur impact sur l'environnement. Lors des manifestations, beaucoup de gobelets en plastique sont utilisés et jetés. Cette démarche d'utilisation de gobelets réutilisables permet de maintenir la propreté du site tout en manifestant un intérêt écologique.

Ces gobelets sont mis à disposition pour des événements organisés par des comités, associations n'ayant pas un but lucratif privé et pour des événements organisés par des structures communales. Les gobelets réutilisables sont prêtés pour l'organisation de manifestations se déroulant sur le territoire de la Commune de Genappe. Le prêt de gobelets s'effectue à titre gratuit et la commune demande que les organisateurs, prennent à leurs frais, le lavage des gobelets.

Pour pouvoir en bénéficier, la demande de prêt est introduite au moyen du formulaire téléchargeable sur le site internet de la Ville de Genappe ou disponible au service des Affaires Générales, au plus tard,

15 jours avant la manifestation, par courrier au Plan de Cohésion Sociale, Espace 2000 n°3 1470 Genappe ou par courriel à justine.servais@genappe.be. Il est également demandé de lire le règlement s'y rapportant.

19. Les gens du voyage

La Ville de Genappe reçoit des demandes provenant de Gens du Voyage pour pouvoir séjourner, quelques temps, sur le territoire. La Ville met donc un terrain à disposition avec le matériel requis (accès à l'eau et l'électricité) et a mis en place une convention pour que tout cela se passe au mieux. C'est l'assistante sociale de la Ville qui a contact avec les demandeurs, les habitants, le Centre de médiation des gens du voyage et participe à des formations sur le sujet.

20. Création d'un espace multisport aux Crawannes

Depuis plusieurs années, l'Aide en Milieu Ouvert Tempo réalise un travail de rue dans ce quartier, confectionné de logements sociaux appartenant à l'Immobilière Sociale Notre Maison. C'est alors que les membres de l'AMO reçoivent diverses demandes, auxquelles ils répondaient via un travail de terrain. Néanmoins, l'une d'elle était récurrente : la rénovation du terrain de foot.

Pour pouvoir répondre au mieux à la demande de la population, l'AMO, Madame Bury, Monsieur Tubiermont et Notre Maison ont décidé de collaborer.

En effet, la rénovation de l'espace multisport dans ce quartier ne pouvait être que bénéfique.

Tout d'abord, le vieillissement du terrain rend la pratique du sport dangereuse, il y a déjà eu quelques accidents tels qu'une jambe cassée, des entorses...

Ensuite, c'est un lieu facilitant la cohésion sociale et l'intergénérationnel entre les jeunes et leurs familles : les jeunes et adultes jouent en équipe et se retrouvent autour d'un sport.

De plus, c'est un outil communautaire et de rencontre. Géographiquement, le terrain est situé en plein milieu du quartier et il y a également la présence de bancs. Il n'est pas rare que des personnes s'y retrouvent.

Ajoutons à cela que le sport est un atout pour mener une vie en bonne santé. Il constitue également un défouloir, un esprit d'équipe et permet de s'évader.

Enfin, par rapport au jardin d'enfants, ce dernier constitue un lieu convivial, un endroit permettant aux parents de se rencontrer et d'échanger leurs expériences ainsi qu'un lieu facilitant l'intergénérationnel car il permet aux grands-parents de venir jouer et surveiller leurs petits-enfants.

C'est pour toutes ces raisons énoncées ci-dessus que nous avons pensé qu'il était important de participer à ce projet.

Concernant les démarches entamées, il y a eu diverses rencontres avec les habitants et jeunes du quartier, avec l'architecte, avec Notre Maison... afin de pouvoir avoir une idée du projet dans lequel nous allons nous engager ainsi que pour réaliser un projet moins ponctuel : un comité de quartier.

C'est un « sous-projet » au projet initial qui permettra de réaliser un réel travail sur le long terme auprès des personnes bénéficiant de logements sociaux. Par ce comité de quartier, l'assistante sociale du Plan de Cohésion Sociale aura pour mission de fournir un travail de terrain, une aide de première ligne, de concilier tant les jeunes que les personnes plus âgées, de réaliser un encadrement et de mettre sur pied un travail en réseau... bref, tous ces outils contribueront à l'amélioration de la qualité de vie des habitants, à leur épanouissement et à favoriser la cohésion sociale et l'intergénérationnel. L'espace multisport a vu le jour en août et une inauguration a été réalisée.

21. Table Ronde de lutte contre la pauvreté infantile

La Ville de Genappe et son Plan de Cohésion Sociale participent à la table ronde de lutte contre la pauvreté infantile. Cette table ronde est organisée par le CPAS. L'objectif est de réunir les acteurs du secteur de la jeunesse, de la pauvreté, de la petite enfance pour traiter d'un sujet à chaque réunion et réaliser des actions concrètes, différentes chaque année. Suite aux « Tables rondes contre la pauvreté infantile », le CPAS a mis en place différentes actions, dont une halte accueil « La Parenthèse », la poursuite de réunions de coordinations des acteurs autour de la problématique etc...

Ces actions nous paraissent s'inscrire dans l'axe « retissage des liens sociaux » du Plan de Cohésion Sociale.

22. Les Résidents du Lothier

L'objectif du Plan de Cohésion Sociale étant de favoriser la cohésion et l'intergénérationnel, cela paru adéquat de se tourner vers la tranche de population plus âgée. Chez les Résidents du Lothier, des réunions sont organisées pour que les résidents puissent exprimer leurs doléances. Cela a pour but de s'améliorer et s'adapter aux attentes d'une population en constante évolution et, par ce biais, vise l'amélioration des conditions de vie des personnes. La chef de projet assiste à ces réunions afin de se tenir informée des attentes et demandes de cette partie de la population et pour envisager des solutions communes avec eux, dans les champs d'action possibles.

23. Coup de pouce

Il existe à Genappe un gros problème de mobilité. En effet, aucune autoroute ne traverse le territoire, mais il est néanmoins desservi par des routes régionales (N5, N25...). Ces axes permettent de rejoindre rapidement les grands axes périphériques (E411, E42...). De plus, aucune gare n'est présente dans la commune mais par contre, on en trouve à proximité: Nivelles et Ottignies. A côté du réseau ferroviaire, la commune est desservie par le réseau de bus TEC, même si l'offre reste peu développée. De nombreux quartiers ne bénéficient pas d'arrêts. Se déplacer entre les villages est très difficile. Les personnes non motorisées (jeunes, personnes précarisées, personnes âgées) rencontrent d'importantes difficultés pour leurs déplacements mais aussi pour accéder aux gares des communes limitrophes. Le problème de mobilité renforce notamment le sentiment d'isolement des personnes. Il y a des personnes qui ont des difficultés à se déplacer à des rendez-vous médicaux ou encore à bénéficier de soins ou faire leurs courses.

Une convention de partenariat, avec transfert financier de 5500€/an, est établie entre l'asbl Coup de Pouce à Genappe et la Ville afin de soutenir l'asbl dans ses activités, est renouvelable tacitement pour autant qu'elle reste liée à la réalisation du Plan de cohésion sociale approuvé par le Gouvernement wallon.

D'année en année, les nouveaux bénéficiaires ne cessent d'augmenter. Ce service de mobilité solidaire reste et restera un moyen indispensable pour permettre les déplacements vers les lieux de soins pour les personnes isolées de la commune.

24. Domus

L'asbl Domus est une asbl qui assure les soins palliatifs aux patients situés sur le territoire. Elle est présente sur l'entité de Genappe et propose des alternatives aux médecins traitants et aux équipes soignantes dans le but d'assurer le confort du patient.

Le public visé sont les personnes à domicile, en maison de repos ou en institution d'hébergement agréée, atteintes d'une maladie incurable au pronostic fatal à brève échéance.

Domus est une équipe interdisciplinaire, composée de médecins, infirmières, psychologues, administratifs et bénévoles, tous spécialisés en soins palliatifs. Elle a pour priorité de soulager la douleur physique, de veiller au confort du malade, en étroite collaboration avec le médecin traitant et les autres intervenants du domicile (infirmières de soins, kinés, assistantes sociales,...). Son action prend en compte les aspects sociaux, psychologiques et relationnels des patients en fin de vie, et de ses proches s'ils le souhaitent. Domus apporte une aide à la réflexion éthique, donne des avis, coordonne et soutient les intervenants du domicile, selon les besoins.

En 2019, la ville a opéré un transfert de 500€ pour le fonctionnement de l'asbl.

25. Le Centre Culturel

Pour l'année 2019, le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe donne un subside financier d'une valeur de 1.500 euros/ an au Centre Culturel. Ce dernier est soucieux de soutenir un développement culturel et se positionne comme un trait d'union entre les multiples réalités d'un territoire et les enjeux socioculturels contemporains. En collaboration étroite avec les différents acteurs locaux et la population, il favorise le foisonnement de la vie artistique, citoyenne et associative caractérisée par une grande diversité d'initiatives.

De plus, il soutient et apporte sa contribution aux initiatives menées par la Ville de Genappe dont, par exemple, Genappe perd la boule et la Semaine de l'Environnement. Nous participons également au Conseil d'orientation du Centre Culturel.

26. Les Ateliers du Léz'Arts

Le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe subsidie une partie des projets des Ateliers du Léz'Arts.

Ces différentes actions ont eu pour objectifs de créer et recréer du lien entre les habitants à travers un thème.

Lors de ces ateliers, les participants ont eu l'opportunité de travailler autour de ce thème. Diverses interventions artistiques et participatives ont également été menées.

27. Soins et Santé

En 2019, un transfert financier de 1.500€ a été réalisé afin de soutenir l'Asbl dans ses activités.

L'asbl Soins et Santé Genappe publie « le Vade-mecum du maintien à domicile ». Le but de l'association est de développer des actions qui favorisent le maintien des personnes à domicile, de permettre aux intervenants de la santé de mieux se connaître et de travailler en réseau.

Elle organise également des conférences pour les professionnels de la santé à Genappe et pour le grand public.

28. La Ressourcerie

Le Conseil Communal en date du 24 avril 2011 a marqué son accord sur les termes de la convention d'occupation établie entre la Ville et la Ressourcerie de la Dyle relative à l'occupation des bâtiments de l'ancienne Gendarmerie, situés rue de Glabais n°14 pour une période de 5 ans, permettant dès lors, l'installation de la Ressourcerie de la Dyle à Genappe.

La Ressourcerie de la Dyle, créée en décembre 2009, est une entreprise d'insertion (sclri) à finalité sociale active dans le traitement des encombrants, conformément à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 6 juin 2009.

Les objectifs :

- La réduction des déchets,
- permettre aux clients de se procurer des articles de qualité à des prix modiques,
- sensibiliser à l'environnement,
- Créer de la formation et de l'emploi.

Les matières valorisables (vêtements, meubles, jouets, matériaux de construction, livres, etc...) proviennent d'apports volontaires principalement du secteur résidentiel, mais aussi des secteurs professionnels.

Depuis le début de la collaboration, 25 personnes ont été engagés en art 60. 22 d'entre eux ont terminés leurs stage. Ce qui représente 88% de réussite. L'équipe compte 11 personnes qui travaillent au sein de la Ressourcerie.

L'installation à Genappe, de la Ressourcerie de la Dyle associée à la formation de valoriste organisée par l'A.I.D, rencontre l'objectif global de départ du Plan visant la formation ou l'insertion socioprofessionnelle d'un public fragilisé.

29. La Maison des Jeunes

Nous subsidions la Maison des Jeunes de Genappe pour son bon fonctionnement et afin qu'elle puisse réaliser des activités abordables financièrement mixant tous les jeunes.

30. Participation à la Journée « Garder le sourire »

Cette journée est organisée par le Centre Public d'Action Sociale de Genappe et a pour objectif de faire découvrir aux enfants participants les différentes structures où ils peuvent se renseigner, demander de l'aide, se retrouver... Le service social reçoit donc, sur la journée, 100 enfants et organise une activité pour que les enfants, de manière ludique, découvrent la commune et en connaissent les différents services.

31. Egalité des Chances

Nous travaillons également sur l'égalité des chances et traitons les éventuelles demandes s'y rapportant.

32. Handicontact

Le chef de projet du plan de cohésion sociale est également l'agent handicontact de la commune, cela rentre dans le développement de l'axe santé du PCS.

En tant qu'agent handicontact, il est le point-relais entre les diverses questions des citoyens et l'AviQ et publie chaque mois, une fiche d'information via tous les canaux de communication dont la commune dispose.

Hors PCS : Genappe perd la Boule et Place aux enfants

PLAN D'URGENCE ET D'INTERVENTION COMMUNAL - PUIC

En application de l'Arrêté Royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention, **chaque commune doit disposer d'un plan général d'urgence et d'intervention communal.**

Ce Plan a pour but de faire face à tout événement qui entraîne ou qui est susceptible d'entraîner des conséquences dommageables pour la vie sociale, comme un trouble grave de la sécurité publique, une menace grave contre la vie ou la santé de personnes et/ou contre des intérêts matériels importants, et qui nécessite la coordination des disciplines afin de faire disparaître la menace ou de limiter les conséquences néfastes.

Les différentes disciplines représentées lors des réunions mensuelles de sécurité sont les suivantes:

DISCIPLINE 1 : Opérations de secours.

La discipline 1 est exercée par les services d'incendie du Brabant wallon, éventuellement renforcés par des services extérieurs à la province ou par la protection civile conformément à l'A.R. du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention.

DISCIPLINE 2 : Secours médicaux, sanitaires et psychosociaux

La discipline 2 comprend les mesures d'aide aux victimes médicale urgente, la prise des mesures conservatoires y afférentes pour la santé publique et les secours psychosociaux aux victimes.

DISCIPLINE 3 : Police du lieu de la situation d'urgence

La discipline 3 est exercée par les polices locales et la police fédérale.

DISCIPLINE 4 : Appui logistique

Cette mission est essentiellement exercée par la Protection civile, la Défense, les services communaux des travaux, voire des entrepreneurs privés.

DISCIPLINE 5 : Information

En phase communale, celle-ci relève de la compétence directe du Bourgmestre.

La discipline 5 est exercée par le Directeur de l'information (Dir-Info) et la cellule d'information communale.

Réunions de la cellule de sécurité

De nombreuses festivités sont organisées chaque année sur l'entité de Genappe.

Conformément à l'article 26 du Code de la Citoyenneté, « §1 : Toute manifestation publique en plein air, tout rassemblement, tout événement ou toute distribution organisés sur la voie publique ou en dehors de celle-ci, avec ou sans véhicule, de nature à encombrer la voie publique ou à diminuer la commodité et la sécurité de passage, ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation préalable et écrite du Bourgmestre ».

« §4 : Selon l'ampleur ou la nature de la manifestation, le Bourgmestre peut convoquer une réunion de coordination (réunion de sécurité) regroupant l'organisateur, les responsables des services de Police et de secours ainsi que toute personne ou tout organisme jugé utile pour déterminer les mesures à prendre afin de préserver l'ordre public ».

Au cours de la période considérée, la cellule de sécurité s'est réunie 12 fois.

- 10 réunions ont été fixées suite à des demandes d'autorisation d'organisation d'événements/ de festivités dans l'entité de Genappe (ducasses, kermesses, festivités de grande importance exigeant la mise en place d'un plan de sécurité, ...).

Selon la nature de l'événement, y ont principalement participé, outre les organisateurs, la police (D3), la zone de secours (D1) et des représentantes du SPF Santé Publique (service d'aide médicale urgente) :

- Le 21 novembre 2018 pour l'événement « Genappe perd la Boule » des 14, 15 et 16 décembre 2018 ;
 - Le 17 janvier 2019 suite à la demande d'autorisation d'organisation d'une brocante sur le site Vandeveld. Cette demande a en outre fait l'objet d'une enquête publique, réalisée à la demande du Collège communal ;
 - Le 20 février 2019 pour l'organisation des soumonces du 30 mars et du Carnaval des 13, 14 et 15 avril 2019 ;
 - Le 20 février 2019 pour l'organisation du « Vintage music festival » des 26 et 27 juillet 2019 ;
 - Le 1er avril 2019 pour l'événement « Clownmania » du 30 juin 2019 ;
 - Le 25 avril 2019 pour le passage du Tour de France, le 6 juillet 2019, sur le territoire de la Ville de Genappe ;
 - Le 3 juin 2019 pour l'organisation d'une Garden Party, le 22 juin 2019, sur une propriété privée, le nombre d'invités étant susceptible d'avoir un impact sur la voie publique ;
 - Le 14 juin 2019 pour l'organisation des jeux inter-villages de Genappe les 30 et 31 août 2019 ;
 - Le 17 juillet 2019 pour l'événement « Les Journées Louis XI » des 7 et 8 septembre 2019 ;
 - Le 17 octobre 2019 pour l'événement « Genappe perd la Boule » des 20, 21 et 22 décembre 2019.
- Le 25 juillet 2019, au moment de la canicule, un important incendie s'est déclaré dans les campagnes qui longent la N5 à Baisy-Thy. Vu l'ampleur de celui-ci et le fait que son évolution menaçait les commerces et habitations proches, le plan d'urgence communal a été déclenché. Les représentants des différentes disciplines se sont rendus au Centre de crise. Du personnel communal a également été rappelé afin de pouvoir leur prêter main forte.
- Une réunion de débriefing (Incendie à Baisy-Thy) a été réalisée au centre de crise le 4 octobre 2019. Il a paru important de donner aux différentes disciplines l'occasion d'exprimer leur ressenti sur la manière dont a été géré l'événement du 25 juillet 2019 :
Le centre de crise a-t-il bien été tenu informé de ce qui se passait sur le terrain ? La communication est-elle bien passée entre les différentes disciplines ? Quelles décisions ont été prises au sein de chaque discipline ? Était-ce les bonnes décisions ? Ont-elles été prises au bon moment ?... Que peut-on en tirer de positif, à quoi doit-on être attentifs à l'avenir ? Que peut-on améliorer au niveau de la gestion des situations de crise dans le futur ?...

Mise à jour du plan d'urgence

Durant la période sous référence, le travail de mise à jour du plan d'urgence s'est poursuivi avec la participation active des différentes disciplines présentes en cellule de sécurité.

ICMS

En 2016 ont été fêtés les 10 ans de la planification d'urgence.

Des changements ont été annoncés par le fédéral ainsi que l'adoption d'une loi modifiant l'Arrêté royal de 2006.

Suite aux attentats, le fédéral a investi dans l'élaboration d'une plateforme ICMS permettant le partage d'informations à la fois entre les différentes disciplines mais également entre les différents niveaux de pouvoirs.

Si un événement de crise se produisait sur le territoire de Genappe, le fédéral aurait, grâce à cette plateforme, accès aux différentes informations propres à la Ville de Genappe. Il disposerait notamment d'une cartographie précise de l'entité.

En 2016-2017, les données propres à la Ville de Genappe (plan d'urgence, fiches d'actions, entités de contact, ...) ont été introduites sur cette plateforme ICMS.

Des formations ont également été dispensées, par le Gouvernement provincial du Brabant wallon, aux différentes communes, Villes, zones de police, ... du Brabant wallon en vue de l'utilisation, à terme, de cette plateforme.

Un exercice d'utilisation en ligne d'ICMS a été réalisé le 14 juin 2018. Un cas a été créé par l'attachée de planification du Gouvernement provincial. A distance, celle-ci a injecté des tâches nous permettant

de parcourir les principales fonctions utiles en gestion de crise ou d'événement. Le but de cet exercice était de nous aider à nous servir de la plateforme.

Une mise à jour des informations présentes dans ICMS doit régulièrement être réalisée.

BE-Alert

En séance du 5 juillet 2017, la Ville de Genappe a décidé de souscrire à la convention BE-Alert et Alert-SMS dans le cadre d'une information des citoyens en cas de risques spéciaux ou de situation d'urgence.

Les citoyens peuvent s'inscrire à Be-Alert et recevoir gratuitement des messages d'alerte quand une situation d'urgence se présente, comme par exemple un risque d'inondation, un incendie, une pollution, etc ...

Durant la période sous référence, un test Be-Alert a été réalisé (le 3 octobre 2019). Un sms et/ou un mail a été envoyé aux citoyens de Genappe s'étant inscrits à Be-Alert via le site www.be-alert.be

Des informations paraissent régulièrement dans le journal de Genappe et sur le site internet de la Ville afin d'inciter les habitants à s'inscrire à Be-Alert.

AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE

En collaboration avec la police de Genappe, les Affaires générales rédigent les autorisations du Bourgmestre en cas de festivités, d'événements sur le domaine public, d'occupation de la voie publique, d'affichage temporaire, de marches, de courses cyclistes, etc...

Le nombre d'arrêtés de police et de rapports au Bourgmestre rédigés par la Zone de police sont mentionnés dans la partie Police – Zone Genappe/ Nivelles – Décisions des autorités de Genappe pour son territoire.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Chef de service
Redaelli Olivier

Lebrun Evelyne
Van Roy Audrey

TRAITEMENTS ET SALAIRES

Le service GRH prépare, calcule et transmet au Service Finances tous les mois le traitement de plus ou moins 150 agents auxquels viennent s'ajouter les indemnités des travailleurs ALE, des bénévoles et les participations au salaire des prestataires article 60 mis à disposition de la Ville.

La part du coût de la main-d'œuvre communale dans le budget global s'élève toutes charges et subsides déduits à 30,75 %.

Annuellement le Service gère près de 200 travailleurs de statuts différents et particuliers (personnel définitif, contractuel, contractuel subventionné, étudiants, moniteurs....).

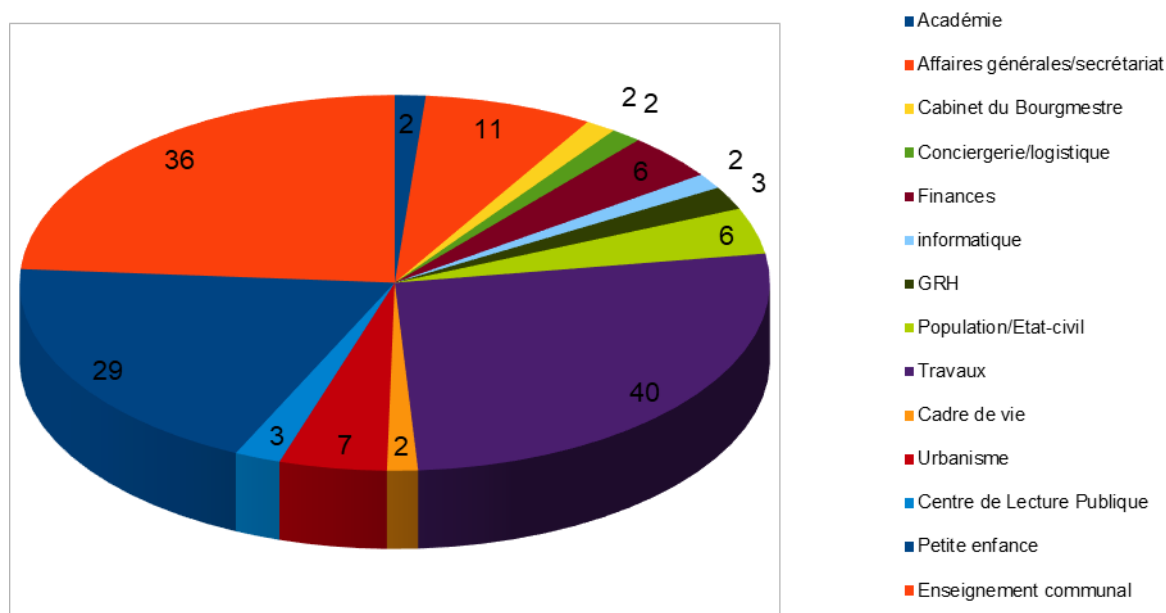
GESTION DU PERSONNEL – EVALUATIONS – RECRUTEMENTS – FORMATIONS

Le Service de la Gestion des Ressources Humaines gère tous les événements de la vie professionnelle du travailleur, et traite toutes les demandes générales et particulières soumises aux instances communales. D'autre part, le Service remplit toutes les obligations sociales et légales auprès de l'ONSS, du précompte professionnel...

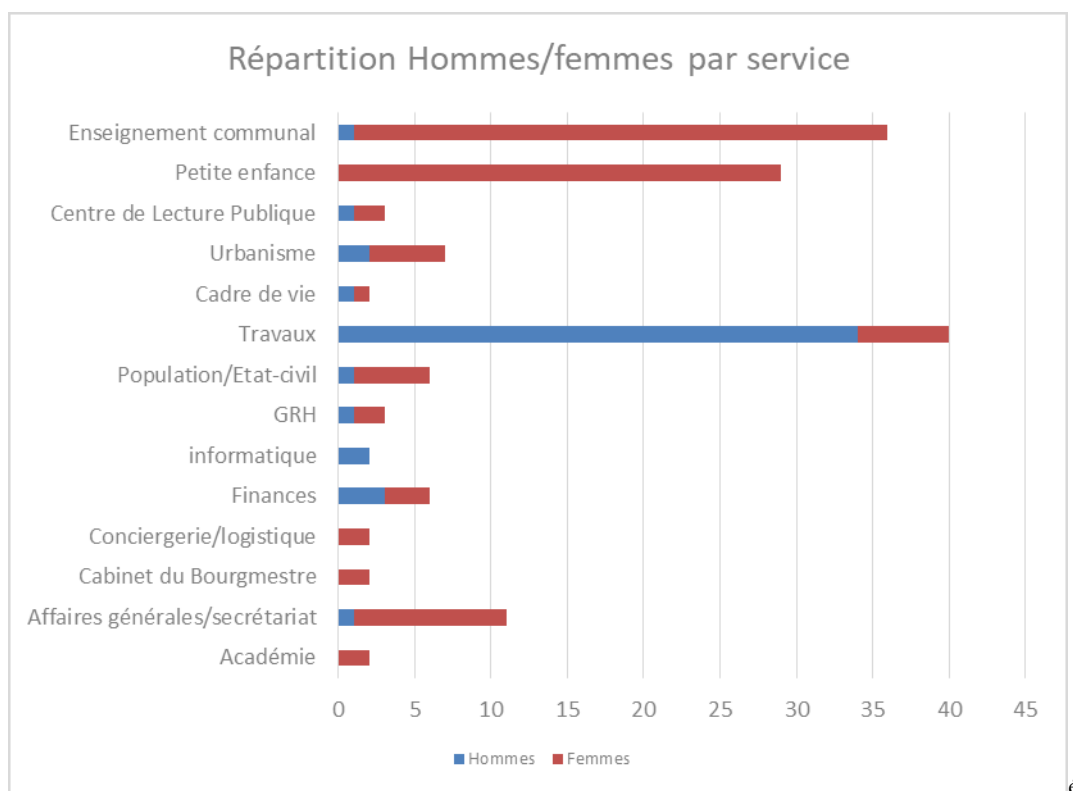
Pendant la période de référence, 823 dossiers ont été présentés au Collège Communal et 18 au Conseil Communal.

Les données clés principales sont :

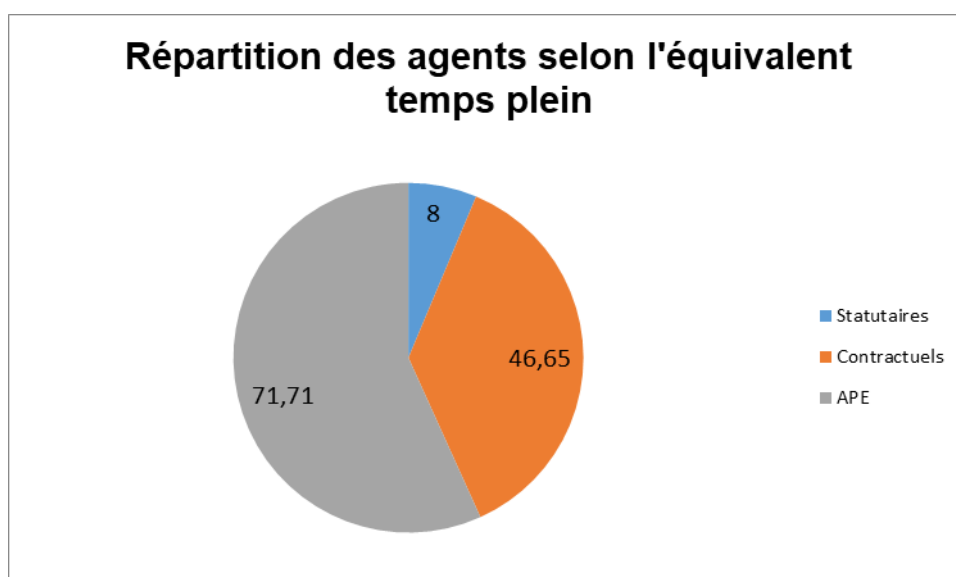
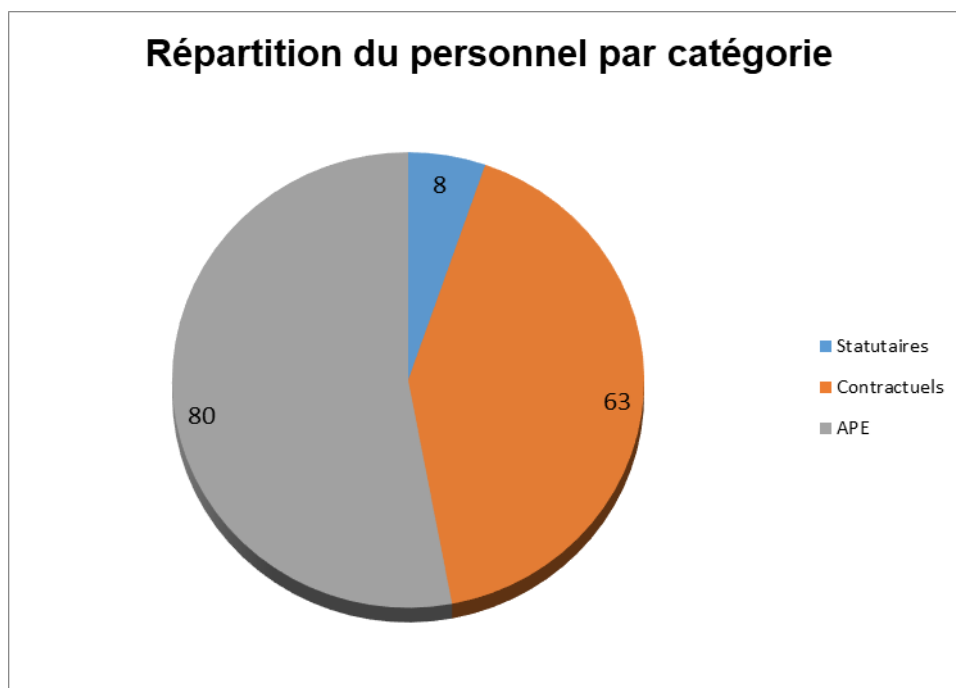
Répartition des agents par service



Services	Nombre de travailleurs	Hommes	Femmes
Académie	2	0	2
Affaires générales/secrétariat	11	1	10
Cabinet du Bourgmestre	2	0	2
Conciergerie/logistique	2	0	2
Finances	6	2	4
informatique	2	2	0
GRH	3	1	2
Population/Etat-civil	6	1	5
Travaux	40	34	6
Cadre de vie	2	1	1
Urbanisme	7	2	5
Centre de Lecture Publique	3	1	2
Petite enfance	29	0	29
Enseignement communal	36	1	35
TOTAL	151	47	104



Catégories	Nombre	Pourcent
Statutaires	8	5,30%
Contractuels	63	41,72%
APE	80	52,98%
Totaux	151	100,00%
	équivalent TP	Pourcent
Statutaires	8	6,33%
Contractuels	46,65	36,92%
APE	71,71	56,75%
Totaux	126,36	100,00%



Durant l'année écoulée, les dossiers suivants ont été gérés par le Service en question :

ENGAGEMENTS - RECRUTEMENTS

En ce qui concerne les recrutements, 337 candidatures ont été traitées : 207 personnes ont été convoquées et 130 refusées. 112 candidats ont participé à une épreuve écrite, 87 à une épreuve orale, 42 ouvriers ont présenté une épreuve pratique.

Ces recrutements ont concerné les services Affaires générales, Finances, Travaux, Urbanisme, les écoles et la petite enfance. Pas loin de 12 fonctions différentes ont été pourvues au terme de ces épreuves.

Dans le cadre des agents contractuels subventionnés (APE) – 22 engagements

Agent constatateur, surveillant de la zone bleue : 1 agent à 27 heures par semaine

Crèche et MCAE : 4 puéricultrices à mi-temps

Service Population : 1 agent temps plein

Service Urbanisme : 1 agent technique temps plein

Service Affaires Générales /Secrétariat communal : 1 agent temps plein

Service Accueil : 1 agent mi-temps, 1 agent 3/5^{ème} temps

Centre de Lecture Publique de Genappe : 1 agent temps plein

Service administratif des travaux :et cadre de vie : 1 agent temps plein

Cabinet du Bourgmestre : 1 agent 4/5^{ème} temps (34 heures 24 minutes par semaine en septembre 2019)

Service Technique des Travaux : 1 agent technique « Bâtiments » à temps plein

Service Transition et participation : 1 agent temps plein

Service Travaux : Les désignations et recrutements suivants ont été effectués :

- un ouvrier qualifié Espaces verts temps plein
- un ouvrier manœuvre pour l'Equipe Cimetières/Propreté à temps plein
- deux ouvriers qualifiés dans l'équipe « Bâtiments » à temps plein
- un ouvrier saisonnier polyvalent en renfort pour l'équipe Espaces Verts à temps plein
- un ouvrier manœuvre équipe « Bâtiments » à temps plein
- un ouvrier saisonnier polyvalent équipe « Espaces Verts » à temps plein

Dans le cadre des agents contractuels – 5 agents

Accueillante : 1 accueillante conventionnée pour un co-accueil, 2 puéricultrices temps plein pour le Co-Accueil

Service Finances : 1 agent à temps plein

Académie de Musique, de Danse et des Arts de la Parole : 1 employée administrative

Au sein des écoles communales.

Dans le cadre des agents stagiaires en vue d'une nomination définitive– 1 agent

Service Finances : 1 directrice financière à temps plein

Dans le cadre de l'accueil temps libre (ATL) et des surveillances de temps de midi, 28 surveillants des garderies d'enfants aux écoles communales de Genappe, ont été engagés pour une durée déterminée prenant cours le 1^{er} septembre 2018 et expirant à la fin de l'année scolaire, soit le 30 juin 2019 et du 1^{er} septembre 2019 au 30 juin 2020, assumant ensemble hebdomadairement 388 heures 20 minutes de surveillance.

653 heures 30 minutes de remplacement de surveillances de garderie ont été nécessaires pour assumer l'accueil des enfants durant les temps de midi et les heures d'accueil du temps libre, vu les absences pour maladie et maladie de longue durée.

Au niveau du nettoyage des installations scolaires et autres, 13 agents ont effectué des prestations et le volume horaire hebdomadaire a été arrêté à 284 heures 05 minutes pour l'ensemble des bâtiments.

Les remplacements de nettoyeuses malades ont généré 493 heures 30 minutes de prestations.

On a également engagé 1 assistante maternelle PTP à l'implantation de Ways, 1 assistante administrative PTP à l'implantation de Houtain-Le-Val, 1 agent administratif ALE à l'implantation de Houtain-le-Val, 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Vieux-Genappe, 1 assistante maternelle APE à l'implantation de Houtain-le-Val, 1 assistante maternelle PTP à l'implantation de Bousval

Pour les plaines de vacances :

Désignation des coordinateurs

Les coordinateurs ont été désignés dans le cadre des agents mis à disposition de la Ville par une convention avec le CAPE.

Désignation des moniteurs

Pour animer les plaines de vacances 8 moniteurs ont été engagés pendant les vacances de printemps et 19 pendant celles d'été.

Désignation des surveillantes de garderies et des techniciennes de surfaces

Le nettoyage des locaux occupés dans le cadre de la plaine de printemps a été effectué par le personnel d'entretien des écoles communales de Genappe, sections de Bousval et de Baisy-Thy. Pour les plaines de vacances d'été, deux prestataires ont été désignées pour assumer 105 heures de nettoyage, en plus du personnel de l'école.

En ce qui concerne les heures de garderies, 40 heures ont été prestées durant les plaines de vacances de printemps par trois surveillants et les prestations pendant les vacances d'été ont été assumées par le personnel de l'ISBW.

A la piscine communale :

Désignation des maîtres nageurs

4 maîtres-nageurs ont assumé l'entièreté des prestations pour la surveillance de la piscine effectuant ainsi 423 heures de travail.

Désignation des techniciennes de surfaces

Trois techniciennes de surfaces ont effectué ensemble 44 heures de nettoyage pour maintenir la piscine dans un état de propreté satisfaisant.

Au sein des MCAE

Désignations et remplacements des puéricultrices

Deux puéricultrices ont bénéficié d'une réduction de prestations d'un 1/5^{ème} temps dans le cadre de l'interruption de carrière, 1 à 7/10^{ème} est passée à temps plein (80 % CDI et 20 % remplacement d'un agent en interruption de carrière), 1 est passée d'un mi-temps à un 7/10^{ème}, 1 autre est passée d'un 3/5^{ème} temps à 4/5^{ème} temps.

En remplacement des puéricultrices absentes pour maladie, 1069 heures ont été effectuées par les puéricultrices à temps partiel.

Désignation et remplacements des auxiliaires professionnelles

A la MCAE « Les Petits Bateaux » le nettoyage représente 21h30 par semaine.

A la Crèche « Les Mini-Pousses » 28 heures par semaine.

Les remplacements ont généré 724 heures de travail pour le nettoyage de la MCAE et de la Crèche. 805 heures 30 minutes de remplacement ont été nécessaires dans le cas des 4 cuisinières des MCAE et Crèche.

Désignation d'étudiants

Au Service Travaux :

1 étudiant a été désigné pendant les vacances de printemps pour effectuer des travaux au sein de l'équipe « Cimetières/Propreté », et 3 au sein des bâtiments communaux pendant les vacances d'été.

Dans le cadre de l'opération « été solidaire, je suis partenaire », la Ville de Genappe a engagé 12 étudiants, répartis en deux équipes : une pour le CPAS de Genappe et une pour le Service Travaux. Ils ont consacré 840 heures à ces travaux.

Divers :

1 étudiante a été désignée pour aider les bénévoles à confectionner les colis pour les seniors à raison de 20 heures.

A la piscine communale : 7 étudiants se sont relayés durant les mois de juillet et août pour s'occuper de la vente de tickets et du maintien de la propreté des abords de la piscine globalisant ainsi ensemble 423 heures de prestations nécessaires à l'exercice de ces tâches.

Désignation de stagiaires

15 stagiaires ont effectué ou du moins commencé leur stage dans la période considérée : 1 au Service Travaux dans l'équipe « Cimetières/Propreté », 1 aux écoles communales de Genappe, section de Houtain-Le-Val, 3 à la MCAE « Les Petits Bateaux », 1 au Secrétariat communal/Affaires Générales, 2 au Service Cadre de Vie (énergie), 2 au Plan de Cohésion sociale, 1 à la Crèche « Les Mini-Pousses », 1 au Service Finances, 1 au Service Population/Etat civil et 2 au Service Urbanisme.

Désignation des « articles 60 » mis à disposition par le CPAS

4 prestataires article 60 ont été mis à disposition de la Ville : 1 dans l'équipe « Voiries/Festivités » et « Cimetières/Propreté », 1 pour le magasin du Service Travaux, 1 pour le nettoyage des bâtiments communaux, 1 pour administratif pour le l'école de Houtain-Le-Val.

Désignation de volontaires

L'école des devoirs a fonctionné durant l'année scolaire grâce à plusieurs volontaires consacrant en moyenne chacun 6 heures de leur temps par semaine.

Une bénévole a été désignée au Centre de lecture Publique de Genappe.

Désignation de surveillants habilités

Deux agents ont été désignés pour la sécurisation et la traversée des enfants de l'école Saint-Jean à Genappe et de l'école communale de Bousval.

Recrutements divers :

Pendant la période de référence, on a procédé à divers recrutements :

- Un ouvrier manœuvre équipe « Espaces Verts »
- Un gestionnaire de la transition et de la participation
- Un(e) employé(e) Service Population/Etat civil
- Une réserve de recrutement pour des puéricultrices pour les crèches et co-accueils
- Un(e) Directeur(trice) Financier (ère)
- Un agent constatateur préposé à la surveillance de la zone bleue
- Un(e) employé(e) administratif(ve) pour le Service Urbanisme
- Un(e) employé(e) administratif(ve) pour le Centre de Lecture Publique
- Un ouvrier manœuvre en maçonnerie pour l'équipe « Bâtiments »
- Un agent technique chargé de la maintenance des bâtiments et du suivi des impétrants
- Une assistante maternelle PTP pour l'école de Bousval
- Un Conseiller(ère) en rénovation urbaine
- Ouvrier polyvalent en espaces verts

Par ailleurs, le Service GRH a reçu 305 candidatures spontanées, ce qui a constitué une base de données permettant, dans certains cas, de trouver rapidement des prestataires pour assurer des remplacements, voire de surseoir à un emploi vacant.

LA GESTION DES CARRIERES

Evaluations :

46 dossiers d'évaluation ont été effectués pendant la période de référence :

Service Travaux : 2 employés administratifs, 1 ouvrier qualifié équipe « Espaces Verts », 2 ouvriers manœuvres polyvalent équipe « Cimetières/Propreté », 3 ouvriers qualifiés équipe « Bâtiments », 2 ouvriers manœuvres équipe « Bâtiments », 1 agent technique « Bâtiments », 1 ouvrier manœuvre équipe « Voiries/Festivités », 1 ouvrier manœuvre équipe « Espaces Verts », 1 chef d'équipe « Bâtiments »

Service Finances : 4 employés administratifs

Service Population/Etat civil : 4 employés administratifs,

Service GRH : 2 employées administratives

Secrétariat communal, Service Accueil : 2 employées administratives
Ecoles communales de Genappe, section de Houtain-Le-Val : 2 auxiliaires professionnelles
Ecoles communales de Genappe, section de Vieux-Genappe : 2 auxiliaires professionnelles
Ecoles communales de Genappe, section de Ways : 1 surveillante de garderies, 2 auxiliaires professionnelles
Ecoles communales de Genappe, section de Bousval : 2 auxiliaires professionnelles
Ecoles communales de Genappe, section de Loupoigne : 1 auxiliaire professionnelle
Ecoles communales de Genappe, section de Baisi-Thy : 5 auxiliaires professionnelles
MCAE « Les Petits Bateaux » : 1 auxiliaire professionnelle
Crèche « Les Mini-Pousses » : 1 auxiliaire professionnelle, 2 puéricultrices
Académie de Musique, de Danse et des Arts de la Parole : 1 auxiliaire professionnelle

Evolution de carrière :

Service Travaux : 4 agents de D1 à D2, 1 agent de E3 à D1, 1 agent de D5 à D6, 1 agent de D4 à D5
Cadre de Vie : 1 agent de A1 à A 2

Interruption de carrière

8 demandes de réduction des prestations dans le cadre de l'interruption de carrière ont été traitées,
Réduction d'un mi-temps : 1 agent au Service Population/Etat civil
Réduction d'1/5^{ème} temps : 1 au magasin du Service Travaux, 1 dans l'équipe Voiries/Festivités, 2 ouvriers chauffeurs, 1 à la Crèche « Les Mini-Pousses », 1 à la MCAE « Les Petits Bateaux », 1 chef d'équipe « Voiries/Festivités »

Réduction des prestations pour raison médicales

Une prestataire au Service Urbanisme continue à exercer un horaire à prestations réduites (mi-temps) en raison de problèmes de santé, une à la Crèche « Les Mini-Pousses » (quart temps à partir du 1^{er} octobre 2019) et une au Cabinet du Bourgmestre, suite à un parcours de réintégration.

Congé parental

Il y a eu 1 demande de congé parental au Centre de Lecture Publique de Genappe.

Congé d'allaitement

Il y a eu un congé d'allaitement à la MCAE « Les Petits Bateaux ».

Congés de circonstance

22 demandes de congés de circonstances ont été introduites et accordées par le Collège Communal. Elles émanaient du personnel suivant : 2 au service administratif des Travaux (3 jours et 2 jours et demi), 1 dans l'équipe Bâtiments (1 jour), 1 dans l'équipe « Espaces Verts », 1 chez le Contremaître (4 jours), 1 chez un agent technique « Bâtiments » (1 jour), 2 aux écoles communales de Genappe, section de Vieux-Genappe (3 jours et 2 jours), 1 aux écoles communales de Genappe, section de Bousval (1 jour), 2 aux écoles communales de Genappe, section de Baisi-Thy (1 jour et 1 jour), 1 aux écoles communales de Genappe, section de Ways (1 jour), 1 à la Crèche « Les Mini-Pousses » (1 jour), 1 à la MCAE « Les Petits Bateaux » (1 jour et demi), 1 Au Service des Accueillantes conventionnées (3 jours), 2 au Service Urbanisme (6 jours et 1 jour), 1 au Secrétariat communal (1/2 jour), 2 au Service Affaires Générales (2 jours et 1 jours), 1 au Service Population/Etat civil (1 jour), 1 au Service Web (1 jour). Toutes ces demandes ont été formulées par des travailleurs contractuels qui n'ont pas été rémunérés pour ces journées non prestées conformément à la législation en vigueur.

Participation à un jury d'examen

Le Chef du Service GRH a participé à l'examen de recrutement pour un poste d'attaché spécifique en gestion des ressources humaines organisé par la Commune de Walhain.

Activités syndicales

Le Comité de concertation / négociation syndicale s'est réuni à deux reprises pendant la période de référence, aux dates suivantes: 25 janvier 2019 et 4 octobre 2019.

Décisions diverses

Horaire d'été

Comme chaque année depuis le début de la législature, le personnel administratif et ouvrier a bénéficié de l'horaire d'été du 15 juillet au 9 août 2019 inclus. Les prestations quotidiennes sont effectuées de 7 h 30 à 13 h 30 sans interruption.

FORMATIONS - REUNIONS D'INFORMATIONS

Les formations (continué, générale ou spécifique), les réunions d'informations et la participation aux groupes de travail constituent des facteurs essentiels du maintien des standards de qualité dans le service rendu au citoyen. Le nombre de demandes traitées dans ce domaine durant l'année est repris ci-après par service :

Service Population / Etat civil : 6 travailleurs du service ont participé aux réunions d'informations professionnelles suivantes :

1. Formation ayant pour thème « élections mai 2019 » organisée par le SPF Intérieur, Direction générale institutions et Population, Service Population et Cartes d'identité, Support Communes du Brabant wallon.
2. Formation ayant pour thème « BAEC SAPHIR FBAEC » organisée par Civadis (frais de participation : 100,63 € HTVA).
3. Assemblée Générale du GAPEC (Groupement des Agents Population/Etat civil).
4. Formation de base « Population » organisée par les Editions Vanden Broele (frais de participation : 99 € TVAC).
5. Séance d'information ayant pour thème « Réunion du bureau du GTIBW (Groupe de Travail et d'Information des Responsables des Services Population/Etat civil du Brabant wallon) »
6. Formation ayant pour thème « Modernisation de l'état civil - suivi » organisée par les Editions Vanden Broele, en collaboration avec le GAPEC (frais de participation : 50 € par personne).
7. Séance d'information ayant pour thème « Nouveau décret – Action sociale – Intégration des personnes étrangères, ses arrêtés et circulaires sui organisent le parcours d'intégration » organisée par le CRIBW (Centre Régional d'Intégration du Brabant wallon) ».
8. Formation ayant pour thème « Droit des étrangers » organisée par les Editions Vanden Broele (frais de participation : 99 € par personne).
9. Réunion ayant pour thème « mise en œuvre de la BAEC » organisée par le GTIBW (Groupe de Travail et d'Information des Responsables des Services Population/Etat civil du Brabant Wallon) »
10. Séance d'information ayant pour thème « Rencontre avec la Ville de Genappe – Application ICAR » organisée par Bpost
11. Formation ayant pour thème « explications pratiques sur la matière d'étrangers dans les provinces », organisée par le Service Appui aux Partenaires externes de l'Office des Etrangers
12. Formation ayant pour thème « La filiation et le nom » organisée par les Editions Vanden Broele (frais de participation : 99 € TVAC).
13. Réunion ayant pour thème « Nationalités » organisée par le GTIBW (Groupe de Travail et d'Information des Responsables des Services Population/Etat civil du Brabant Wallon), en collaboration avec le CRIBW.
14. Séances d'information ayant pour thème « Nouvelle législation « cimetières » - présentation aux agents de terrain » organisée par le SPW Intérieur, Action sociale
15. Formation de base ayant pour thème « permis de conduire » organisée par le SPF Mobilité et Transports
16. Formation ayant pour thème « gestion de la violence » organisée par la Province du brabant wallon

MCAE : Conformément à la législation en vigueur le personnel des MCAE a suivi les formations suivantes qui ont été organisées à différentes dates :

1. Formation ayant pour thème « comment je gère les recrutements dans mon milieu d'accueil collectif ? – Labo pratique » organisée par l'équipe expertises du département d'Accueil de la Petite Enfance de l'ISBW.
2. Séances d'intervision organisées par l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) ASR BW, Administration régionale.
3. Séance d'information ayant pour thème « Intervision MASS » organisée par l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) »
4. Formation ayant pour thème « Hygiène dans les Crèches » organisée par Escala (frais de participation : 126 HTVA)

- 5 Journée de réflexion ayant pour thème « le lien, cet élément vital à tisser entre le professionnel de l'accueil et l'enfant » organisée par les coordinateurs accueil et par la Conseillère pédagogique de l'ONE « Office de la Naissance et de l'Enfance » pour le Brabant wallon.
- 6 Séance d'information ayant pour thème « la santé dans les milieux d'accueil » organisée par l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance »
- 7 Formation des évaluateurs organisée par l'Institut de Formation du Brabant wallon
- 8 Formation ayant pour thème « les douces violences au quotidien » organisée par l'ISBW (frais de participation : 7 € par personne TVAC).
- 9 Formation ayant pour thème « les Besoins de l'enfant » organisée par ISPPC.
- 10 Formation ayant pour thème « voir et recevoir la maltraitance » organisée par CERE ASBL
- 11 Formation ayant pour thème « éducation active des enfants de moins de 3ans » organisée par CEMEA (frais de participation : 56 €).
- 12 Formation ayant pour thème « chouette on passe à table » organisée par l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance »
- 13 Formation ayant pour thème « Moi enfant, et mes émotions dans la relation à l'autre » organisée par l'ISBW (frais de participation : 14 €).
- 14 Réunion ayant pour thème « projection du film « Tully » sur la thématique du Burnout parental » organisée par l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance »
- 15 Formation ayant pour thème « Comment je suscite la co-construction du projet d'accueil dans mon milieu d'accueil collectif ? Labo pratique » organisée par l'équipe expertise du département de l'accueil de la Petite Enfance en Brabant wallon (Labo 03).
- 16 Séance d'information ayant pour thème « Réforme de l'accueil de la Petite Enfance » organisée par l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance.

Le Service Web :

1. Séance d'information ayant pour thème « Outil e-Box » organisée par le SPW intérieur et Action Sociale (Tutelle financière).
2. Formation ayant pour thème « i.A Smartweb » organisée par imio Jira, Support i.A Web.
3. Congrès-salon ayant pour thème « Territoires intelligents ou smart cities » organisé par Smart City Wallonia.
4. Atelier ayant pour thème « après-migration d'i.A.Delib » organisé par Imio.

Service de l'Urbanisme et conseiller en aménagement du territoire :

La Conseillère en aménagement du territoire a participé aux formations suivantes :

1. Formation ayant pour thème « Les Espaces publics, conviviaux et sûrs » organisé par le CPDT (Conférence Permanente du développement Territorial ».
2. Formation ayant pour thème « Les procédures et le traitement des demandes de permis » organisée par la Maison de l'Urbanisme du brabant wallon.

Par ailleurs les formations suivantes ont eu lieu :

1. Colloque ayant pour thème « Nouveau Code wallon du patrimoine » organisée par le SPW, DGO4.
2. Atelier ayant pour thème « Clés pour comprendre le permis d'environnement » organisé par l'UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie »
3. Séance d'information ayant pour thème « rencontre avec la Ville de Genappe – Application ICAR » organisée par Bpost
4. Colloque ayant pour thème « impacts du nouveau décret sols pour les acteurs de terrain » organisé par la Plateforme européenne de l'Economie Circulaire (PEEC) (frais de participation : 151,25 € TVAC).
5. Atelier ayant pour thème « Clés pour comprendre le décret sols » organisé par l'UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie).
6. Formation ayant pour thème « Comment mettre un bâtiment à l'abri du radon ? » organisée dans le cadre de la Journée européenne du Radon par l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) en partenariat avec la Province du Brabant wallon.

Service Finances-Recettes :

La Directrice Financière, ff, a participé aux formations et réunions suivantes :

1. Assemblée Générale de l'Association des Directeurs Financiers du Brabant wallon organisée par l'INBW, sous le sponsoring de Belfius.
2. Atelier ayant pour thème « Taxes et Redevances communales : focus sur le recouvrement, la prescription et les poursuites » organisé par l'UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie).

3. Formation ayant pour thème « Programme Stratégique Transversal » organisée par Belfius Public and Social Banking Academy.
4. Colloque ayant pour thème « la Théorie du retrait d'acte administratif » organisé par l'Université Catholique de Louvain (UCL).
5. Formation ayant pour thème « eComptes Module PST » organisée par le SPW Intérieur.
6. Séance d'information et Assemblée Générale ayant pour thème « le P.S.T. sous la loupe du D.F. » organisée par la Fédération régionale wallonne des Directeurs Financiers – Section provinciale du Brabant wallon, avec le sponsoring de Belfius.
7. Séance d'information ayant pour thème « New Belfius Web » organisée par Belfius.
8. Colloque ayant pour thème « Matières relatives aux régies communales autonomes (RCA » organisée par l'Association des Etablissements sportifs (frais de participation : 45 €).
9. Séance d'information ayant pour thème « approbation de la première modification budgétaire 2019 et du compte 2018 » organisée par la Zone de Secours du Brabant wallon.
10. Colloque ayant pour thème « contrôle et recouvrement en matière de fiscalité locale » organisé par la Revue de Fiscalité Régionale et Locale (frais de participation : 129 € TTC).
11. Séance d'information ayant pour thème « revenu cadastral, précompte immobilier et indicateur expert » organisé par le SPF Finances, administration générale de la documentation patrimoniale, mesures et évaluation.
12. Formation ayant pour thème « Trends, Security et Innovations » organisée par Belfius.
13. Séminaire ayant pour thème « comment dompter les mutations technologiques qui bousculent les services aux citoyens et nos modes de travail » organisé par le Gouverneur de la Province du Brabant wallon.

La Directrice Générale :

1. Atelier ayant pour thème « Démarrer et construire mon PST » organisé par l'UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie »
2. Assemblée Générale et Congrès Provincial organisés par la Fédération des Directeurs Généraux communaux de la Province du Brabant wallon ASBL, avec le soutien de Belfius Banque & Assurances, Inforius, Unimédia, Editions Multimédias, et Mahut et fils (frais de participation : 35 €).
3. Congrès-salon ayant pour thème « Territoire intelligents ou Smart Cities » organisé par Smart-City Wallonia

Service Secrétariat communal et Affaires Générales :

1. Formation qualifiante à l'outil « SMS-Alert » organisée par SPF Intérieur.
2. Séance d'information ayant pour thème « Marché des Assurances-Lots I, II et III attribués à AXA » organisée par l'IPFBW, en collaboration avec AXA.
3. Matinée de travail ayant pour thème « Communication de crise et mise en réseau des communications du Brabant wallon » organisée par le Gouverneur de la Province du Brabant Wallon
4. Séance d'information ayant pour thème « la déclaration, la consultation et la gestion des sinistres pour les accidents de travail » organisée par AXA.
5. Séance d'information ayant pour thème « Présentation de la nouvelle version iA. Délib 4.1 » organisée par IMIO.
6. Séance d'information ayant pour thème « les communes et la sécurité lors de l'organisation d'événements » organisée par le Gouvernement Provincial.
7. Séance d'information ayant pour thème « préparation de la rentrée scolaire 2019-2020 – enseignement fondamental » organisée par la Fédération Wallonie Bruxelles, Enseignement.be, administration générale d'enseignement, Direction déconcentrée du Brabant wallon, direction générale des Personnels de l'enseignement subventionné (DGPES).
8. Formation ayant pour thème « clés pour comprendre la police administrative générale et les SAC » organisée par l'UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie) en partenariat avec Belfius Banque (frais de participation : 195 €).
9. Atelier ayant pour thème « après-migration d'iA. Delib » organisé par IMIO.
10. Formation ayant pour thème « gestion de la violence » organisée par la Province du Brabant wallon.
11. Journée d'étude ayant pour thème « nouvel arrêté Royal du 22 mai 2019 en matière de planification d'urgence locale » organisée par le service de planification des urgences du Centre de crise en collaboration avec la charte (frais de participation : 75 €).

La responsable ATL a en outre participé à 2 réunions dans le cadre de ses fonctions.

Service GRH :

Les membres du Service ont participé aux séances d'information suivantes :

1. Formation ayant pour thème « Programme Stratégique Transversal » organisée par Belfius Public and Social Banking Academy.
2. Atelier ayant pour thème « nouvelle version de l'E-Box entreprise » organisée par la SMALS
3. Séminaire ayant pour thème « SMART Governance » organisé par Futurocité.

La Conseillère en prévention a participé aux réunions suivantes :

1. Séance d'information ayant pour thème « la déclaration, la consultation et la gestion des sinistres pour les accidents de travail » organisée par AXA.
2. Séance d'information destinée aux Conseillers en prévention ayant pour thème « application de la gestion des accidents de travail » organisée par AXA
3. Coaching ayant pour thème « l'accueil des nouveaux travailleurs » organisé par le CRF

Service Travaux :

14 formations ont été suivies par plusieurs membres du Service Travaux. Ces formations ou réunions extérieures concernaient :

1. Formations ayant pour thème « la gestion différenciée dans les cimetières » organisées par Adalia.
2. Deux modules de formation ayant pour thème « premiers secours pour chauffeurs de camions » et « éviter les accidents et remplir le constat d'accident » organisés par Training Solutions et PTTC (professionnel Transport Training Centre).
3. Formation ayant pour thème « Gestion des cimetières – Module 3- gestion relationnelle » organisée par le Centre IFAPME de Charleroi.
4. Formation ayant pour thème « explication de la dynamique de la rivière » organisée par l'Institut d'Eco-Pédagogie.
5. Formation ayant pour thème « mieux gérer les plaintes liées à la gestion des Espaces verts » organisée par Mieux Apprendre (frais de participation : 75 €).
6. Formation ayant pour thème « nouvelles méthodes de gestion des Espaces Verts : comment faire accepter le changement » organisée par Adalia et l'Institut Eco-Conseil.
7. Colloque ayant pour thème « impacts du nouveau décret sols pour les acteurs de terrain » organisée par la Plateforme européenne de l'Economie Circulaire (PEEC) (frais de participation : 151,25 € TVAC).
8. Formation ayant pour thème « la démystification du compostage de déchets chez l'entrepreneur de parcs et jardins et les communes » organisée par HH Garden.
9. Formation de Conseiller en prévention de base niveau 3 organisée par le CESI.
10. Formation ayant pour thème « la gestion communale des cours d'eau non navigables – outils P.A.R.I.S » organisée par le SPW.
11. Formation ayant pour thème « la gestion de la violence » organisée par la Province du Brabant wallon.
12. Garden Days organisés par l'Espace Chassart.
13. Evénement ayant pour thème « la clôture de l'opération Communes Zéro déchets ».
14. Atelier ayant pour thème « pour des objectifs ambitieux en faveur de la nature dans les communes » organisé par IEW ASBL.

La Cellule cadre de vie :

Le **Conseiller en énergie** a participé à deux formations d'une journée rentrant dans le cadre de sa formation continuée:

1. Formation ayant pour thème « la performance énergétique des bâtiments publics – le programme Reno Watt, un soutien à la rénovation et perspectives de performances à venir » organisée par l'UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie, en collaboration avec Belfius et le SPW Energie.
2. Conférence ayant pour thème « collaborations Public-Privé » organisée par CAP Construction (frais de participation : 40 € HTVA)

La Conseillère en environnement a, quant à elle participé à :

1. Réunion ayant pour thème « Comité technique CTSBH 3 -sous bassin Dyle Gette » organisée par la PGRI Service Public de Wallonie.
2. Formation obligatoire pour les Conseillers en environnement organisée par le CePeFEDD (Service Permanent de Formation en environnement pour un Développement Durable).
3. Journée d'étude ayant pour thème « le Plan Wallon des Déchets – ressources » organisée par l'UVCW (Union des Villes et Communes de Wallonie) en partenariat avec Belfius et le Service Public Wallonie.

Cabinet du Bourgmestre : Les responsables du Cabinet du Bourgmestre ont participé aux réunions suivantes :

1. Formation qualifiante à l'outil « SMS-Alert » organisée par le SPF Intérieur.
2. Matinée de travail ayant pour thème « Communication de crise et mise en réseau des communicateurs du Brabant wallon » organisée par le Gouverneur de la Province du Brabant wallon.
3. Atelier ayant pour thème « i.A Web » organisé par l'Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle.
4. Formation ayant pour thème « i.A Smart Web » organisée par imio Jira, Support iA. Web

Gestionnaire de la Transition et de la Participation : L'intéressé a participé aux réunions suivantes :

1. Congrès-salon ayant pour thème « Territoires intelligents ou smart cities » organisé par Smart City Wallonia
2. Festival « Maintenant » organisé à Louvain-La-Neuve
3. Conférence ayant pour thème « les collaborations Public-Privé » organisée par CAP Construction (frais de participation : 40 € THVA par personne).
4. Formation ayant pour thème « intégrer la préservation de l'environnement à sa façon de travailler » organisée par Associ'Actif et Institut d'Eco-Conseil »

Plan de cohésion sociale :

1. Formation ayant pour thème « Introduction du Plan de Cohésion Sociale – 3^{ème} programmation (PCS3) » organisée par le Centre de Médiation des gens du Voyage et des Roms en Wallonie ASBL
2. Formation obligatoire pour les assistants sociaux du Plan de Cohésion Sociale ayant pour thème « réforme et élaboration du prochain Plan de Cohésion Sociale » organisée par le SPW Pouvoirs Locaux et Action sociale, direction de la Cohésion Sociale (DiCS).
3. Séance d'information ayant pour thème « Présentation du Service Locatif de Notre maison (Société de logement de Services publics) ».
4. Séminaire ayant pour thème « Aider les Habitants de votre commune à se loger à un prix abordable » organisée par le Fonds du Logement.

Bibliothèques :

La Responsable du Centre de Lecture Publique et une employée ont participé aux réunions suivantes :

1. Formation ayant pour thème « raconter et imaginer des histoires de manière vivante » organisée par le Service de Lecture Publique (frais de participation : 80 € TVAC).
2. Colloque interprofessionnel ayant pour thème « la littérature jeunesse » organisée par la Bibliothèque Centrale du Brabant Wallon (FWB).

Accueillantes à domicile :

1. Journée de réflexion ayant pour thème « le lien, cet élément vital à tisser entre le professionnel de l'accueil et l'enfant » organisée par les coordinateurs accueil et par la Conseillère pédagogique de l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) ;

Ecoles :

1. Séance d'information ayant pour thème « Plateforme CREOS » organisée par le CECF.
2. Formation ayant pour thème « Construire son projet d'accueil » organisée par BADJE ASBL.

FINS DE CARRIERES

Démissions pour cause de prise de pension de retraite : 1 agent définitif du Service Travaux, magasin, a été placé en retraite prématurée pour cause d'incapacité physique par la Commission des Pensions.

Démissions : 2 apprenants en électricité dans l'équipe Bâtiments, 1 surveillante de garderies aux écoles communales de Genappe, section de Bousval, 1 surveillante habilitée pour la traversée des enfants dans le cadre des agents ALE

Fin de contrat de remplacement: une employée administrative au Centre de Lecture Publique, suite à la reprise d'un agent après un congé de maternité, 1 surveillante de garderies d'enfants aux écoles communales de Genappe, section de Baisy-Thy, de commun accord pour être désignée dans une autre fonction, 1 puéricultrice à la MCAE « Les Petits Bateaux » suite à la reprise d'un agent après un congé d'allaitement et de maladie

Fin de contrat CDD: 2 agents dans l'équipe « Espaces Verts » du Service Travaux, 1 dans l'équipe « Voiries/Festivités », 1 agent technique « Bâtiments », 1 agent au Service Finances, 1 au Cabinet du Bourgmestre, 1 auxiliaire professionnelle à la MCAE « Les Petits Bateaux » et surveillante de garderies aux écoles communales de Genappe, section de Loupoigne.

Licenciements : 1 agent au Service Urbanisme pour cas de force majeure après un parcours de réintégration, 1 surveillant habilité et préposé à la surveillance de la zone bleue.

PERSONNE DE CONFIANCE

La Ville de Genappe ne dispose plus actuellement, dans le cadre de la loi relative à la prévention et à la prise en charge des faits de violence et de harcèlement moral ou sexuel sur les lieux du travail, d'une personne de confiance.

Le rôle de la personne de confiance (défini par la loi) est principalement de dispenser des conseils, accorder l'accueil, l'aide et l'appui aux personnes qui se sentent victimes d'actes de violence ou de harcèlement moral ou sexuel.

PREVENTION SECURITE BIEN-ETRE

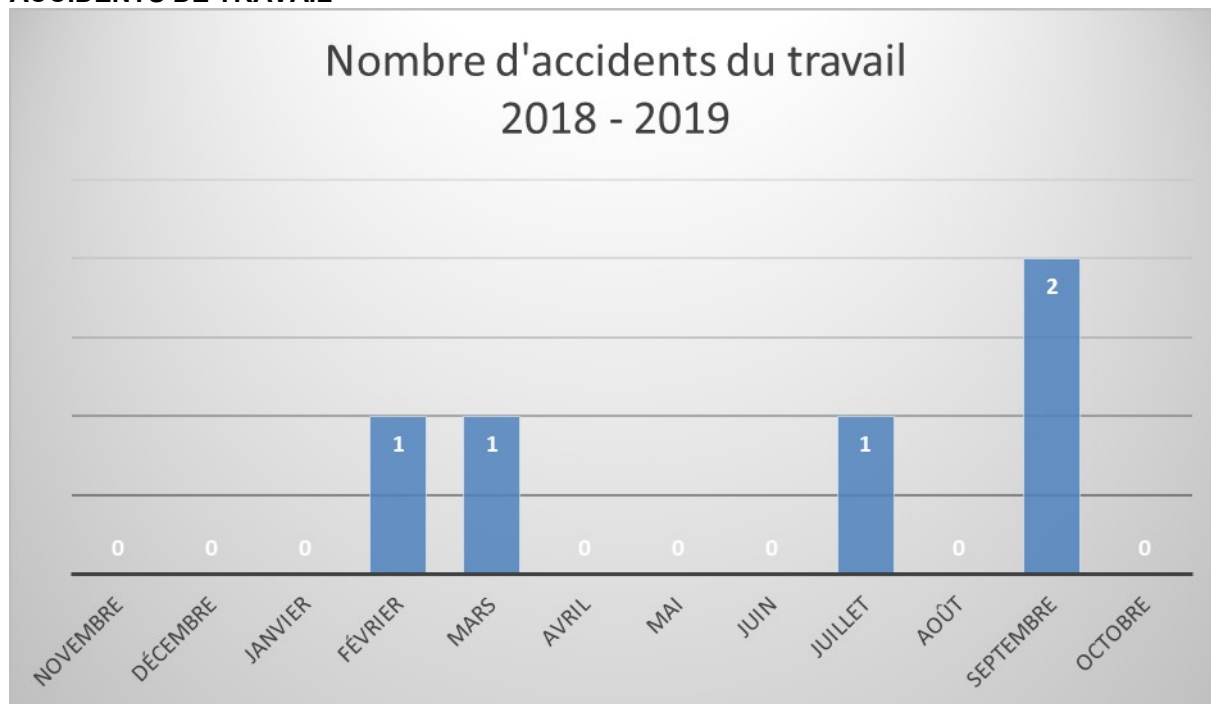
La Ville de Genappe dispose, conformément à la législation en vigueur, d'une conseillère en prévention à mi-temps en la personne de Van Roy Audrey.

Le rôle de cette dernière est, comme son nom l'indique, de conseiller l'employeur (la Ville de Genappe), la ligne hiérarchique et les travailleurs en matière de sécurité et de bien-être au travail. Ceci implique que le conseiller en prévention est à la disposition de tous les membres du personnel, de la ligne hiérarchique et du Collège Communal pour tous les aspects liés à la prévention et la protection au travail.

Au cours de l'année écoulée, plusieurs actions ont été mises en place afin de garantir la sécurité et le bien-être de chacun :

- Remise en conformité des machines des ateliers de ferronnerie et menuiserie afin de garantir la sécurité des utilisateurs
- La distribution de protections auditives personnelles et adaptées aux ouvriers communaux
- Organisation du recyclage des secouristes industriels
- Organisation d'un Safety Day en collaboration avec notre Service Externe en Prévention et Protection au Travail, le CESI, lors de la journée du personnel (5 ateliers à savoir la sensibilisation à la conduite éco-responsable, la rencontre avec une diététicienne, les exercices physiques et sportifs, la gestion de l'agressivité physique et verbale et la sensibilisation à l'ergonomie des postures)
- Relevé et suivi des accidents du travail
- Suivi des trajets de réintégration des travailleurs absents de longue durée
- Réalisation des exercices d'évacuation dans les écoles communales et les crèches
- Remise en conformité de l'ascenseur de l'Hôtel de Ville suite à l'analyse de risques
- Mise en place de nouvelles procédures (hygiène dans les cuisines des crèches, nettoyage des machines, ...)
- Visites avec le SAMI dans les écoles communales afin de contrôler la qualité de l'air ambiant
- Réalisation et mise à jour de la brochure d'accueil
- Organisation de diverses formations (tronçonneuse, équipiers de premières interventions, gestion des assuétudes, ...)
- Visites régulières des lieux de travail et chantiers
- Rédaction de rapports réguliers au Collège Communal
- Tenue et établissement des documents officiels, notamment les rapports mensuels et le rapport annuel du SIPP
- ...

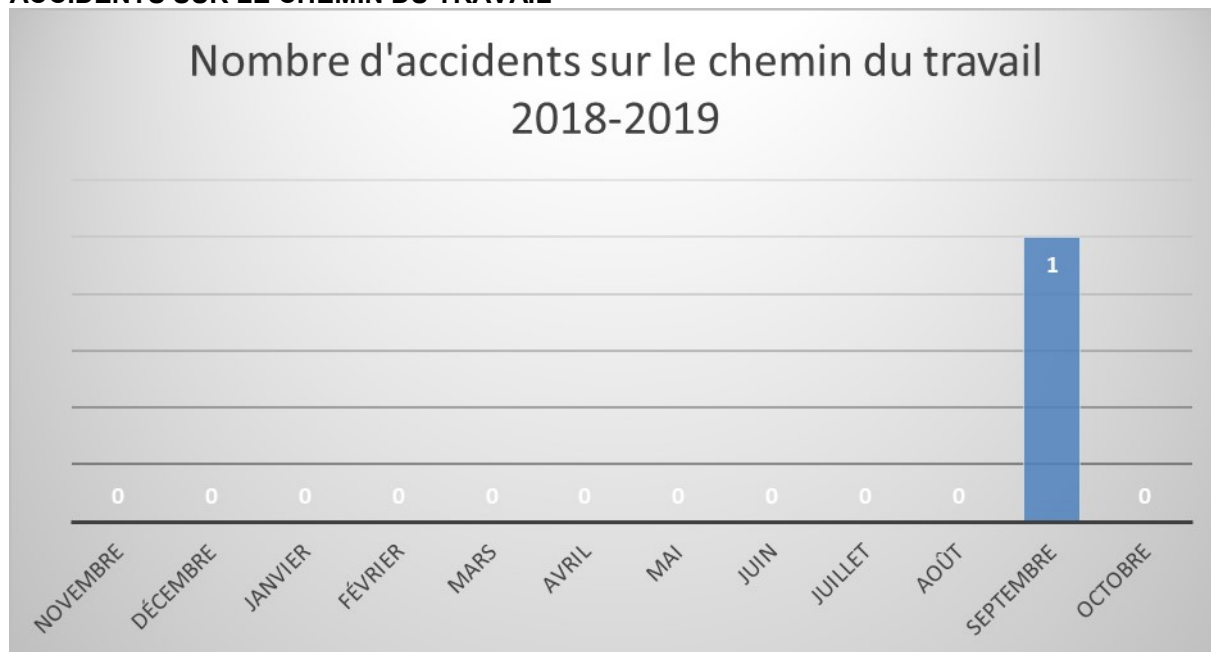
ACCIDENTS DE TRAVAIL



Le nombre d'accidents du travail reste stationnaire par rapport à l'année 2018. En effet, 5 accidents de travail ont également été recensés durant cette année-là.

Cependant, en 2019, nous comptabilisons un accident de travail grave survenu en septembre. Un plan d'actions a été mis en place et envoyé au Contrôle du bien-être afin d'éviter que ce type d'accident ne se reproduise.

ACCIDENTS SUR LE CHEMIN DU TRAVAIL



Un accident sur le chemin du travail est survenu durant le mois de septembre. Ce dernier n'a pas engendré une période d'incapacité de travail.

REUNIONS DE CONCERTATION SYNDICALE

- Envoi du plan d'action annuel et du plan global quinquennal en prévention
- Présentation du rapport annuel 2018 SIPP
- Communication des différents rapports mensuels
- Présentation de l'accident de travail grave survenu en septembre 2019 ainsi que le plan d'action qui a été envoyé au Contrôle du bien-être
- Explication des différents trajets de réintégration qui ont été introduits par le médecin conseil de la mutuelle pour des travailleurs absents de longue durée

FINANCES ET RECETTES

Chef de service

Carine Hanne, Directrice financière

Laby Pascale

Notarianni Thierry

Pocket Viviane

Wuilmart Valérie

Dépenses et recettes 2018

Nombre d'engagements 2018 des dépenses : 12.414

Nombre de droits constatés 2018 des recettes : 15.149

Nombre de bons de commande 2018 : 2.155

Nombre de factures dépenses 2018 : 6.566

Nombre de mandats de paiement 2018 : 5.254

SUBSIDES, COTISATIONS ET FINANCEMENTS

Subsides, accordés par la Ville

Législation :

Les subsides aux associations suivantes ont été inscrits au budget 2019.

Les demandes et justificatifs de subsides sont contrôlés et le suivi en est fait.

Groupes de travail

GTIBW

Fédération des Directeurs Généraux

Tourisme, commerce et énergie :

Syndicat d'Initiative et de Tourisme de Genappe

Apec

Cross de Bousval

Enseignement :

ISBW

Classes et Vacances pédagogiques

Jeunesse :

Unité Scoute des 4 Vents

Unité Scoute du Lothier

Unité Saint Barthélemy

Unité Guide de Loupoigne

Maison des Jeunes

Culture et loisirs :

Chœurs, Joie et Amitié

Chorale Saint Géry

Les Amis de Bousval

Renouveau Musical de Genappe

Cercle d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Genappe

Confrérie du Pays du Lothier

Les Ateliers du Léz'arts

Musique à Glabais

Les Amis du Lundi

Ténébreuses de la Cité du Lothier
Théâtre à l'école
Ecole de Tambour
Genap'Rock
Les Pas Pierdus
TV COM
Centre Culturel du Brabant wallon
Centre Culturel – contrat programme

Fêtes et manifestations :

Les Amis réunis de la Dyle et leurs dames
Les paysannes et gilles du Lothier
Comité de la Ducasse Saint Barthélemy
Comité des Fêtes de Genappe – Carnaval
Comité des Fêtes de Genappe – Kermesse
La Baisythoise (Comité Saint Hubert)
Comité des fêtes de Ways
Jeux intervillages
Comité des fêtes de Houtain-le-Val
FNC Genappe, Baisy-Thy
FNC Bousval

Sport:

Union Sportive Bousvalienne
Soo Bahk Do
Basket Club de Genappe
Cercle de Topographie Souterraine
Bousval Pelote
Genappe-Baisy Pelote
Club Genappois Sagatokioki
C.T.T. Fonteny (tennis de table)
Basket Club Genappe Lothier
Commission des sports

Bibliothèques :

Bibliothèque Publique de Glabais

Culture et actions laïques

Maison Galilée

Personnes âgées :

Amicale des Pensionnés de Glabais
Amicale Chrétienne de Genappe

Plan de Cohésion sociale

Coup de Pouce
Soins et santé à Genappe asbl
Centre culturel de Genappe – projet Habiter
CPAS de Genappe
Ateliers du Léz'arts
Domus
Maison des Jeunes

Aides familiales :

Présence et Action culturelles
Aide Enfants-Familles asbl
Conférence Saint Vincent de Paul

Médecine sociale et préventive :

Comité Télévie Genappe

Animaux :

Association de fait Bol-Bourgeois
Société royale protectrice des animaux
L'Arche

Les **cotisations** suivantes ont été inscrites au budget 2018 :

L'Union des Villes et Communes de Wallonie
Territoire de Mémoire
Conseil de l'Enseignement communal et provincial
Associations communales (Enseignement, sport)
IOSBW
Creos

La **dotation communale à la Zone de Police « Nivelles-Genappe »** a été payée pour 1.454.262,06 € pour l'exercice 2018.

La **dotation communale au C.P.A.S. de Genappe** a été payée pour 1.416.750 € pour l'exercice 2018.

La **dotation communale à la Zone de Secours** a été payée pour 645.243,47 € pour l'exercice 2018.

Financement

Le montant des investissements prévu au budget 2019 relatif aux exercice propre et antérieur s'élève à 6.798.610 € dont le financement est prévu de la façon suivante :

- 2.530.200 € par emprunts
- 2.236.660 € par subsides
- 640.500 € par fonds de réserve extraordinaire
- 240.000 € par FRIC
- 1.151.250 € par boni ordinaire

TAXES ET REDEVANCES

Impositions Communales

Les taxes ou redevances suivantes ont été appliquées pour l'exercice 2019 :

Libellé	Taux €
Sacs poubelle	
le sac de 60 litres	1,35 €
le sac de 30 litres	0,75 €
Immondices	
1 personne	40 €
2 personnes	70 €
3 personnes et plus	80 €
activité profession.	80 €
Force motrice	
< ou = à 1000 kw	12,39 €
> à 1000 kw	17,35 €
Secondes résidences	
hors camping	600 €
dans camping	124 €
kots étudiant	87,5 €
Toutes boîtes	
par exemplaire distribué pour les écrits et les échantillons publicitaires jusqu'à 10 grammes inclus	0,0111 €
par exemplaire distribué pour les écrits et les échantillons publicitaires au-delà de 10 et jusqu'à 40 grammes inclus	0,0297 €
par exemplaire distribué pour les écrits et les échantillons publicitaires au-delà de 40 et jusqu'à 225 grammes inclus	0,0446 €
par exemplaire distribué pour les écrits et les échantillons publicitaires supérieurs à 225 grammes	0,08 €
par exemplaire d'écrits de presse régionale gratuite	0,006 €
Marchés	
le mètre carré	0,25 €
mètre/abonnement	0,20 €
électricité	2,50 €
électricité/abonnement	2 €
Traitement dossier d'urbanisme	
Abattages, élagage, ...déclarations urbanistiques	25 €
Permis d'urbanisme, de modification de permis de lotir, ...	100 €
Certificats d'urbanisme n° 2	100 €
Supplément pour les avis de services ou commissions	50 €

Formalités d'enquête d'urbanisme	
Procédure d'enquête publique	150 €
Annonce de projet	50 €
Recherche & délivrance renseignements d'urbanisme	75 €
Redevance pour l'indication de l'implantation des constructions et la réalisation du procès-verbal de l'indication.	Selon décompte de frais réels
Documents administratifs	
Légalisation de signature	2 €
permis et autorisations de type urbanistique de toute nature	3 €
Documents relatifs aux arrivées, établissements et départ de personnes étrangères	
Par déclaration de prise en charge	10 €
par déclaration d'arrivée d'un étranger en Belgique pour 3 mois maximum	10 €
par prorogation sur instruction de l'Office des Etrangers	10 €
annexe 19 et annexe 19 ter	20 €
par bulletin de renseignements	20 €
attestations d'immatriculation modèles A et B délivrées aux étrangers âgés de 12 ans et plus :	
pour la délivrance	20 €
pour la prorogation	5 €
document spécial de séjour délivré aux étrangers (annexe 35)	
par délivrance	20 €
la prorogation	5 €
permis de conduire ou titre en tenant lieu, en sus du coût de fabrication	10 €
passports, en sus du droit de chancellerie et des frais de confection	19 €
carte d'identité :	
en sus du coût de fabrication pour les adultes	4 €
en sus du coût de fabrication pour les enfants de moins de 12 ans	3,60 €
en sus du coût de fabrication pour données biométriques	0,80 €
Pour enfant, à la naissance	gratuit
Pour enfant non belge de moins de 12 ans destiné à voyager à l'étranger	10 €
Délivrance de nouveaux codes Pin et Puk	5 €
Changement d'adresse au sein de la commune, plus de 18 ans	5 €
Déclaration d'abattage d'animaux, par animal	10 €
Cohabitation légale	10 €
Mariage :	
Par accusé de réception de dossier complet	25 €
Par livret de mariage	25 €
Décès dans la commune	20 €
Déclaration d'acquisition de la nationalité belge	25 €
Transcription d'acte d'état civil établi à l'étranger	15 €
Demande auprès du SPF	5 €
Recherches généalogiques	20 €
Parcelles non bâties	75 €
Constructions	
bâtiments agricoles, hangars, silos, fosses à lisier et à purin	0,25 €
autres constructions	0,50 €
Permis d'urbanisation	
le logement	150 €
Serveurs	
par établissement	5000 €
Construction golfs, sports, étang	
l'hectare	25 €
Dépôts mitraille et véhicules usagés	
par m ²	6 €
Versages sauvages	
Le dépôt mineur	100 €
Le dépôt important	500 €
Décompte s/frais réels	
Tanks	
Par m ³	0,40 €
Guichets bancaires	430 €
Inhumations	
par inhumation, dispersion, mise en columbarium	100 €
Exhumations	
par exhumation au départ d'un caveau ou d'un columbarium	250 €
par exhumation au départ de la pleine terre vers une inhumation en dehors de notre commune	500 €
par exhumation au départ de la pleine terre vers une inhumation de pleine terre dans notre commune	1.250 €
rassemblement de corps	250 €
rassemblement de cendres	100 €

Cimetières	
Concession du terrain en pleine terre :	
personne inscrite à Genappe	400 €
ancien mandataire et son épouse	400 €
personne non inscrite à Genappe	2500 €
personne non inscrite à Genappe mais domiciliée durant 30 ans	800 €
Concession du caveau :	
caveau pour 1 cercueil	1100 €
caveau pour 2 cercueils	1500 €
caveau pour 3 cercueils	1750 €
caveau de réemploi	300 €
petit caveau pour 2 urnes	400 €
Terrain ou columbarium pour urne :	
personne inscrite à Genappe	280 €
ancien mandataire et son épouse	280 €
personne non inscrite à Genappe	1250 €
personne non inscrite à Genappe mais domiciliée durant 25 ans	600 €
renouvellement pour une durée de 15 ans	250 €
Prix de l'ouverture et de la fermeture de caveau	150 €
Prix de l'ouverture et de la fermeture d'un columbarium	25 €
Prix de la réouverture d'une sépulture en pleine terre	100 €
Prix de la plaquette	25 €
Prix de la stèle	25 €
Prix du scellé du cercueil	50 €
Signes indicatifs de sépulture de réemploi pour une croix ou une stèle, pour 25 ans	100 €
Signes indicatifs de sépulture de réemploi pour une pierre, au m²	200 €
Golfs	
Par terrain et par an	9000 €
Garderies	
Matin et soir	
pour le premier enfant	1 €
pour le second enfant et les suivants	0,50 €
Mercredi après-midi jusqu'à 17 heures	
Pour le premier enfant	2 €
Pour le second enfant et les suivants	1 €
Mercredi après-midi de 17 à 18 heures	
Par enfant	1 €
Photocopies	
A4 noir	0,30 €
A3 noir	0,50 €
A4 couleurs	1 €
A3 couleurs	2 €
A0 noir	5 €
A1 noir	3 €
A2 noir	2 €
A0 couleurs	20 €
A1 couleurs	13 €
A2 couleurs	10 €
Immeubles inoccupés	
Le m. de façade, par étage	75 €
Permis environnement	
PE Classe 1	990 €
PE Classe 2	110 €
PU Classe 1	4000 €
PU Classe 2	180 €
Déclaration classe 3	25 €
Permis intégré	4000 €
Occupation du domaine public	
Le m² par jour	3 €
Centime additionnel	1950 centimes
IPP	7%
Tarif piscine	
Enfant	1 €
Adulte	1,5 €
Adulte visiteur	1,5 €
Transport des enfants des écoles vers la piscine	
Aller-retour	1 €
Stationnement en zone bleue – par jour	
	20 €
Occupation du domaine public par des cirques – par jour	50 €
Panneaux publicitaires fixes – le dm²	0,75 €
Occupation de la voie publique par des containers et des chantiers de travaux	
- par jour par container	10 €
- par jour par m² de chantier	0,50 €
Raccordement aux égouts	125 €

Salubrité et propreté publiques par ménage ou activité professionnelle	30 €
Affichage sur panneaux communaux, par affiche pour 8 jours	4 €
Encarts publicitaires dans le « Journal de Genappe » Par encart de 93 x 60 mm	540 €
Mariage Cérémonie autorisée de 13 à 17 H le samedi et de 16 à 18 H la semaine	150 €

Recouvrements Contentieux

Le recouvrement des taxes impayées se fait par un titre exécutoire fourni par l'enrôlement de l'impôt. Le Directeur financier peut donc recourir à l'exécution forcée en passant directement par un huissier et cela sans décision de justice. Dans la période reprise par le présent rapport, 598 contraintes ont été délivrées par la Directrice financière.

Réclamations traitées et décisions prises par le Collège Communal :

Taxe sur les immondices : 117 mises en irrécouvrable
Taxe sur la salubrité : 72 mises en irrécouvrable
Taxe sur les zones bleues : 10 mises en irrécouvrable
Taxe sur les immeubles inoccupés : 3 mises en irrécouvrable
Taxe sur la distribution d'écrits publicitaires du type « toutes boîtes » : 5 mises en irrécouvrable
Taxe sur les secondes résidences : 1 mise en irrécouvrable
Taxe sur la force motrice : 2 mises en irrécouvrable

TUTELLE SUR LES FABRIQUES D'EGLISE

La tutelle a été exercée par le Conseil communal pour les fabriques suivantes :

Fabrique d'église Saint-Jean, paroisse de Genappe
Fabrique d'église Saint-Géry, paroisse de Vieux-Genappe
Fabrique d'église Saint-Pierre, paroisse de Glabais
Fabrique d'église Saint-Martin et Saint-Jacques, paroisse de Houtain-le-Val
Fabrique d'église Saint-Jean-Baptiste, paroisse de Loupoigne
Fabrique d'église Saint-Hubert, paroisse de Baisy-Thy
Fabrique d'église Saint-Martin, paroisse de Ways
Fabrique d'église Saint-Barthélémy, paroisse de Bousval
Fabrique d'église anglicane « All Saint's, Waterloo », paroisse établie sur les communes de Braine-l'Alleud, Genappe, La Hulpe, Lasne et Waterloo.

RECETTE ET CONTENTIEUX

- Recouvrement des taxes et créances non fiscales, rappels, suivi huissier, contentieux.
- Vérification et suivi des demandes notariales relatives aux dettes fiscales et autres des redevables.
- Perception de cautions pour prêt de matériel
- Zone bleue : traitement des constations, rappels, perception et contentieux
- Sanctions administratives : rappels et perception
- Recouvrement factures scolaires et de petite enfance
- Facturation des frais scolaires : 544 factures
- Facturation petite enfance : plus de 1200 factures
- Attestations fiscales relatives aux frais de garde.
- Cautions et provisions petite enfance.

INFORMATIQUE

Informaticiens
Frédéric BALON
Benjamin VANNYVEL

LES PROJETS RÉALISÉS CETTE ANNÉE

Maintenance des serveurs

- 3 Serveurs de machines virtuelles
- 1 NAS
- 1 Serveur virtuel contrôleur de domaine primaire + LDAP Master + DNS 1
- 1 Serveur virtuel contrôleur de domaine secondaire + LDAP Slave + DNS 2
- 1 Serveur virtuel de fichiers
- 1 Serveur Mail et groupware
- 2 Serveurs de Backup (sauvegarde)
- 1 Pare-feu
- 1 Serveur de surveillance système et réseau Nagios (virtuel)
- 2 Serveur d'applications (applications métiers pour les services population – état-civil, finances, grh, urbanisme et travaux) (virtuels)
- 1 serveur d'applications WEB interne (virtuel)
- 1 serveur de services divers (DHCP, NTP, DynDNS)
- 1 machine virtuelle applicative pour les connexions à distance
- 1 serveur virtuel Windows Server 2012 (Recomatics)
- 1 machine virtuelle pour le déploiement et la gestion de la solution d'antivirus

Maintenance journalière du parc informatique

Veiller au bon fonctionnement des ordinateurs, imprimantes, écrans, réseau, scanners, photocopieurs... tant au niveau de l'administration communale que les écoles et autres institutions liées à la Ville de Genappe.

De manière générale, il faut assurer la continuité du service au public en cas de problème.

Maintenance et mise à jour du site internet de Genappe

Maintenance et mise à jour du CMS Plone, formation du personnel pour l'enrichir.

Mise-à-jour de différents serveurs et services

Plusieurs serveurs ont été virtualisés afin de garantir plus de stabilité, de faciliter la maintenance et de permettre une économie d'énergie.

2 hyperviseurs se partagent la charge des machines virtuelles et permettent une redondance en cas de panne. Les machines virtuelles sont stockées sur un NAS.

Le réseau a été totalement remis à jour. Les switchs réseaux ont été remplacés pour gagner en vitesse, fiabilité et permettre le PoE (Power over Ethernet) afin de pouvoir alimenter en courant la future téléphonie IP.

La téléphonie sera elle aussi remplacée par une technologie IP en « cloud » pour un gain de coût des communications et une meilleure fiabilité. Cette téléphonie facilitera aussi la gestion entre-autre en cas de procédure de crise. Un serveur sera installé dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville pour garantir la continuité des communications en interne en cas de panne du réseau internet.

Des antivirus avec gestion centralisée ont été déployés sur toutes les machines de l'administration.

Le déploiement de Windows 10 sur toutes les machines sera finalisé pour la fin de l'année 2019.

Informatisation de la Zone Bleue.

Le site internet actuel sera bientôt remplacé par un plus moderne. Ce dernier bénéficiera aussi d'un module de service en ligne qui permettra au citoyen de procéder plus facilement à toute une série de démarches administratives.

Les écoles de Bousval, Ways ont bénéficié des nouvelles connexions internet, les autres établissements scolaires suivront. Chaque école possède aussi des connexions WiFi et des tableaux blancs interactifs.

Rénovation du câblage et du système de projection (2 voies) de la salle du Conseil.

POPULATION - ETAT CIVIL - ETRANGERS

Chef de service

Vermeiren France

Devillé Johan

Lemercier Elodie (depuis le 7 janvier 2019)

Pettiaux Nathalie

Szymutko Anny (absente pour cause de maladie depuis mai 2017)

Vandenhoute Christelle

Wyseur Sylvie

POPULATION

15.422 habitants au 1^{er} janvier 2019.

MOUVEMENTS DE LA POPULATION du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019

- 1.021 personnes ont quitté la commune.
- 109 habitants de Genappe sont décédés.
- 1.108 personnes sont arrivées à Genappe.
- 122 enfants sont nés pendant cette période.
- 343 personnes ont changé de domicile au sein de la commune.

DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE

- 959 cartes d'identité électroniques pour Belges.
- 257 cartes d'identité électroniques pour étrangers.
- 5 certificats d'identité pour enfants de moins de 12 ans et de nationalité étrangère.
- 524 cartes d'identité électroniques pour enfants de moins de 12 ans et de nationalité belge.
- 317 demandes de nouveaux codes PIN et PUK.

PASSEPORTS

- 962 passeports dont 938 en procédure normale, 16 en procédure d'urgence, 2 en procédure super urgente et 6 pour réfugiés.

PERMIS DE CONDUIRE

- 590 permis de conduire.
- 161 permis de conduire provisoires.
- 105 permis de conduire internationaux.

DEMANDES DE PENSIONS

- 4 demandes de pension.

JUBILAIRES

La traditionnelle réception a eu lieu le dimanche 17 mars 2019. Madame Angélique Caponne a assuré la partie musicale de cette cérémonie ; les jubilaires ont reçu des fleurs, un coffret de vin, un livre et une photo souvenir. Cette année, 47 couples fêtaient leurs noces d'Or, 8 leurs noces de Diamant, 9 leurs noces de Brillant et 3 leurs noces de Platine.

VACCINATION OBLIGATOIRE

Le service Population récolte les certificats de vaccination antipoliomyélitique des enfants âgés de plus de 18 mois et transmet les informations au SPF Santé Publique à Bruxelles.

DONS D'ORGANES

58 personnes ont effectué une déclaration par rapport au don d'organes.

DECLARATIONS DE CHIENS

Le service Population réceptionne les déclarations des habitants possédant un ou plusieurs chiens et mentionne cette information au niveau du Registre National.

CENTENAIRES

2 centenaires (101 et 102 ans) ont été fêtés.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

120 enfants (63 garçons et 57 filles) sont nés dans les maternités d'autres communes.

2 enfants (1 garçon et 1 fille) sont nés sur le territoire de Genappe.

RECEPTION NOUVEAU-NES

Quatre fois par an, la Ville de Genappe organise une réception des nouveau-nés au cours de laquelle une peluche est offerte ; une photographie est présente pour immortaliser l'instant et la photo de famille est envoyée par la suite aux parents.

RECONNAISSANCES, ADOPTIONS, CHANGEMENTS NOM ET PRENOM

Suite à l'entrée en vigueur de la BAEC (Banque de données des actes de l'état civil) le 1^{er} avril 2019, les registres papier sont remplacés par des registres informatisés.

Actes dressés :

44 actes de reconnaissance prénatale.

2 actes de reconnaissance postnatale.

2 actes de naissance.

18 transcriptions d'actes de naissance.

3 actes d'adoption.

1 acte de changement de sexe.

44 déclarations de reconnaissance ont été établies.

Actes migrés dans la BAEC : 41.

DECES - CIMETIERES

109 habitants de Genappe sont décédés, 76 ont fait le choix de l'incinération.

75 actes de décès ont été inscrits dans les registres de l'Etat civil.

Un total de 98 inhumations, dispersions ou mises en columbarium ont été répertoriées dans nos cimetières communaux.

COHABITATION LEGALE

67 déclarations de cohabitation légale.

18 déclarations de cessation de cohabitation légale.

MARIAGES – DIVORCES

59 mariages ont été célébrés dans la commune.

32 jugements de divorce ont été transcrits.

NATIONALITE

12 habitants de la commune ont obtenu la nationalité belge.

37 habitants de la commune ont demandé des renseignements pour obtenir la nationalité belge.

DECLARATIONS ANTICIPEES RELATIVES A L'EUTHANASIE

24 personnes ont effectué une déclaration qui a été enregistrée au SPF Santé publique.

ELECTIONS

Le 26 mai 2019 se sont déroulées les élections fédérales, européennes et régionales.

Nombre d'électeurs : 11.512.

18 bureaux de vote, 30 bureaux de dépouillement et 3 bureaux principaux ont été constitués pour le canton de Genappe.

ETRANGERS

130 personnes de nationalité étrangère ont demandé leur inscription à Genappe entre le 1^{er} novembre 2018 et le 31 octobre 2019.

922 personnes de nationalité étrangère au total sont inscrites dans nos registres de population, des étrangers et d'attente :

Afghanistan	5	Danemark	3	Pologne	37	Réf. d'origine hongroise	1
Albanie	1	Equateur	1	Portugal	86	Réf. d'origine syrienne	4
Algérie	3	Espagne	47	Rép. Tchèque	1	Réf. d'origine guinéenne	
Allemagne	21	Etats-Unis d'Amérique	10	Roumanie	90	Réf. d'origine camerounaise	1
Argentine		France	261	Royaume-Uni	28	Réf. d'origine turque	4
Arménie	2	Grèce	5	Russie (Fédér.)	2	Indéterminé	5
Autriche	2	Guinée	2	Sénégal	2	Apatride	1
Bolivie	1	Hongrie	11	Serbie	1		
Brésil	12	Indonésie	1	Soudan	1		
Bulgarie	3	Iran	2	Suède	1		
Burundi	1	Italie	117	Suisse	3		
Cambodge	1	Japon	3	Syrie	6		
Cameroun	4	Luxembourg	4	Thaïlande	2		
Canada	4	Macédoine	1	Togo	3		
Chili	2	Madagascar	1	Tunisie	6		
Chine	6	Maurice	1	Turquie	1		
Colombie	1	Maroc	33				
Congo	7	Mexique	2	Ukraine	9		
Costa Rica		Pakistan	1	Venezuela	1		
Côte d'Ivoire	3	Pays-Bas	27	Vietnam	2		

URBANISME, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE

Chef de service
Delhayé Isabelle

Bongiovanni Adriano
De Donder Morgane
Dehombreux Céline
Dropsy Marie-Claire
Légier Sophie (jusqu'au 30 août 2019)
Schiettecatté Yvon (depuis le 01/04/2019)
Vermeiren Isabelle

PERMIS DE LOTIR – D'URBANISME – D'ABATTAGE D'ARBRES – D'ENVIRONNEMENT**Bâtisses, tous permis confondus**

Demandes introduites : 139
Permis délivrés : 114
Permis refusés : 4
En cours : 21

Dossiers d'abattage d'arbres :

Demandes Introduites : 47
Délivrés : 47 (+ 6 arriérés)

Lotissements (modifications y comprises)

Demandes introduites : 0
Permis délivré : 1 (arriéré)

Avant-projets :

Demandes : 50

Permis uniques

Demandes introduites : 4
Permis délivré : 0
Permis refusé : 1 (arriéré)
En cours : 4

Permis d'environnement

Introduits : 3
Délivrés : 2 (+1 arriéré)
En cours : 1

Déclarations environnementales

Introduites : 165
Recevables : 157
Irrecevables : 2
En cours : 6

Permis de location

Introduit : 1
Délivré : 1

Insalubrités

Dossiers : 5

Certificats d'urbanisme

Certificats d'urbanisme n° 1
Demandes introduites : 15
Certificats délivrés : 15

Certificats d'urbanisme n° 2
Demandes introduites : 6
Certificats délivrés : 0
Certificats refusés : 3
En cours : 3

Divisions de biens

Demandes : 28

Raccordements à l'égout

Demandes introduites : 25
Autorisations accordées : 22
En cours : 3

Implantations commerciales

Demande : 1

Permis intégrés

Demandes : 2

Hébergements touristiques

Demandes : 4

Renseignements d'urbanisme

Demandes : 434

Infractions

Avertissements préalables : 3
Procès-verbaux dressés : 2

Annonces de projet : 52

Enquêtes publiques : 35

Avis du Conseil Communal :

QUESTIONS DE VOIRIE

Le Conseil Communal du 29 janvier 2019, dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme pour la construction de 5 habitations unifamiliales sur un bien sis rue Emile Hecq à Ways, cadastré section D n° 71 Y et 71 W :

- a refusé la rétrocession de voirie communale dénommée rue Emile Hecq de manière à aliéner au domaine privé une portion de 1a35ca du domaine public ;
- a autorisé la modification de la voirie communale dénommée rue Emile Hecq par élargissement de l'espace destiné au public dans le but de créer 4 emplacements de stationnement et un trottoir de 1,50 m de largeur sur une longueur approximative de 65 m ;
- a refusé la modification de voirie communale dénommée rue Dellis de manière à intégrer au domaine public une portion de 5a07ca de la parcelle D n° 71Y, tant qu'un projet de construction ne sera pas réalisé.

Le Conseil Communal du 30 avril 2019 a confirmé la création de la voirie piétonne (sentier) située dans le prolongement du Chemin de Couture à Bousval, à proximité du sentier n° 46, sur les parcelles cadastrées section D n° 352 A, 348 L, et 348 M, par usage trentenaire du public.

Le Conseil Communal du 30 avril 2019 a autorisé la modification du plan d'alignement et la modification de voirie communale, par élargissement de l'espace destiné au public, dénommée rue Château de Lothier à Genappe de manière à intégrer au domaine public une portion de 1 a23ca de la parcelle cadastrée section A n° 644R6, dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme pour la démolition de bâtiments existants et la construction d'un immeuble comportant 17 appartements.

Le Conseil Communal du 24 juin 2019 a approuvé la dénomination des voiries suivantes à créer dans le lotissement I-Dyle situé le long de la rue Saint-Joseph à Loupoigne : Rue de la Grand Aigrette, Promenade de la Chapelle, Chemin des Grign'Dints, Chemin du Vanneau Huppé, Chemin du Four à Chaux, Chemin des Saisonniers.

Le Conseil Communal du 24 septembre 2019 a autorisé, dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation sur le bien sis rue Félicien Tubiermont à Vieux-Genappe, cadastré section H n° 124 A2, la modification de la voirie communale dénommée rue Félicien Tubiermont par l'élargissement de l'espace destiné au public de la manière suivante : aménagement de la bande gazonnée située devant la propriété dans le but de prolonger le trottoir en pavés de béton, créer une place de parage asphaltée et permettre un accès au garage avec bordure abaissée.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Plans communaux d'aménagement

Le Conseil Communal du 30 avril 2019 a décidé de marquer son accord de principe sur le lancement d'une procédure d'abrogation du Schéma d'Orientation Local (S.O.L.) dit « de la Sucrierie » à Genappe, approuvé par Arrêté ministériel du 12 mars 2002, et de charger la Sarsi de la gestion du dossier et de solliciter une exemption de l'obligation de réalisation d'un Rapport sur les Incidences Environnementales (R.I.E.).

Le Conseil Communal du 29 janvier 2019 a émis un avis favorable conditionnel sur le projet de Schéma de Développement du Territoire adopté par le Gouvernement wallon le 12 juillet 2018.

Le Conseil Communal du 29 janvier 2019 a émis un avis favorable sur l'avant-projet d'Arrêté du Gouvernement wallon du 5 juillet 2018 adoptant les liaisons écologiques en Wallonie.

Le Conseil Communal du 26 mars 2019 a pris connaissance de la décision du Collège du 13 mars 2019 d'approuver le rapport annuel 2018 relatif à la subvention pour le Conseiller en Aménagement du Territoire.

Rénovation urbaine

Le Conseil Communal du 20 novembre 2018 a approuvé les Conventions-Exécutions 2018 A, B, C, D, E, F, G, H, I à conclure entre le SPW et la Ville de Genappe, relatives à l'octroi de subventions pour l'acquisition d'immeubles et de garages rue de Charleroi et rue Jean Mintens dans le cadre de la Rénovation urbaine de Genappe-centre (îlot Mintens).

Le Conseil Communal du 26 février 2019 a décidé de revoir la composition de la Commission communale de rénovation urbaine, d'adopter son règlement d'ordre intérieur, de désigner les mandataires communaux qui en feront partie, et de faire appel aux candidatures dès approbation du règlement d'ordre intérieur par le Ministre.

Le Conseil Communal du 26 mars 2019 a approuvé la Convention de réaffectation 2019 à conclure entre le SPW et la Ville de Genappe, relative à la réalisation des travaux de démolition des biens sis rue de Charleroi 21, 23 et 25 et d'un parking provisoire dans l'attente d'y reconstruire du logement.

Le Conseil Communal du 28 mai 2019 a approuvé la Convention 2019 à conclure entre le SPW et la Ville de Genappe, relative à l'octroi d'une subvention de 178.600 € pour l'acquisition du bien sis rue de Charleroi 21 (et 23+) à Genappe, cadastré section A n° 240 h et 241.

Le Conseil Communal du 24 juin 2019 a approuvé la Convention-Exécution 2019 à conclure entre le SPW et la Ville de Genappe, relative à l'octroi d'une subvention de 50.574,98 € pour la réalisation du dossier de rénovation urbaine pour l'opération envisagée à Genappe.

Le Conseil Communal du 27 août 2019 a décidé, pour autant que de besoin, de confirmer le principe de poursuivre l'opération de Rénovation urbaine et d'adopter le périmètre d'étude proposé par le bureau d'étude XMU sprl.

Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

Le Conseil Communal du 29 janvier 2019 a décidé de renouveler la CCCATM et de prévoir la désignation d'un ou plusieurs suppléants par membre effectif.

Le Conseil Communal du 30 avril 2019 a pris acte de la vacance du mandat de Président au sein de la CCCATM suite au décès de Monsieur Léon Jeurissen, et a procédé à la désignation de Madame Michèle Defour en tant que Présidente de la CCCATM et de Monsieur Serge Philippe en tant que membre effectif.

Le Conseil Communal du 27 août 2019 a approuvé le projet de Règlement d'ordre intérieur de la CCCATM, et a fixé à 100 € le montant du jeton de présence à attribuer au Président de la CCCATM ou au vice-Président lorsque celui-ci remplace le Président absent aux réunions, et à 75 € le montant du jeton de présence à attribuer aux membres de la CCCATM ou aux membres suppléants lorsqu'ils remplacent des membres effectifs absents aux réunions.

Le Conseil Communal du 27 août 2019 a procédé à la désignation des 9 membres et d'un suppléant pour chacun d'entre eux, choisis parmi les personnes ayant déposé leur candidature dans les délais prévus et les formes requises par l'appel public, a fixé la répartition des 3 représentants du Conseil Communal (ou leurs délégués), et a désigné le Président de la CCCATM.

Le Conseil Communal du 24 septembre 2019 a procédé à une modification de la désignation des membres de la CCCATM.

PATRIMOINE

Le Conseil Communal du 26 février 2019 a approuvé l'acquisition pour cause d'utilité publique dans le cadre de la rénovation urbaine des maisons de commerce sises rue de Charleroi 9, 13, 15, 21 (et 23+), du bâtiment de l'église évangélique rue de Charleroi, de la maison rue Jean Mintens 1, de garages rue Jean Mintens, de parties de parcelles rue de Ways, et a désigné le Comité d'Acquisition du Brabant wallon pour toutes les formalités liées à l'acquisition de ces biens.

Le Conseil Communal du 30 avril 2019 a approuvé le projet d'acte établi par le Comité d'Acquisition du Brabant wallon pour l'acquisition pour cause d'utilité publique, dans le cadre de la Rénovation urbaine, du bien sis rue de Charleroi 13 à Genappe, cadastré section A n° 246 G pour un montant de 147.500 €.

Le Conseil Communal du 28 mai 2019 a approuvé le projet de convention d'emphytéose établi par le Comité d'Acquisition du Brabant wallon, entre le CPAS et la Ville de Genappe, relative aux biens sis

Grand Route 85 à Ways, cadastrés section B n° 58 A3, 58 B3, 58 V2 et 58 S, avec canon annuel fixé à 7.900 €.

Le Conseil Communal du 28 mai 2019 a approuvé l'acquisition pour cause d'utilité publique, dans le cadre de la Rénovation urbaine, du bien sis rue de Charleroi 21 (et 23+) à Genappe, cadastré section A n° 241 A et 240 H pour un montant de 233.250 € (sur base d'un rapport d'estimation modificatif).

Le Conseil Communal du 28 mai 2019 a approuvé le projet d'acte établi par le Comité d'Acquisition du Brabant wallon pour l'acquisition pour cause d'utilité publique, dans le cadre de la Rénovation urbaine, du bien sis rue de Charleroi 9 à Genappe, cadastré section A n° 248 B pour un montant de 282.000 €.

Le Conseil Communal du 24 juin 2019 a approuvé le projet d'acte établi par le Comité d'Acquisition du Brabant wallon pour l'acquisition pour cause d'utilité publique, dans le cadre de la Rénovation urbaine, du bien sis rue de Charleroi 15 à Genappe, cadastré section A n° 246 F pour un montant de 223.250 €.

Le Conseil Communal du 24 juin 2019 a approuvé le projet d'acte établi par le Comité d'Acquisition du Brabant wallon pour l'acquisition pour cause d'utilité publique, dans le cadre de la Rénovation urbaine, du bien sis rue de Charleroi 21 (et 23+) à Genappe, cadastré section A n° 241 A et 240 H pour un montant de 233.250 €

Le Conseil Communal du 27 août 2019 a confirmé sa proposition de vendre le bien sis rue Banterley à Loupoigne, cadastré section D n° 226C2, a marqué son accord sur la vente de gré à gré pour la somme de 1 €, et a approuvé le projet d'acte y relatif.

TRAVAUX PUBLICS

Chef de Service
Georgery Philippe

Staff études – technique :

Delferrière Nathalie
Di Vincenzo Alexandre
Vermeersch Julie (jusqu'en juin 2019)
Branders Julie (depuis septembre 2019)

Service administratif:

Barany Coralie
Gilbert Pascal
Borremans Caroline
Swerts Anne-Sophie

Economat :

Peeters Sylvie

Contremaître :

Exelmans Terry

Chefs d'équipe :

Lheureux Philippe
Teixeira Antonio
Muset Nicolas
Van de Velde Philippe

Ouvriers :

Aziz Mourad, Azzuyi Karim, Bryssens Michel, Balleux Pierre, Benalal Mohamed, Bonnet Dimitri, Christian Cauchie, Cerdeira Oliveira Francisco, Cerdeira Oliveira Ruy, De Bondt Guillaume, De Carvalho Pinto, Dehoux Philippe, Delhay De Maule Laurent, Delpierre Vincent, Delsart Justin, De Neve Matthieu, Deville Bastien, Deza Alain, Dubois Alex, Dubray Olivier, El Barkani Rachid, Eloin Geoffroy, Ferrière Yves, Ibrahim Adam Ahmed, Lelangue Bernard, Michel Jérôme, Mertens Frédéric, Peeters Jacques, Sierra Y Parra Michaël, Vancompennolle Jean-Luc, Van Gelder Patrick, Samuel Van Pouck.

VOIRIES – EGOUTTAGE

Marché de travaux

Amélioration des rues Banterlez à Baisy-Thy et du Grand Arbre à Bousval dans le cadre du Plan d'Investissement 2017-2018 – Année 2018.

Marché : Adjudication publique

Dossier Projet : 23 octobre 2018

Désignation le 19 décembre 2018 à Lot 1 : MDN Sa au montant de 196.525,26 €

Lot 2 : MDN Sa au montant de 197.346,96 €.

Voie Verte : Liaison entre le Pavé St Joseph et la rue du Presbytère.

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 20 novembre 2018

Désignation le 27 décembre 2018 à Haulotte Sa au montant de 49.243,37 €.

Interventions localisées en voirie.

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 30 janvier 2019

Désignation le 6 mars 2019 à Coormans Sa au montant de 60.775,15 €

Réfection de voiries en hydrocarboné.

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 29 janvier 2019

Désignation le 6 mars 2019 à Coormans Sa au montant de 134.182,95 €

Travaux d'égouttage divers.

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 30 avril 2019

Désignation le 5 juin 2019 à Delestinne Bruno Sprl au montant de 40.327,36 €

Réfection de voiries agricoles.

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 30 avril 2019

Désignation le 5 juin 2019 à Haulotte SA au montant de 38.635,30 €

Réfection de voiries en hydrocarboné.

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 29 janvier 2019

Désignation le 17 juillet 2019 à Cooremans Sa au montant de 134.182,95 €

Finalisation de la voie verte : Chemin Colau Pirette.

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 27 août 2019

Désignation le 2 octobre 2019 à Haulotte Sa au montant de 147.126,62 €

Réalisation de divers trottoirs dans l'entité de Genappe.

Marché : Adjudication publique

Dossier Conseil : 27 août 2019

Désignation le 9 octobre 2019 à Infrastructure et Construction Sa au montant de 99.999,32 €

BATIMENTS

Marché de travaux

Rénovation de divers locaux du bâtiment de l'ancienne Maison communale de Baisy-Thy.

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 25 juin 2018

Désignation le 7 novembre 2018 à Brudex Sa au montant de 138.816,10 €

Réfection d'ouvrage d'art sur l'entité.

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 20 novembre 2018

Désignation le 27 décembre 2018 à Cooremans Sa au montant de 93.290,52 €

Réparations localisées de toitures des bâtiments communaux – Années 2019-2020.

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 12 décembre 2018

Désignation le 30 janvier 2019 à Jean Vanderlinck Sprl au montant de 22.748,00 €

Construction d'une maison de jeunes à l'arrière du pôle culturel.

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 26 mars 2019

Désignation le 15 mai 2019 à Lot 1 : Général Travaux SCRL au montant 151.080,30 €

Lot 2 : Asbl Chantier au montant de 4.416,50 €

Réfection d'ouvrages d'art sur l'entité.

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 30 avril 2019

Désignation le 5 juin 2019 à Delestinne Sprl au montant de 33.946,31 €

Rénovation de divers bâtiments du Service Travaux.

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 30 avril 2019

Désignation le 19 juin 2019 à Entreprises générales Ivan Herpain Sprl au montant de 101.466,70 €

Rénovation du clocher et de l'avant-corps de l'église St Barthélémy de Bousval.

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : 30 avril 2019

Désignation le 10 juillet 2019 à Entreprise Colen au montant de 168.665,45 €

TRAVAUX D'ENTRETIEN - LOGISTIQUE

Marché de fournitures

Livraison de produits alimentaires pour les crèches communales – Années 2019 et 2020.

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 26 janvier 2016.

Désignation le 7 novembre 2018 pour le Lot 1 : Solucious Sa au montant de 5.467,04 €

Lot 2 : Solucious Sa au montant de 13.626,44 €

Lot 3 : Solucious Sa au montant de 5.032,06 €

Lot 4 : Solucious Sa au montant de 16.770,50 €

Lot 5 : Boulangerie Gossiaux au montant de 2.858,80 €

Lot 6 : Solucious Sa au montant de 4.013,02 €.

Achat d'une chargeuse-pelleteuse de direction pour le Service Travaux.

Marché : Procédure négociée

lot 6 : Suez RR au montant de 1.471,36 €
lot 7 : Vanheede au montant de 3.844,05 €
lot 8 : Recyterre Sa au montant de 5.898,75 €
lot 9 : Suez RR au montant de 444,98 €.

[Consultance en matière de travaux publics : 2019 à 2021.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 28 novembre 2018

Désignation le 30 janvier 2019 à C² Project au montant de 45€/h.

[Mission de coordination de divers travaux : 2019 à 2022.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 5 décembre 2018

Désignation le 30 janvier 2019 à Thierry Rucquoy au montant de 13.890,80 €

[Location et entretien d'une machine à café avec fourniture des consommables pour l'Hôtel de Ville.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Conseil : 26 mars 2019

Désignation le 8 mai 2019 à Jacobs DouweEgberts Pro

[Réalisation d'une étude sur la circulation d'une partie du village de Houtain-le-Val.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 15 mai 2019

Désignation le 3 juillet 2019 à Traject au montant de 10.242,65 €

[Préparation et distribution des repas dans les écoles communales.](#)

Marché : Adjudication publique

Dossier projet : 24 avril 2019

Désignation le 17 juillet 2019 à Sodexo Belgium Sa au montant de 172.387,80 €

[Déneigement et épandage de sel sur les voies publiques – Hiver 2019-2020.](#)

Marché : Adjudication publique

Désignation le 2 octobre 2019 à Lot 1 : section 1 : D'Hooghe Vincent

Lot 2 : Section 2 : La Croisette

[Désignation d'un auteur de projet pour la construction pour la construction de deux classes à l'école de Baisy-Thy.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 27 août 2019

Désignation le 9 octobre 2019 à Donatien Ryelandt Sprl au montant de 38.720,00 €

[Mise en place d'une plateforme de téléphonie VOIP dans le cloud et sur site.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier projet : 31 juillet 2019

Désignation le 16 octobre 2019 à Fuzer au montant de 15.125,00 €

[Marché stock de transport de personnes pour l'année 2020.](#)

Marché : Procédure négociée

Dossier Projet : le 26 mars 2019

Désignation le 23 octobre 2019 à Lot 1 : Eurobussing/Cardona & Deltenre Sa au montant de 33.390,00€

Lot 2 : Eurobussing Brussels SA au montant de 21.263,60 €

TRAVAUX REALISES PAR LES OUVRIERS COMMUNAUX

Tâche du Contremaître :

- Encadrement du personnel et du matériel du Service Travaux :

- .Gestion des conflits au sein du Service Travaux de la Ville.
- .Planification des divers travaux relevant du Service Travaux.
- .Surveillance et vérification de chantiers.
- .Identification des besoins en matériel, matériaux, véhicules du Service Travaux.
- .Répartition de ce même matériel pour les besoins de chaque équipe.
- .Mise en application des directives en termes de sécurité au travail et du port des E.P.I. (Équipements de protections individuels).
- .Établissement et mise en application des directives.
- .Établissement du planning de la garde.
- .Gestion des congés et heures supplémentaires des ouvriers.
- .Gestion et répartition de la flotte de véhicules du Service Travaux (Gestion du programme de géolocalisation Masternaut)

- Travaux administratifs et contacts citoyens :

-Gestion des budgets relatifs au Service Travaux.

- Gestion et répartition des demandes des élus locaux.
- Gestion et répartition des demandes citoyennes (Gestion de l'application Betterstreet).
- Aide apportée sur certains dossiers du Service Travaux « administratif » (Main d'œuvre communale engagée, avis technique)
- Rencontre des citoyens dans le cadre de ces mêmes demandes.
- Constatation de dégâts de voirie, signalisation, propreté, ...
- Participation aux réunions plannings.
- Participation aux commissions de circulation.
- Participation aux réunions de sécurité préalables aux festivités.
- Participation au plan d'urgence communal.

Tâche de l'éconamat :

- Demandes d'offres de prix (Encodage des bons de commande à l'ordinaire pour les différents départements du service travaux).
- Organisation et réception des livraisons.
- Collectes et enregistrements des notes d'envois et autres documents pour la facturation (service finances).
- Préparation des commandes d'acier, signalisation routière, ...
- Gestion du stock de marchandises consommables pour l'éconamat.
- Gestion et mise à jour du matériel et matériaux de voirie.
- Mise à disposition ou distribution au comptoir pour les ouvriers.
- Accueil du public, fournisseurs, entrepreneurs.
- Préparation et distribution de panneaux de signalisation aux citoyens (suivant les arrêtés de police émis).
- Gestion et mise à disposition des clés des bâtiments communaux.
- Gestion et mise à disposition des cartes essences pour le personnel ouvrier.
- Gestion et entretien des vêtements de travail et des E.P.I. (Équipements de protections individuels).
- Vérification et mise à jour du tableau reprenant les véhicules et remorques de la flotte communale.
- Course diverses (Distributions de courriers, enlèvement de marchandises).
- Distribution du papier et des enveloppes pour l'administration communale.
- Traitement pour l'équarrissage (Relevé et lecture des puces, conditionnement et embarquement pour incinération).
- Préparation du matériel (Service de garde, épandage, inondations).
- Préparation du matériel pour les jeunes « été solidaire ».
- Gestion et distribution d'eau en été (été solidaire, personnel pour la piscine communale, ouvriers à contrats déterminés)
- Réassort des trousseaux de secours.
- Tenance et nettoyage de l'éconamat.

Le garage :

- Gros entretiens, réparations de grandes envergures :

Janvier :

DACIA Logan : kit embrayage + crémaillère
 MERCEDES sprinter : GE + amortisseurs AV+AR + échappement + CT
 RENAULT trafic : démarreur + clef de contact
 RAVO : nettoyé contacteur cuve a eau + montage courroie airco + nettoyé caméra buse aspi

Février :

FIAT doblo : GE + suspension av + capteur ABS
 FIAT doblo : récup phare + passage CT + GE
 DACIA logan : GE + CT
 ISEKI tg5395 : GE

FIAT fiorino : GE + CT + 4 pneus
 WACKER bh23 : dépannage + essais
 ETESIA hydro80 : GE + lame

Mars :

VW crafter : forcé recyclage filtre a particule + essais
 VW crafter : GE + frein av/ar + montage leed av/ar
 MERCEDES sprinter : pompe Hp injection
 VW crafter : GE + modification rampe leed
 FIAT doblo : kit courroie + contacteur marche arrière
 JHON DEERE : GE + réparation circuits électrique
 RAVO : dépose et soudure buse aspiration
 STHILL ms200 : changé carbu + réglage

Avril :

JHON DEERE : circuits mazout bouché nettoyage + essais
RAVO : changé batterie + réglage raclette aspiration
FORD transit : changé pompe servo direction + tuyaux hydrauliques
VOLVO fe : montage kit pression de frein + CT + réglage phares et banc de freins (VDRT)
STHILL hs81t : montage bielle + kit couteaux
CATERPILAR 301,4c : GE
RAVO : montage klaxon
FORD transit : montage leed av/ar
VW crafter : montage leed av/ar

Mai :

MERCEDES sprinter : pompe électrique de gavage
FORD transit : GE + frein av
DAF 55,180 : moteur auxiliaire GE
FORD transit : GE + réservoir lave glace

Juin :

VW crafter : rétroviseur complet
RENAULT master : tendeur de courroie + courroie
CITROEN c3 : GE + CT + 4 pneus
TONDEUSE Honda : support de roue avd + réparation châssis
JHON DEERE : montage courroie turbine

Juillet :

DAF If55 180 : GE + kit courroie + commande boîte grippée
KOMATSU pc05 : fuite mazout
CASE 115 : E + nettoyage filtre à air et radiateur
STHILL : changé carter accouplement + nettoyage + réglage
STHILL br600 : poignée de commande + bouton choke
CORMIDI : E + graissage
WR 1500 : CT

Août :

KOPPL : changé ventilateur refroidissement
DAF If55 180 : réparation levier de vitesse
JHON DEERE : montage poulie turbine recup + kit joints cuve complet
CATERPILAR : montage plaque av/ar + déplacé éclairage-plaque

Septembre :

FORD transit : GE + frein + triangle suspension av
FORD transit : E
STHILL bg86 : filtre à air + interrupteur arrêt moteur
GROUPE HONDA : E
FIAT Doblo : kit embrayage + volant moteur

➤ Tâches fréquentes, petits entretiens :

-Vérification générale des véhicules et machines voirie/espaces verts /bâtiments.
-Gestion des stocks de pièces du garage.
-Demande d'offres de prix pour les pièces manquantes.
-Courses éventuelles chez les fournisseurs (pas de possibilités de livraisons).
-Contacts avec les fournisseurs pour les prises de RDV et autres.
-Dépannages divers (sur terrain comme en atelier).
-Affûtage des chaînes de tronçonneuses et lame de tondeuses.
-Préparation des mélanges d'essence 2 temps.

Le bâtiment :

Equipe Bâtiment :

- La Salle Omnisports
 - Réparation ou remplacement des douches
 - Démontage des radiateurs vestiaires pour la mise en couleur + Cafétéria
 - Réparation fuites aérothermes
 - Dépannage chaudières + circulateurs à plusieurs reprises
 - Démontage de la balançoire à la piscine + remontage
 - Démontage de la clôture entre la plaine de jeux et la terrasse
- La Piscine
 - Nettoyage complet de la piscine et mise en peinture avant ouverture
 - Nettoyage des filtres 2X 400L et remplacement du sable de verre à l'intérieur

- Entretien journalier de 8h à 10h30
 - Les Bâtiments du Léz'Arts
- Nettoyage des sanitaires + mise en peinture des portes
- Réparation des WC + urinoirs
- Démontage des faux plafonds à l'intérieur
- Le Centre Culturel
 - Dépannage de la chaudière à plusieurs reprises
 - Nettoyage du groupe ventilation + remplacement des filtres
 - Réparation de l'escalier qui va vers l'étage
 - Isolation en cave des tuyaux de chauffage
- Balle pelote
 - Aménagement de l'intérieur des contenants (placement de douches, WC, lavabos + les tuyauteries)
 - Fabrication d'une dalle en béton pour la terrasse
- La Salle polyvalente
 - Dépannage chauffage à plusieurs reprises
 - Fixation des tapis au mur
 - Débouchage des WC
 - Démontage d'une douche
- Crèche les Petits Bateaux
 - Remplacement robinet + WC + problèmes chauffages
 - Démontage et remontage des meubles pour isolation du sol et finition
 - Dépannage chaudière à plusieurs reprises même avec une nouvelle chaufferie
- L'Academie
 - Déménagement de meubles + piano
 - Réparation WC + robinet
- La Bibliothèque
 - Travaux de transformations intérieures
 - Débouchage WC + lavabo
 - Déblocage radiateur (vanne)
 - Travaux électriques
- Les Locaux 13, 14, 15
 - Remise en peinture complète
- Les Minis Pousses
 - Dépannage des radiateurs
 - Débouchage WC
 - Nettoyage des filtres du groupe de ventilation
 - Remplacement de robinet Shell
 - Nettoyage du sol après une grosse fuite sur le tuyau incendie
- L'Hôtel de Ville
 - Remplacement du WC handicapés
 - Débouchage à plusieurs reprises des chambres de visite
 - Remise en peinture de la salle des mariages
 - Débloqué vanne radiateur
 - Remise en peinture du bureau de Madame Baré + Madame Bury
 - Dépannage chaudière
- Le Service Travaux
 - Débloquer vanne radiateur
 - Débouchage des urinoirs
 - Dépannage chaudière
 - Remise en peinture du bureau de Monsieur Huts
 - Purge des radiateurs à plusieurs reprises
- Le Musée de Glabais
 - Placement d'un produit sur tout le plancher du musée

- Remise en peinture de la porte d'entrée
- Dépannage chaudière
- Ecole Baisy-Thy
 - Mise en peinture du hall (bâtiment directeur)
 - Mise en peinture à l'extérieur (cour)
 - Remplacement WC + urinoirs
 - Placement d'une clôture
 - Dépannage chaudière + dépannage divers
- Ecole Loupoigne
 - Dépannages divers + nettoyage de la plaine de jeux au Karcher
- L'école de l'Espace 2000
 - Dépannages divers chauffages + WC + urinoirs
 - Déménagement des meubles pour le placement d'un nouveau balatum
- Service Travaux – Rue J. Berger
 - Remplacement sanitaire + mise en peinture

Département électricité:

De nombreuses interventions de maintenances, dépannages, de petits remplacements et d'autres appels urgents sont effectués au quotidien.

Nous assurons les préparations ainsi que le bon déroulement de nombreuses festivités organisées.

Participation à de nombreux travaux et aide régulière aux autres corps de métiers.

- Remplacement des éclairages de secours à l'église de Glabais
- Rajout et raccordement de ligne téléphonique et data dans l'école de Bousval
- Installation de 5 nouveaux projecteurs Led autour du terrain de pétanque
- Modification de l'installation électrique du local de la balle pelote suite au rajout de locaux
- Rajout de 2 circuits électriques pour les badgeuses de l'Isbw
- Remplacement des éléments du tableau électrique de la rue Joseph Berger suite à l'infiltration d'eau (Risque d'incendie)
- Installation de projecteur sur le parking de la crèche des Mini-Pousses
- Démontage des alimentations électrique sur la façade du Services Travaux pour consolidation
- Rénovation, placement extraction d'air dans les vestiaires et sanitaires du Service Travaux
- Installation d'un kit de direction (bouton d'appel) dans les bureaux de l'Urbanisme
- Remplacement de l'éclairage de la salle de Vieux-Genappe par du Led
- Placement d'un vidéophone et d'ouverture automatique à l'école de Ways
- Remplacement de toutes les ampoules sur l'éclairage du terrain de foot synthétique de Notre Dame de Foy à l'aide d'un vérin hydraulique
- Remplacement de l'éclairage de la salle Gossiaux à Bousval
- Rajout de projecteur Led au parking de la salle de Glabais
- Installation électrique pour le marché de Noël
- Installation électrique pour le mérite sportif
- Installation électrique pour le théâtre au Château
- Installation électrique pour le Carnaval de Genappe
- Réparation de différentes machines (électroménager et machines électriques bâtiments)
- Installation des bornes de recharge pour les voitures

Le département cimetières :

L'équipe cimetières a réalisé divers travaux tout au long de l'année :

-Aménagement de la parcelle des anciens combattants de Bousval ;



-Aménagement de la parcelle des foetus à Genappe ;



- Réalisation de nombreuses inhumations ;
- Installation de poubelles pour le recyclage des déchets verts au cimetière de Baisy-Thy ;
- Taille des diverses plantes maintenant installées dans les cimetières ;
- Installation de nouvelles citernes pour la récupération des eaux de pluies au cimetière de Bousval ;

-Installation d'un tapis Géotextile et apport de gravier au cimetière de Baisy-Thy ;



- Aménagement d'un nouvel ossuaire à Baisy-Thy ;
- Obtention du label « Cimetière Nature » pour les cimetières de Loupoigne, Vieux-Genappe, Bousval ;
- Création d'hôtels à insectes pour les cimetières de Genappe, Ways et Glabais ;
- Aménagement des chemins du cimetière de Bousval ;
- Changement des bordures autour des gazons de dispersion afin d'éviter tous problèmes dus aux attaques sur les buis causé par la Pyrale du buis (Genappe, Vieux-Genappe) ;

- Ensemencement du cimetière de Ways ;
- Installation de nouveaux caveaux placés par la Ville ;



- Installation de pictogramme pour les eaux ;
- Semis de la parcelle des enfants au cimetière de Baisy-Thy ;



- Rejointoiement du mur intérieur du cimetière de Loupoigne ;
 - Accompagnement avec l'équipe propreté et la mini-pelle ;
 - Transport de conteneurs pour les festivités, le plan vert ;
 - Participation aux différentes festivités (montage et démontage) ;
 - Pendant la période hivernale l'équipe a participé, avec l'équipe propreté, à la remise en état de divers sentiers de promenades ;
- Et toujours Zéro pulvérisation dans l'ensemble des cimetières

Le département propreté

- L'équipe propreté a réalisé divers travaux tout au long de l'année ;
- Nettoyage et aménagement de différents sentiers de promenades ;
- Taille et broyage de différentes plantes dans les sentiers ;
- Reformation de chemins et sentiers ;



- Nettoyage et évacuation des déchets accumulés depuis des années ;
- Brossage des rues avec les 2 camions brosses ;
- L'équipe a ramassé de trop nombreux dépôts clandestins ;
- Vidange de l'ensemble des poubelles publiques de la commune durant l'année ;
- Débroussaillage des sentiers de promenades ;



- Entretien des cours d'écoles;
 - Réponses aux diverses urgences de la commune et de la population, avec le logiciel Betterstreet ;
 - Nettoyage et préparation des lieux avant chaque festivité;
 - Débouchage des avaloirs de l'entité;
 - Entretien du Ravel;
- Et encore cette année, avec l'été solidaire, nous avons travaillé dans les cimetières et remis en couleur du mobilier urbain ;
- Désherbages de rigoles enherbées ;



- Nettoyage des sentiers dans la cité Saint Géry ;
- L'équipe a aussi proposé ses service à Natagora pour son projet d'aménagement de l'ancienne station de pompage d'eau à Baisy-Thy, qui va bientôt accueillir des chauves-souris pour l'hiver.

Département Voirie :

- Montage des bureaux de votes pour les élections
- Pose de signalisation
- Remise en état de signalisation manquante ou abîmée
- Réparation de trottoirs en dalles béton ou en pavés



- Pose de signalisation provisoire pour travaux ou dangers
- Curage de plusieurs fossés
- Distribution des colis pour les pensionnés
- Interventions sur demande de la Police pour remettre la route en état
- Rebouché des nids de poule en asphalte ou en béton



- Réparations ou placements de bollards
- Réalisation d'expulsions ou saisies



- Rebouché des ornières sur bord de route
- Pose de bancs publics sur demande
- Nettoyage de signalisation
- Réparation de mobilier urbain accidenté ou vandalisé
- Renfort festivités
- Pose de signalisation provisoire demandée par la Police (arrêtés de Police)
- Signalisation courses cyclistes
- Terrassements de tranchées pour le placement de canalisations
- Réalisations pour les clubs sportifs
- Gros entretiens des monuments



- Interventions en cas de grand vent, orages, neige, etc...
- Réparations de mobilier urbain, signalisation suite à des accidents
- Réparations de clôtures publiques
- Stockage de diverses commandes et matériaux à la sucrerie

Camions :

- Transports de matériaux pour la voirie
- Transports pour les fossoyeurs
- Poses et évacuations de containers d'herbe et matériel pour le plan vert
- Evacuations de gros dépôts sauvages
- Interventions diverses lors d'orages et tempêtes
- Evacuations de containers de tri au dépôt communal

-Transports pour les camps scouts



Tracteur de fauche et élagage :

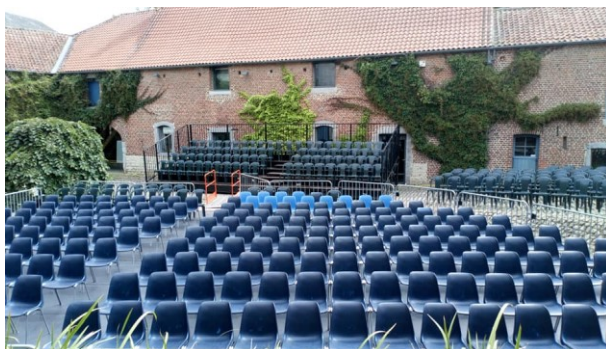
- Fauchage des bords de chaussées
- Elagage de chemins étroits pour le passage d'engins agricoles
- Broyage des arbres élagués par le plan vert
- Entretien du Ravel



Les Festivités :

Montages et démontages de plus ou moins 200 festivités par an. Les podiums, les stands sont montés par le personnel communal. Voici quelques-unes des festivités concernées :

- Fancy-fairs des écoles
- Carnaval
- Marché de Noël
- Mérite sportif
- Théâtre au château



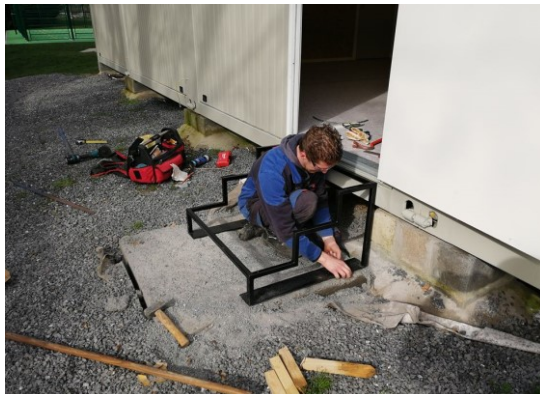
- Halloween
- Terrains de foot
- Festivités organisées par le Centre Culturel
- Festivités organisées par le Syndicat d'Initiative
- Tour St-Barthélemy
- Cross de Bousval
- Festivités organisées par la Bibliothèque

- Echanges de plantes
- Ducasse de Ways, Baisy-Thy
- St-Hubert
- Théâtre à la salle de Loupoigne
- Corrida de Bousval
- Place aux enfants
- Fêtes des voisins
- Courses cyclistes

Lorsqu'il n'y a pas de festivités, ce qui est rare, l'équipe festivités participe à la propreté.

La Ferronnerie :

-Interventions et réalisations sur demande pour le Ravel, les écoles, la voirie et les clubs sportifs.



Les Espaces verts :

Plantations et aménagements :



En 2019, l'équipe a réalisé l'aménagement des espaces verts dans divers parcs et le long des voiries de l'entité de Genappe :

- aménagement d'une pelouse à la plaine de jeux à Baisy-Thy ;
- aménagement d'une pelouse à la Place de la Gare pour la nouvelle plaine de jeux ;
- aménagement d'une haie de Charme au monument de Baisy-Thy ;
- aménagement du Monument à l'Eglise d'Houtain-le-Val ;
- aménagement d'un nouveau parterre à la Place de Bousval ;
- aménagement d'une pelouse à la Cure de Bousval ;
- réaménagement d'un parterre de plantes vivaces à l'entrée de la Cure de Bousval ;
- aménagement d'un couloir tout au long de l'étang de pêche au Standard de Bousval ;
- aménagement d'une nouvelle pelouse au Parc des Pêcheurs de la Dyle ;
- réaménagement des parterres à la Rue Emile François ;
- remplacement de plusieurs variétés d'arbres cassés et abattus tout au long de la voirie des divers sites de la Ville (ex. : Liquidambar à la Place de la Gare au long du ravel ; Longchamps,...) ;
- aménagement de certains parterres, avec plantation de plantes vivaces en lieu et place des plantes annuelles ;

- mise en valeur des parterres de l'Espace 2000 ;
- remplacement des plantes mortes et entretien de l'Avenue du Parc, à Loupoigne ;
- remplacement des plantes annuelles par des plantes vivaces dans plusieurs sites de la Ville ;
- mise en valeur des bacs à fleurs exposés à différents endroits de la Ville ;
- mise en valeur des parterres au Parvis Saint-Joseph, Place de la gare avec plantation des plantes annuelles tant en été qu'en hiver ;
- remplacement des plantes manquantes au niveau des haies de Carpinus et des haies vives du côté du Carrefour Market à la Place de la Gare ;
- remplacement des plantes vivaces au Longchamps 2 ;
- mise en valeur du parterre près de l'Eglise de Glabais, avec plantation des plantes annuelles tant en été qu'en hiver ;
- mise en valeur du Parc de Ways, avec plantation des plantes annuelles tant en été qu'en hiver ;
- taille des haies et des plantes arbustives des parterres du Parc de l'Eglise de Ways ainsi que leur entretien et leur remise en état de propreté ;
- entretien de la Place de Genappe avec des nouveaux arbres ornementaux ainsi que de tous les nouveaux parterres près de l'école de Saint Jean et Rue de Bruxelles.
- entretien des nouveaux parterres du parking de Baisy-Thy, avec plantation de trois Carpinus Betulus Fastigiata et un Pyrus Chanticleer.

Plantations annuelles :



Les parcs, les ronds-points et les îlots de la Ville ont été fleuris pendant les belles saisons : ils sont aménagés au printemps avec huit milles plantes annuelles de variétés différentes qui embellissent jusqu'en automne tous les divers sites de la Ville.

En automne, les parterres sont de nouveau aménagés avec huit milles pensées de couleurs différentes pour illuminer les parterres pendant les saisons hivernales et pour rester attractifs au regard de la population !

Certains parterres et ronds-points ont été réaménagés avec plantation de plantes vivaces et arbustives ; ce réaménagement permet de pouvoir réduire le nombre important des plantes annuelles et ainsi diminuer de moitié la commande de ces plantes.

La Place de Genappe a été réaménagée avec la mise en place de nouveaux et grands bacs à fleurs pour un meilleur embellissement.

Abattages et élagages :



L'équipe du plan vert se mobilise pour la taille et les abattages des arbres pendant la période hivernale qui se prolongent jusqu'au printemps. En même temps, ils font les broyages des branches et l'évacuation du bois de chauffage vers le dépôt. Ils effectuent également la taille douce des plantes arbustives et des haies à l'Espace 2000 ainsi que tous les sites et talus qui ont été aménagés.

Au cours de l'année 2019, l'équipe « Espaces verts » a réalisé :

- l'abattage d'arbres le long du Ravel ;
- l'abattage de dix platanes au Longchamps (à Baisy-Thy) ;
- l'abattage d'un grand arbre à haute tige (saule) sur la Route de Lillois ;
- l'abattage de deux sapins (conifères) à la Cour de Loupoigne ;
- l'abattage de deux bouleaux à la Cour de Glabais ;
- l'abattage d'un grand sapin (conifère) à la Cour de Glabais ;
- l'abattage de quatre arbres (érables champêtres) sur le chemin des Trois Vallées à Glabais ;
- l'abattage de vingt-quatre arbres à Bousval (Avenue de l'Horizon) ;
- l'abattage d'un arbre à l'Ecole de Baisy-Thy ;
- l'abattage de cinquante-cinq conifères dans la Cour de l'Eglise de Baisy-Thy ;
- l'abattage de deux arbres (houx) au 38, Rue de Bruxelles ;
- l'abattage de trois arbres (saules) sur la Route de la Station ;
- l'abattage d'un frêne à Baisy-Thy près des logements sociaux en vue de l'aménagement de la nouvelle plaine de jeux ;
- l'élagage d'arbres (variété : Acer Platanoides Royal Red) à Baisy-Thy, Rue Dernier Patard ;
- l'élagage de saules près de l'école de Baisy-Thy ;
- l'élagage des platanes à la Place de la Gare ;
- l'élagage d'un tilleul au parvis Saint-Joseph, en allant vers Loupoigne ;
- la taille des arbres situés près des logements sociaux à la Chaussée de Nivelles.

La majorité de ces travaux (abattages) ont été effectués avec des camions à nacelles de 20 mètres d'hauteur.

L'équipe du plan vert a également procédé au rangement des branches au bord de la voirie pour pouvoir effectuer le broyage, ainsi qu'à l'évacuation du bois de chauffage, vers le dépôt de la sucrerie et ce, pour tous les types d'abattages et d'élagages effectués dans les différents sites de la Ville.

Entretien :



L'équipe « Espaces verts » a pour charge tout l'entretien des parcs ainsi que des parterres fleuris et arbustifs. Elle a pris aussi en charge l'entretien complet du Parc de l'Espace 2000.

Cette équipe s'est également occupée de la tonte et du débroussaillage de plusieurs sites de la Ville ainsi que de la tonte des quatre terrains de football et leurs entretiens. Citons par exemple l'épandage des engrais, les hersages et les roulages des terrains ainsi que la tonte, les débroussaillages et l'entretien des alentours.

L'équipe du Plan vert a également eu comme charge l'entretien d'un nouveau terrain de foot synthétique, qui nous a donné beaucoup de travail.

Elle a aussi pris à sa charge l'entretien (taille et mise en état de propriété) de tous les parterres à la rue des Lilas.

Elle s'occupe aussi de l'entretien, de la taille des parterres arbustifs, de la taille des haies et de la taille des talus qui sont aménagés avec des plantes couvre-sols. Mentionnons comme exemple : les talus du parking du terrain de foot d'Houtain-le-Val, « Notre Dame de Foy ».

Les membres de l'équipe « Espaces verts » effectuent également les désherbages. Pendant l'été, ils ont mis en œuvre une équipe pour l'entretien des divers sentiers de promenade de la Ville de Genappe et ont pris aussi en charge les arrosages des parterres fleuris.

N.B. : L'application des produits phytosanitaires a été réduite à 100 % jusqu'à présent, pour arriver à une non-utilisation de ces produits prochainement.

Le chef de l'équipe des Espaces verts a en plus comme tâche importante de donner des instructions aux entreprises de jardinage privées sollicitées à faire des travaux d'élagage et d'abattage et de vérifier la bonne exécution des travaux effectués par ces entreprises.

Enfin, l'équipe des « Espaces verts » est parfois appelée à effectuer des travaux d'urgence tels que les dégâts des intempéries et autres...

ENVIRONNEMENT

Conseillère Environnement – 1ETP
Roland Aude

Conseillère en environnement- ½ ETP
Swerts Anne-Sophie

Administratif (18h/semaine)
Borremans Caroline

LE SERVICE

TROIS MISSIONS ESSENTIELLES

1. Conseil et sensibilisation, interface à l'égard des citoyens,
2. Porteur de projets de divers ordres dans diverses matières,
3. Rôle de transversalité au sein de l'administration communale.

LES MATIERES

- *Environnement :*

- ✓ Cours d'eau :
 - Gestion des cours d'eau de 3ème catégorie.
 - Information et sensibilisation en matière de cours d'eau.
 - Mise en œuvre et suivi du programme d'actions du Contrat de rivière Dyle-Gette.
- ✓ Gestion des déchets :
 - Suivi administratif et technique de la gestion des déchets communaux et ménagers. Et dans ce cadre, contact avec l'Intercommunale et la Région wallonne.
 - Suivi des plaintes en matière de collecte des déchets ménagers.
 - Développement d'actions de sensibilisation en matière de production déchets ménagers.
 - Gestion et suivi des déchets communaux (issus de l'activité des services communaux).
- ✓ Propreté publique : actions de sensibilisation, acquisition de mobilier urbain,...
- ✓ Espaces verts (en collaboration avec les équipes Plan vert et Cimetière) :
 - Suivi des espaces verts communaux (planification des abattages, élagages, plantations,...).
 - Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts communaux en ce compris les cimetières.
 - Mise en place du zéro phyto dans l'ensemble des espaces verts communaux, en ce compris les cimetières.
 - Avis sur les demandes d'abattage.
 - Suivi, développement et soutien d'actions/projets communaux et/ou privés qui visent à préserver et/ou à promouvoir la biodiversité.
- ✓ Urbanisme : avis sur certaines demandes de permis.

- **Mobilité/ Circulation :**

- ✓ Sécurité routière.
- ✓ Plan communal de Mobilité : suivi et coordination du projet.
- ✓ Gestion de la zone bleue (règlementation et traitement des plaintes).
- ✓ Projets divers en matière de mobilité douce : développement de projet de cheminements doux /cyclables, aménagement de mobilier, ...
- ✓ Entretien, préservation et défense des sentiers et chemins :
Actions de sensibilisation, suivi des travaux de réhabilitation des sentiers, gestion des conflits en matière de sentiers et chemins, collaboration avec les associations actives en la matière, secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission sentiers, chemins, cours d'eau et érosion.
- ✓ Urbanisme : avis sur certaines demandes de permis, participation aux réunions de concertation dans le cadre de certains dossiers (lotissements, PCA, RUE,...).
- ✓ Secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission de circulation.

- **Agriculture :**

- ✓ Secrétariat et instruction des dossiers soumis à la commission agriculture, gestion des contacts avec les agriculteurs.
- ✓ Calamités agricoles.
- ✓ Lutte contre les coulées boueuses : gestion et mise en œuvre des projets de lutte.

- **Développement rural :**

- ✓ Coordination du PCDR-A21L : Secrétaire de la Commission locale de développement rural.
- ✓ Appel à projet Leader- Constitution d'un GAL : Personne relais au sein de l'Administration communale.

- **Communication/Information :**

- ✓ Information à la population en direct, par téléphone, par courrier ou courriel, rédaction d'articles pour le bulletin communal et alimentation et mise à jour du site internet.
- ✓ Actions de sensibilisation.

INFORMATION-COMMUNICATION

ARTICLES DANS LE BULLETIN COMMUNAL

Novembre 2018 :

Pelouse d'honneur au cimetière de Bousval
Distribution des arbres pour la Sainte-Catherine
Action Radon

Décembre 2018 :

Calendrier de collecte des déchets 2019
Collecte des sapins de Noël
Des fêtes Zéro Déchet
Appel à candidat – commission agriculture
Etang parc de la Dyle

Janvier 2019 :

CLDR appel à candidats
Genappe des espaces publics zéro phyto
Calendrier de collecte des déchets 2019
Conférence sur l'agroforesterie
Le Domaine viticole de Glabais présente sa première cuvée de crémant de Wallonie AOP
Circulation - Nouvelles mesures en vigueur
Grand Nettoyage de printemps 2019

Février 2019 :

De nouveaux distributeurs de sacs pour les déjections canines
Participez au Grand Nettoyage de printemps 2019 !
Rue Vital Rousseau/ Trou du Bois à Vieux-Genappe- Interdiction de circuler excepté circulation locale
Inventaire des chemins et des sentiers – appels aux bénévoles
Ripisylves

Mars 2019 :

Distribution de poules
Scolytes
Villes et villages fleuris – 1 fleur
Grand Nettoyage de printemps

Avril 2019 :

Le sel, le vinaigre et l'eau : c'est interdit pour désherber
Le mois du Zéro Déchet
Aménagement de la Place de Bousval- Réunion villageoise
13ème collecte de vélos dans les recyparcs - Samedi 27 avril 2019
Accueil de la petite faune, la commune de Genappe investit ses bâtiments publics.

Mai 2019 :

Foire de Libramont – Lundi 29 juillet 2019
Installation de trois range-vélos couverts
Quand la « Semaine de l'Abeille » et le « Printemps sans pesticide » s'associent pour plus de biodiversité.
Une EcoTeam au sein de votre Administration communale
Grand Nettoyage de Printemps – Une mobilisation toujours plus importante !
Objectif Zéro Déchet – Le mois du Zéro Déchet, ce n'est pas fini !
La Pyrale du Buis est de retour !

Juin 2019 :

Grand concours d'épouvantails
Des ruches dans les parterres fleuris de Genappe
Suivez votre progression vers le zéro déchet
Commission agriculture- De nouvelles recrues et de nouveaux projets.
Dès le 1er janvier 2020, du neuf dans la collecte des déchets.
Aménagement de la Place de Bousval- Réunion villageoise- Suite

Septembre 2019 :

Campagne annuelle de dératisation
Aménagement de la Place de Bousval- suite et pas fin
Un plan de circulation à Houtain le Val : à construire avec les villageois
Du changement dans la zone bleue
Cimetière Nature : quand recueillement et biodiversité cohabitent
Semaine de l'Environnement

Octobre 2019 :

Dès le 1er janvier 2020, du neuf dans la collecte de déchets ménagers.
Le Cheval de trait au service de la commune
Découverte du Pays de Herve- vendredi 8 novembre 2019
Semaine des sentiers

ALIMENTATION DU SITE INTERNET

Actualité de la plus récente à la plus ancienne en collaboration avec le cabinet du Bourgmestre.
Certaines de ces actualités ont également été relayées par le Facebook officiel de la ville :

- 17ème collecte de jouets dans les recyparcs de Wallonie - 19/10
- L'Action RADON ! C'est maintenant !
- Le vendredi 11 octobre et le samedi 12 octobre 2019, place à la nuit noire !
- Découverte du Pays de Herve - le vendredi 8 novembre 2019
- 9ième Semaine de l'Environnement
- Enquête d'occupation parking - Aménagement de la Place de Bousval
- Du changement dans la zone bleue
- Avertissement - Zone bleue
- Visitez la réserve naturelle de Genappe
- Grand concours d'épouvantails à Genappe
- Le Mois du "Zéro déchet" à Genappe du 23 avril au 16 mai
- Quinzaine des abeilles et des pollinisateurs
- Grand Nettoyage de Printemps : On s'inscrit !
- Hêtre remarquable de la Cure de Ways. Pourquoi l'avoir abattu ?
- Grand Nettoyage de Printemps – Une mobilisation toujours plus importante!
- La réserve naturelle de Genappe dans le "Jardin extraordinaire" de ce 3 février
- Genappe, des espaces publics « Zéro Phyto »
- Défi Famille Zéro Déchet
- 2 nouveaux labels "Cimetière Nature"
- Prime communale à l'achat de langes lavables

RENCONTRES DIVERSES

En février 2019, le service a rencontré le Conseil communal des enfants pour lui présenter les diverses missions du service et répondre aux questions des petits conseillers.

FACEBOOK

La ville a ouvert une page Facebook sur laquelle nous postons également les actualités du service environnement-mobilité.

LOCATION DU DETECTEUR DE RADON

Sur la période qui nous concerne, 2 ménages ont loué le détecteur de radon. Aucun n'a obtenu de taux nécessitant la prise de mesure particulière. Cette année, le taux de prêt du détecteur est fort faible suite à un problème de l'appareil.

DECHETS

COMPTABILITE DES DECHETS MENAGERS

Action 1 : Suivi et gestion administrative des formalités légales en matière de déchets auprès de la Région wallonne (coût-vérité, prélèvement sanction, taxes diverses, ...).

Action 2 : Suivi et gestion administrative des dossiers relatifs aux déchets auprès de l'Intercommunale (élaboration des calendriers de collectes, suivi des collectes et des points d'apport volontaire, participation aux actions organisées par l'Intercommunale,...).

SUIVI DES COLLECTES DE DECHETS MENAGERS

Action 1 : Suivi des collectes en porte-à-porte : gestion des plaintes citoyennes auprès des organismes de collecte de déchets.

Action 2 : Distribution des sacs poubelles prépayés. Le service environnement a assuré 9 permanences dans les villages en vue de la distribution desdits sacs aux citoyens ayant honoré leur taxe immondice.

GESTION DES DECHETS COMMUNAUX

Action 1 : Passation d'un marché de services en vue du traitement et du transport des déchets produits par les services communaux ou collectés dans les espaces publics (dépôts clandestins, vidange des poubelles publiques, ...). Il s'agit d'un marché pluriannuel qui a été relancé début 2019.

ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA REDUCTION DE LA PRODUCTION DES DECHETS MENAGERS ET AU REEMPLOI

Actions au sein des recyparcs

Comme chaque année, le Ville de Genappe collabore avec l'InBW dans le cadre de :

- La collecte de jouets dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des vélos dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des bâches agricoles dans les parcs à conteneurs.
- La collecte des huiles et graisses de fritures.
- La collecte des pots de fleurs.
- La collecte des livres.

Campagne « Zéro déchet »- Le mois du Zéro Déchet

En novembre 2018, nous avons clôturé le premier défi famille zéro déchet à Genappe. 22 familles de l'entité ont, pendant 9 mois, été accompagnées par le service et Espace Environnement et ont pu bénéficier d'une série de conseils à travers différents ateliers et réunions d'échange (8 réunions d'échanges et 12 ateliers).

A la clôture du défi famille Zéro Déchet, nous avons pu dresser un bilan du défi ainsi qu'établir les quantités réduites de déchets.

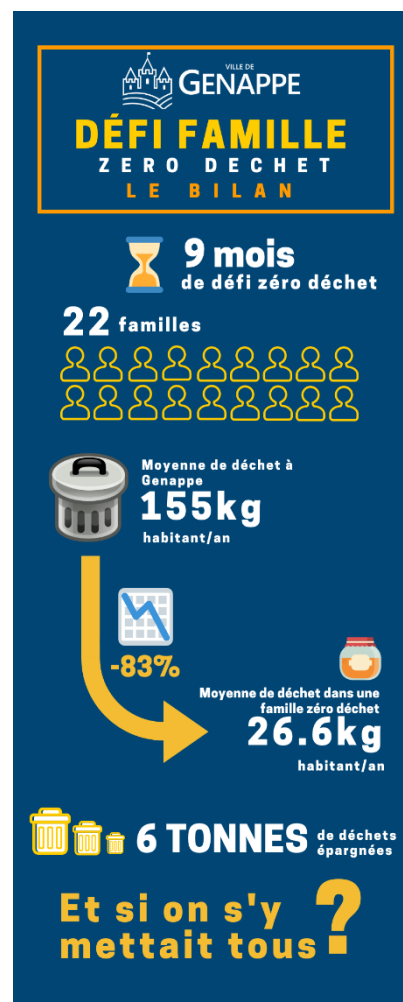
Les familles ont pu prouver aux autres, mais surtout à elles-mêmes, que chaque geste en vue de réduire les déchets compte et que cela peut avoir des résultats insoupçonnés. Pour preuve, alors que la production moyenne de déchets pour les habitants de Genappe est de 155 kg/habitant/an, la production de déchets des participants au « Défi famille Zéro Déchet », n'a été que de seulement 26,6 kg/habitant/an. Une différence de près de 83 %, soit environ **6 tonnes de déchets épargnés** sur la durée du défi.

Le défi famille zéro déchet a demandé un investissement financier et humain pour le service. Nous souhaitons donc pérenniser le projet dans le temps mais aussi que celui-ci essaime et incite d'autres familles à se lancer le défi de diminuer leur quantité de déchets ménagers.

C'est la raison pour laquelle nous avons poursuivi la démarche zéro déchet mais d'une façon moins intensive.

En avril/mai 2019, nous avons organisé le mois du zéro déchet. Au total, nous avons proposé pas moins de 12 activités à savoir :

- Film : Ma vie Zéro Déchet et témoignage des familles Zéro Déchet 2018.
- Distribution de poules
- Fabrication de Tawashi au crochet
- Visite de l'épicerie « les p'tits pots » à Genappe
- Conférence sur les langes lavables
- Conférence sur le compostage
- Fabriquer vos produits d'entretien



- Conférence sur la cuisine Zéro Déchet
- Balade à la découverte des plantes sauvages comestibles
- Table ronde autour du Zéro Déchet
- Conférence sur le désencombrement
- Fabriquer vos produits d'entretien
- Location de pesons

Tri des déchets

Poursuite du tri des déchets dans les bâtiments communaux et para communaux. Le tri fonctionne efficacement dans les écoles et les bâtiments communaux (services communaux- administration centrale, crèche, bibliothèque,...).

ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA PROPRETE PUBLIQUE

Déjections canines

En janvier 2019, nous avons installé 8 nouveaux distributeurs de sacs à déjections canines. Les distributeurs sont composés d'une poubelle, d'un distributeur de sacs en carton biodégradable. Les distributeurs ont été placés à divers endroits du territoire à savoir : Rue de la station à deux niveaux (près du parc à conteneur et au début de la rue), Eglise de Ways, Entrée de l'Espace 2000 du côté de l'avenue Semal, Domaine du Longchamp 2, Plaine communale, Au centre culturel et à l'église de Bousval.

Be Wapp

Coordination de la campagne 2019 BE Wapp sur le territoire de Genappe (29, 30 et 31 mars). L'objectif du Grand Nettoyage de Printemps est de mobiliser et de sensibiliser les citoyens à la propreté publique.

Comme l'an dernier, la Ville a participé à l'opération en apportant son soutien aux équipes citoyennes ! Equipées de gilets fluos et de gants, ce ne sont pas moins de 750 personnes qui ont nettoyé rues et sentiers de la Ville.

Sur l'ensemble du territoire, ils ont ramassé plus de 170 sacs de déchets, 101 sacs bleus, 14 pneus ainsi que 5 mètres cube s'encombrants.

La participation était variée : des citoyens, des associations et des écoles communales. Cette année, une équipe communale a également vu le jour.



Ambassadeurs propreté

Le service soutient l'action « ambassadeurs propreté » organisée par la Région Wallonne. Les citoyens s'inscrivent à l'action afin de maintenir propre une rue ou un quartier pendant toute l'année. Ils reçoivent le matériel nécessaire à la collecte des déchets par la Région Wallonne.

La ville prend en charge l'enlèvement et le traitement des déchets collectés.

Nous avons 31 personnes/familles inscrites sur le territoire en tant qu'ambassadeurs.

Langes lavables- Instauration d'une prime

Dans le cadre de la campagne de réduction de déchets. Nous avons mis en place une prime concernant l'utilisation des langes lavables pour l'année 2018 et 2019.

En effet, l'utilisation des langes lavables présente de nombreux avantages tant sur le plan économique qu'environnemental et de la santé : réduction des quantités de déchets mises en décharge, acquisition plus rapide de la propreté et réduction des érythèmes fessiers.

Le montant de la prime octroyée équivaut à 50 % de la facture d'achat avec un maximum de 125 €. La prime est octroyée une seule fois par enfant.

La prime a été mise en place dans le courant du mois de septembre 2018. Fin octobre 2018 à octobre 2019, ce sont 17 primes qui ont été demandées pour un total de 1.661 €.

DIVERS

Dératisation : mise à disposition, gratuite, toute l'année de poison pour les rats (quantité limitée) et organisation annuelle d'une campagne de dératisation. Cette campagne est assurée par un organisme spécialisé en la matière désigné dans le cadre d'un marché de services. La campagne 2018 s'est déroulée du 2 au 4 octobre et a permis de répondre à plus de 61 interventions chez des particuliers.

Collecte des sapins : comme chaque année, la collecte des sapins sera financée par la Ville et assurée par un tiers.

Appel à projet : Comme chaque année, le service a répondu à plusieurs appels à projet de la province du Brabant wallon à savoir :

- Acquisition de matériel de désherbage alternatif : acquisition faucheur- broyeur pour le désherbage des chemins et sentiers + Acquisition de brosses de désherbage
- Mise en œuvre d'un plan local de propreté

ESPACES VERTS ET BIODIVERSITE

AVIS TECHNIQUES

Abattages

Une cinquantaine d'avis ont été rendus à propos de demande privées d'abattages ou de replantations.

GESTION DIFFERENCIEE DES CIMETIERES

Label « Cimetière Nature » : cimetières de Bousval, Loupoigne, Houtain-Le-Val et Vieux-Genappe

La Ville avait déjà été récompensée pour son travail en 2015 en obtenant le label de niveau 1 pour le Cimetière de Genappe. En 2017, le cimetière de Ways obtient le label de niveau 1 et le cimetière de Genappe passe en niveau 2.

En 2018, la Ville a été, à nouveau, récompensée pour ses efforts en termes de verdurisation des cimetières. Le cimetière de Glabais obtient le label de niveau 1 et le cimetière de Ways passe en niveau 2.



Ces labels ont été obtenus grâce aux différents aménagements réalisés dans ces cimetières et ayant pour but de promouvoir la biodiversité, la nature et la réduction voire la suppression complète de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Parmi les aménagements réalisés :

- Engazonnement des allées principales des cimetières,
- Plantation de plusieurs haies et arbres,
- Pose de plantes grimpantes sur certains murs,

- Placement de bancs à plusieurs endroits du cimetière pour permettre le recueillement,
- Plantation de plusieurs m² de sédum dans les intertombes,
- Multiplication des parterres de plantes vivaces,
- Placement de conteneurs de tri des déchets. Les déchets verts sont séparés des autres et suivent une filière de traitement qui leur est propre,
- Pose de panneaux d'informations dans les cimetières afin d'informer les citoyens sur la démarche entreprise par la Ville.

Cette année, c'est quatre cimetières qui s'ajoutent à la liste des cimetières labellisés à savoir : Bousval, Loupigne, Houtain-le-Val et Vieux-Genappe. Tous labellisés de niveau 1.

Aménagement de la parcelle des enfants du cimetière de Bousval

La parcelle des enfants, qui nécessite, selon nous, une attention plus particulière a fait l'objet d'un nouvel aménagement imaginé avec la collaboration d'Ecowa.

Cette zone n'était pas aménagée et était peu propice au recueillement. Aujourd'hui, l'espace est restructuré, un cheminement entre les tombes a été réalisé et de nouvelles plantations aux coloris blanc/argenté (évolutives au fil des saisons) ont été plantées. L'aménagement permet à présent une plus grande intimité.



Ensemencement du Cimetière de Loupigne

L'ensemble du cimetière de Loupigne a été ensémené d'une pelouse à croissance lente. Ces travaux ont permis au cimetière d'obtenir le niveau 1 du label.



Placement d'un géotextile au cimetière de Baisy-Thy

Afin de faire face à la repousse des herbes indésirables, un géotextile a été placé au cimetière de Baisy-Thy, celui-ci a été placé dans les allées principales du cimetière.

Hôtel à insectes – Cimetière de Loupoigne, Glabais et Genappe

Nos cimetières sont un lieu où la nature reprend de plus en plus ses droits. Nous aménageons plusieurs gîtes au sein de nos cimetières. Nos ouvriers communaux ont construit plusieurs hôtels à insectes dans nos cimetières.



Cimetière de Houtain-le-Val : Aménagement d'un gîte à chouette-effraie

La toiture de la morgue d'Houtain-le-Val va être aménagée pour y placer un gîte à chouette effraie. Un partenariat est mis en place, avec la cellule Natagora de Genappe, pour réaliser ce gîte.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Organisation de promenades

La visite de la réserve naturelle domaniale rencontre toujours autant de succès. C'est la raison pour laquelle nous avons organisé, en collaboration avec Environnement –Dyle et des guides, ornithologues, un nouveau cycle de visites. Sur la période concernée, 14 promenades ont été organisées.

Ces promenades ont brassé pas moins de 164 participants. Lors de chaque visite, un flyer retraçant brièvement l'histoire du site, son intérêt biologique et une carte des lieux, est distribuée aux visiteurs.

Gestion des plantes invasives

Un marché de lutte contre les plantes invasives a été lancé en 2018 pour un montant de 10.000€. La Ville a mené une campagne de lutte contre la Balsamine de l'Himalaya et la Berce du Caucase.

En ce qui concerne la balsamine, les abords de la Dyle ont été traités jusqu'à la confluence de la Falise, à Thy. La Falise a été parcourue jusqu'à Hattain.

DISTRIBUTION DES PLANTES LORS DE LA SAINTE CATHERINE

Cette année, les cornouillers sont mis à l'honneur par la Région Wallonne. La Ville assurera la distribution sur fonds propres et visera non seulement les petits fruitiers mais aussi des plants permettant l'aménagement de haies mixtes. La distribution a eu lieu le samedi 23 novembre.

Parmi les essences proposées : hêtre, charme, noisetier, aubépine, framboisier, cassis, groseillier, cornouiller, cornouiller sanguin, pommier, poirier. Nous proposons 1590 plants à nos citoyens.

DIVERS

1. Marché de fournitures : acquisition de plantes vivaces et de fournitures pour plantations- 15.000€
2. Marché de fournitures : acquisition de plants pour les cimetières-5.000€
3. Marché de services : élagage d'arbres sur des voiries communales- 10.000€
4. Marché de travaux : dessouchage d'arbres se trouvant sur des voiries communales- 5.000€
5. Marché de travaux : entretien des plantations aux abords du Ravel- 10.000€
6. Marché de services : Tontes des espaces verts – Une analyse poussée du territoire a été réalisée. Suite à celle-ci, le service a augmenté la quantité de surface tondre par tiers- 25.000€
7. Collaboration avec les associations dans le cadre de la nuit de la Chauve Souris. Soutien logistique + article dans le bulletin communal.
8. Introduction de dossiers de demande de subsides auprès de la Région wallonne et la Province du Brabant wallon :
 - i. Installation d'un gîte pour la petite faune.
 - ii. Encourager le fleurissement, la végétalisation, l'amélioration et l'embellissement du cadre de vie – Villes et Villages fleuris – Candidature retenue. Une visite de terrain a été organisée par la province, nous avons également reçu un coaching de la commune de Nivelles. Nous attendons des nouvelles concernant notre labellisation « Ville et Villages fleuris ».
9. Soutien logistique aux associations pour des événements divers : fête des pollinisateurs organisée par Natagora.

EAU

CURAGE DES COURS D'EAU

Curage des cours d'eau de troisième catégorie. Chaque année, la Ville consacre un budget de 10.000€ pour des travaux de curage ou d'autres travaux sur les cours d'eaux (passerelles, réfection de berges,...).

Cette année, les sites suivants ont été curés :
- Rue Chênemont

La Ville organise chaque année, en collaboration avec la Province, la visite des cours d'eau. Cette rencontre a pour objectif de faire, avec la Province, gestionnaire des cours d'eau de catégorie 2, le point sur l'état des cours d'eau et de définir les priorités d'intervention sur les cours d'eau et les ouvrages d'art pour l'année à venir.



SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

La semaine de l'environnement s'est déroulée du 14 au 22 septembre 2019, sur le thème de l'eau. Lors de cette semaine, nous avons accueilli près de 100 personnes lors des diverses activités.

Le programme suivant était proposé :

- Conférence sur la qualité de l'eau du robinet en collaboration avec l'asbl EcoConso.
- Projection du film "A la sucrerie de Genappe, la nature reprend ses droits" suivi d'une rencontre avec Michèle Fourny d'Environnement Dyle et en présence du caméraman Roger Closset.
- Permanence l'épuration des eaux et vous : Organisé en collaboration avec l'inbw.
- Conférence « Les castors en Brabant Wallon » organisée en collaboration avec Natagora
- Balade « Au fil de l'eau » par le Contrat de Rivière Dyle-Gette.
- Exposition dans le hall de l'hôtel de ville en collaboration avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette.
- Nettoyage de la Dyle en collaboration avec l'asbl Aer Aqua Terra.

CONTRAT DE RIVIERE DYLE-GETTE

Signalétique des cours d'eau

Le réseau hydrographique est dense sur le territoire de notre commune. Il constitue d'ailleurs l'une des richesses de son patrimoine naturel. A l'initiative du contrat de rivière et en collaboration avec celui-ci, la signalisation de quelques cours d'eau a été réalisée dernièrement.

La Cala, la Dyle, la Falise, le Fonteny, le Ry de Pombroux, le Ruisseau Fontaine del Grimande, le Ry d'Hez, Ry d'Hondeuse ou encore le Ry du Marais des Chiens ont été mis en valeur.

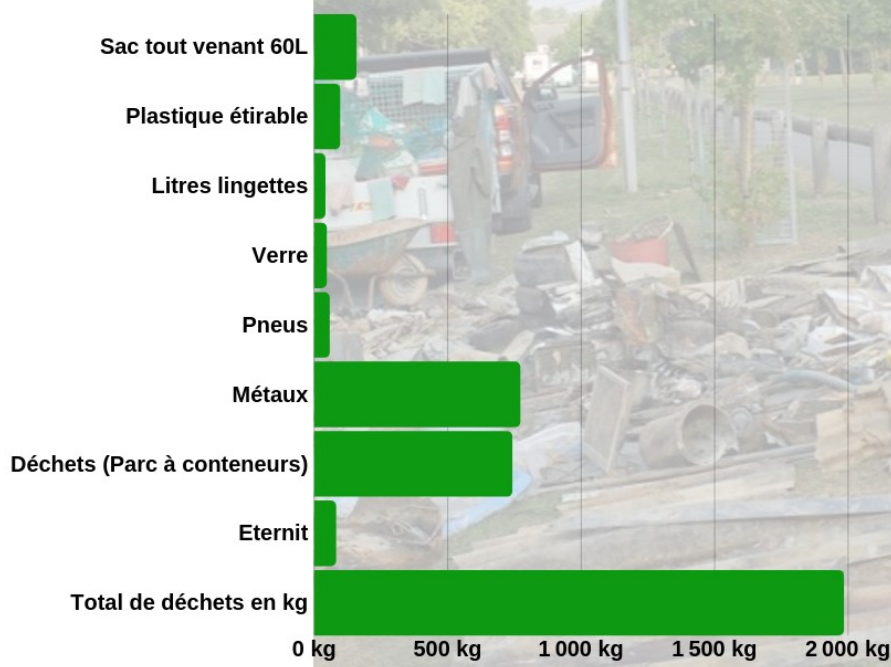
Cela contribue à faire connaître le patrimoine naturel local.

Opération de nettoyage de la Dyle

A l'occasion des festivités de la semaine de l'environnement qui avait pour thématique l'eau, un nettoyage de la Dyle a été effectué par Aqua Terra.

Ce nettoyage a duré 5 jours à l'occasion desquels des bénévoles sont venus prêter main forte à Anne-Laure pour enlever les déchets du lit du cours d'eau.

Résultats du nettoyage de la Dyle sur 330 m



LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Dispositifs de lutte contre les inondations

ZONE D'IMMERSION TEMPORAIRE

Une zone d'immersion temporaire est encore à l'étude, elle devrait être située entre les rues chaussée de Nivelles et Route de Lillois à Vieux-Genappe. Elle a pour objectif de protéger les habitations.

AMENAGEMENT DE PETITS DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LES COULEES BOUEUSES

Sur base du rapport dressé en 2017 par le bureau Géodex, un marché de travaux a été lancé et attribué en 2018. Pour rappel, 31 sites d'intervention ont été préconisés. Les travaux ont débuté au printemps 2018 et sont toujours en cours.



Les interventions suivantes ont été réalisées :

Avenue de l'Horizon à Bousval

- Travaux d'aménagement d'un talus

Rue de Thy à Baisy-Thy

- Aménagement d'une chambre de visite

Chaussée de Nivelles :

- Pose de fascines en bordure de champs.

Chemin de l'Alfer à Bousval

- Travaux d'aménagement d'un filet d'eau et de clôture.
- Réalisation d'une cunette en béton

Chemin de Wavre à Bousval

- Fourniture et pose d'un caniveau en béton préfabriqué

Ravel à Vieux-Genappe

- Réalisation d'un merlon en béton

Rue de la Croix à Bousval

- Réalisation d'un merlon en béton

Rue du Pont

- Réfection de fascine

D'autres travaux ont également été réalisés à d'autres endroits du territoire.



PLATE –FORME DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Environ tous les 4 mois, à l'initiative de la commune de Court-Saint-Etienne, qui a elle aussi été fortement impactée par les inondations de Juin 2016, différents acteurs du territoire se retrouvent pour faire le point sur les actions qui ont été menées dans leur domaine de compétence en vue de prévenir et de lutter contre les inondations.

On retrouve autour de la table, des communes (Genappe, Court-St-Etienne, Ottignies, Wavre, ...), la Province du Brabant wallon (en charge de la gestion de cours d'eau et d'étude d'ouvrages de lutte contre les inondations), la Région wallonne (gestionnaire de cours d'eau), In BW et plus particulièrement le département en charge de l'égouttage et assainissement, le Contrat de rivière Dyle-Gette, ...

A cette occasion, nous avons appris que, cette année, la Province allait placer un limnimètre sur la Cala à Bousval (à hauteur de la rue du Sablon). La Région wallonne a, de son côté, lancé une étude de faisabilité technique et financière pour la réalisation d'un bassin d'orage sur la Dyle à Thy.

Le service environnement participe à cette plate-forme.

DIVERS

Appel à projets :

- Introduction d'un dossier de demande de subside auprès de la Province du Brabant wallon en vue de la réalisation d'ouvrages de lutte contre les coulées boueuses –

AVIS URBANISME (lotir, rénovation ou construction)

Une dizaine d'avis ont été remis sur des projets urbanistiques (que ce soit en matière environnement ou mobilité). D'autres avis sur des permis de bâtir ou lotir ont également été remis via la commission de circulation.

La conseillère en environnement participe également à certaines réunions relatives aux projets d'aménagement du territoire tels que le schéma de structure communal ou les plans communaux d'aménagement.

DEVELOPPEMENT RURAL

AGENDA 21 LOCAL- PCDR

CLDR

Commission du 12 décembre 2018

Etat des lieux des fiches projets

- Aménagement de la Place de Bousval
 - Plate-forme du bénévolat
 - Promotion et valorisation des producteurs locaux
 - Sensibilisation de la population à la richesse et à la valeur de l'Environnement
 - Promotion de l'agriculture locale, familiale et diversifiée
 - Environnement/Santé et Eco-consommation
- Renouvellement de la CLDR.

Commission du 21 mars 2019

Installation

CLDR : Mission, fonctionnement, composition

Historique et contenu du PCDR-A21L

Planning à venir

Commission du 27 juin 2019

Groupes des travail (vos choix et réflexions)

Choix des représentants de la CLDR :

- Pollec
- Rénovation urbaine
- Collège

Suivi des dossiers :

- Aménagement du Parc de la Dyle
- Aménagement de la Place de Bousval
- Code de bonne entente rurale

Commission du 29 août 2019

Présentation Anne-Sophie Swerts

Groupes des travail - composition

Choix des représentants de la CLDR : Pollec / Rénovation urbaine / Collège

Activation des GT : proposition

Groupes de travail en cours

Aménagement de la Place de Bousval

Mise en place d'une plate-forme du volontariat

Promotion et valorisation des produits locaux

Parc de la Dyle

Etat d'avancement des fiches projets

FP17- AMENAGEMENT DE LA PLACE DE BOUSVAL (LOT 1)

Rappel de la fiche la fiche vise l'aménagement de la Place de Bousval.

Avancées : Cette fiche est la première convention que nous avons déposée auprès du Gouvernement wallon. Dans cette perspective, à l'issue de l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon, nous avons organisé une réunion de coordination obligatoire avec les services de la Région wallonne afin de leur présenter la fiche projet et de la faire valider par eux. Ladite réunion était organisée en mars 2018.

La fiche projet a ensuite été proposée au Ministre compétent pour en faire découler un projet de convention faisabilité par laquelle le Ministre s'engage à financer la commune pour l'étude relative à l'aménagement de la place. Ladite convention a été soumise au Conseil communal d'août 2018.

Nous avons reçu un accord de principe sur la convention par le Ministre.

Un bureau d'étude a été désigné en vue de l'étude de l'aménagement de la Place.

Dans l'entrefaite, nous avons lancé un marché de services en vue de l'étude de l'aménagement de la Place. Le marché ne sera attribué qu'au retour de la convention faisabilité validée par le Ministre.

FP10- MISE EN PLACE D'UNE PLATE-FORME DU VOLONTARIAT (LOT 1)

Rappel de la fiche : Il s'agit de développer et d'encourager le bénévolat des seniors et aussi des personnes de tout âge en créant une plateforme du bénévolat qui pourrait créer et gérer :

- Un répertoire des associations et de leurs besoins ;
- Une base de données de bénévoles et de leur domaine de prédilection ;
- Des équipes de bénévoles répartis par thème (par ex. jeunes, seniors, nature, événements).

Cette plateforme aurait également pour missions de communiquer sur les besoins des associations et d'inciter les seniors ainsi que les personnes de toutes les tranches d'âges à participer en mettant en avant la valeur ajoutée du projet/service pour les bénévoles et les bénéficiaires.

Avancées: une première réunion a été organisée en septembre 2018. Elle réunissait autour de la table, le groupe de travail de la CLDR, le centre culturel, Justine Servais du PCS et un représentant de la plate-forme du francophone du volontariat. A cette occasion, nous avons échangé sur le projet et appris qu'une plate-forme verrait sans doute le jour dans le courant de l'année 2019 puisque dès 2018 Mme Servais va suivre une formation relative à la mise en place d'une plate-forme. Il reste donc à travailler sur les objectifs liés à la mise en place du répertoire et de la base de données dont question ci-dessus.

FP7- PROMOTION ET VALORISATION DES PRODUCTEURS LOCAUX (LOT 1)

Rappel de la fiche : Il s'agit de développer des circuits courts agricoles au sein de la Commune, à travers la mise en réseau des producteurs locaux et le renforcement du dialogue entre agriculteurs. La création d'un label des produits locaux genappois et la signalisation des exploitations agricoles pratiquant la vente directe ainsi que celle des artistes et artisans et l'organisation d'événements promotionnels (concours cuisine, etc.) sont également envisagés. A terme la création d'une « halle polyvalente », lieu convivial de rencontre, d'échange et de commercialisation des produits locaux sera étudiée.

Avancées : Le chargé de mission agriculture du Gal a fait un travail avec les producteurs locaux. Différentes actions sont prévues dans ce cadre.

GAL DU PAYS DES 4 BRAS

Participation du service aux réunions de travail et/ou citoyennes relatives aux fiches :

- Mobilité
- Agriculture
- Formation

MOBILITE ET CIRCULATION

MOBILITE DOUCE

SENTIERS ET CHEMINS

COMMISSION SENTIERS, CHEMINS, COURS D'EAU ET EROSION

Le service assure le secrétariat et le suivi de cette commission.

L'objectif de la commission est :

- de mettre en évidence la problématique des chemins et sentiers de manière générale ;
- de créer un outil de mise à jour de leur statut (modification, déplacement, suppression,...) et des priorités qui doivent être accordées pour leur maintien et leur entretien ;
- d'étudier et proposer des solutions aux problèmes d'érosion de terres cultivées rencontrés sur le territoire de Genappe ;
- de mettre autour de la table l'ensemble des acteurs concernés par la problématique de façon à instaurer un dialogue constructif qui permette de faire évoluer/aboutir les projets.

Commission du 15 novembre 2018

PV de la commission du 21 juin 2018
Sentier 31/Ch.10 à Ways
Sentiers 46, 48 et 49 à Vieux-Genappe
Chemin 1 à Baisy-Thy
Chemin 26 à Baisy-Thy
Sentier 43 à Ways
Sentier 29 à Ways
Rendez-vous sur les sentiers- Résultats
Suivis divers

En février 2019, la commission a été renouvelée, il s'agit de la commission mixte « Environnement, sentiers, chemins, érosions et cours d'eau ».

Commission du 22 août 2019

Sentier 31/Ch.10 à Ways
Sentiers 46, 48 et 49 à Vieux-Genappe
Chemin 1 à Baisy-Thy
Sentier 43 à Ways
Sentier 29 à Ways
Sentier 26 à Ways
Sentier 57 à Bousval
Travaux de réhabilitation des chemins et sentiers
Semaine des sentiers- Octobre 2019
Suivis divers sentiers :
Les points sentiers suivants doivent encore être traités :
Motion Biodiversité
GT « Eaux usées »
UN PCDN à Genappe, quelle possibilité ?

LABEL COMMUNE PEDESTRE

A travers ce label, c'est le rôle des communes dans la valorisation des petites voiries publiques (chemins et sentiers) qui est mis en avant. Car c'est à travers ces aménagements que les communes favorisent l'utilisation des petites voiries par le public et contribuent à modifier les habitudes en matière de mobilité.

Genappe réalise ou participe annuellement à des actions favorables à la mobilité douce et au développement du réseau des sentiers et chemins. Il aurait été dommage de ne pas le faire reconnaître. Nous pensons, par exemple, aux travaux annuels de réhabilitation des chemins et sentiers, à la collaboration avec Chemins 141 dans le cadre de divers projets dont l'entretien et la signalisation des sentiers, la participation à la Semaine des sentiers ou encore à l'organisation trimestrielle de la commission chemins et sentiers.

Comment fonctionne le label? La commune doit remplir une grille de critères obligatoires et optionnels. Nous y avons identifié les actions déjà mises en place ou celles initiées dans différents champs d'action: la diversité des usages et des usagers, le budget et le personnel communal impliqué dans ce travail, la prise en compte des chemins et sentiers dans le cadre de l'octroi de permis, la communication, ...

Nous avons obtenu le label 1 basket ! Un bon début pour notre commune et les associations locales qui y oeuvrent et qui ne comptent pas s'arrêter là.

TRAVAUX DE REHABILITATION DES SENTIERS

Chaque année, la Ville libère un budget de 10.000€ en vue de la réhabilitation des chemins et sentiers de l'entité. Les travaux consistent en la remise à gabarit d'un sentier, à son reprofilage ou à la création de passerelles. Le choix des sentiers à réhabiliter est le fruit d'une concertation entre les associations locales, le Syndicat d'Initiative et la Ville de Genappe.

DIVERS :

- Convention de partenariat entre la Wallonie et sentiers.be dans le cadre d'un inventaire de petites voiries et application du système d'analyse multicritères développé par sentiers.be : l'inventaire a été réalisé et sera présenté prochainement aux citoyens par Sentiers.be

AMENAGEMENTS CYCLABLES

Réseau point nœud de la Province

La commune a collaboré à la définition du réseau avec les services provinciaux.

Actuellement, nous avons passé une convention de travaux avec la Province en vue de l'amélioration de deux cheminements cyclables du réseau point nœud. Il s'agit de deux voiries agricoles, l'une dans la prolongation du champ Mahau à Bousval (à la limite avec Céroux-Mousty) et l'autre dans la prolongation du Chemin Bruyère des Berlus à Vieux-Genappe (à la limite avec Braine-l'Alleud).

ACTIONS DE SENSIBILISATION

RENDEZ-VOUS SUR LES SENTIERS

Cette année, les bénévoles ont aménagé le chemin n°2 à Bousval.

La ville s'est chargée de l'élargissement de l'assiette praticable à 2 m en vue de l'action « Rendez-vous sentiers » qui a été organisé le 20 octobre. Les talus ont été aménagés par les bénévoles par la plantation de plantes en faveur de la biodiversité.

CIRCULATION

COMMISSIONS DE CIRCULATION

Commission du 30 novembre 2018

Approbation du PV de la commission du 26 octobre 2018

Houtain-le-Val- Rue des Marlières- Interdiction de circulation des poids lourds

Houtain le Val- Rue de Nivelles- Interdiction de stationner

Bousval- Rues des Chardons, Monceau du Berger et Allée du Traynoy- Mesures de réduction de la vitesse

Bousval- Place communale et rue du Grand Arbre- Fléchage privé

Bousval- Avenue des Combattants, 110- Marquage d'une entrée privative

Vieux-Genappe- Chemin du trou du Bois- Mise en circulation locale

Ways- Vitesse Rue E Boucquéau

Ways- Rue E. Hecq- Interdiction de stationnement

Baisy-Thy- Fosty- Limitation de tonnage ou de longueur

Loupoigne- Chemin de la Waronche- Sécurisation du cheminement piéton

Bousval- Rue de la Forge- Comptage de vitesse

Commission du 22 mars 2019

Approbation du PV du 30 novembre 2018
Service Urbanisme- Demande PU- Rue du Fosty à Baisy-Thy
Bousval- Avenue des Combattants- Demande de création d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées
Bousval- Rue Hergé/ Rue de Ferrière- Mise en circulation locale
Loupoigne- Chaussée de Charleroi- Placement d'un miroir
Ways-Rue Dellis- Réduction de la longueur du sens unique existant
Bousval- Avenue des Combattants- Passage pour piétons et limitation de vitesse
Rue de la Forge à Bousval- Résultat des comptages de vitesse
Vieux-Genappe- Hameau Bruyère Madame- « Les enfants jouent »
Promelles- Mise en zone 30Km/h- Avis du SPW
Genappe – Problème de stationnement « Monty »
Loupoigne- Rue de la Waronche- Instauration d'un Sens Unique limité
Bousval- Rue du Point du Jour : Résultat des comptages.
Ways- Rue Dauphine- Résultat des comptages
Divers

Commission du 3 mai 2019

PV de la réunion du 22/03/19- Approbation
Glabais- Rue René Evrard- Circulation locale non respectée- Mise en sens unique- proposition
Baisy-Thy- Rue Tabaral- Demande de prolongation d'une zone de stationnement
Loupoigne- Rue de la sucrerie- Mise en voie sans issue
Bousval- Chemin Pierre d'Aye- Placement de bordure/plots pour protéger la clôture
Glabais- Piste cyclable trottoir- Signalisation
Ways-Rue E. Hecq- Mesure de circulation- Limitation de la vitesse
Baisy-Thy- Rue Banterlez- Réduction de la vitesse et du trafic
Ways- Grand Route-Limitation du stationnement- Pose de bollards
Genappe- Rue Château du Lothier- Bacs à fleurs
Genappe- Rue de Bruxelles (partie haute) au carrefour avec la rue de Glabais- Suppression de la priorité de droite
Bousval- Aménagement rue Haute
Vieux-Genappe- Baty Godin- Suivi de l'enquête riverain
Divers

Commission du 26 juin 2019

PV de la réunion du 03/05/19 – Approbation.
Bousval- Rue du Grand Arbre- Placement de signalisation directionnelle pour la boulangerie
Baisy-Thy- Rue Tabaral- Demande de prolongation d'une zone de stationnement
Bousval- Drève de Limoges- Résultats des comptages de trafic et de vitesse
Bousval- Rue du Sablon- Rue Cyclable
Bousval- Avenue de la Motte à Bousval- Aménagement de sécurité
Divers

Commission du 4 octobre 2019

PV de la commission du 26/06/2019 – Approbation.
Vieux-Genappe – Rue Bruyère des Berlus – Mise en voie sans issue.
Vieux-Genappe – Chaussée de Nivelles, 98 – Suppression d'une place pour personnes handicapées
Bousval- Avenue des Combattants, 10 - Demande de création d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées
Bousval- Rue Point du Jour 16, 24 et 28
Bousval – Quartier du Sclage – Signalisation
Bousval – Rue du Sablon - Signalisation
Bousval – Rue de Ferrière, 2 – Placement d'un miroir
Bousval – Drève du Château de la Motte, 16
Bousval – Drève des Hêtres – Dispositif
Ways – Ecole de Ways - Chaussée provinciale, 85 -
Service Urbanisme – Demande de PU - Ways – Rue Emile Boucquéau
Ways – Allée des cavaliers - Dépôt communal – Sortie de Véhicule

Genappe – Grand Place, 1 – Sécurisation du trottoir
Genappe – Rue Louis Lalieux - Demande de création d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées
Genappe - Rue de Bruxelles, 52 - Demande de création d'un emplacement de stationnement pour personnes handicapées
Houtain-le-Val – Rue des Marlières, 3 – Placement de bollards
Glabais – Rue de la Hutte / Rue du Poteau – Marquage au sol
Loupoigne – Entrée du Village – Problème de vitesse.
Baisy-Thy – Rue Ry d'Hez – Résultats des comptages
Divers

REGLEMENTS COMPLEMENTAIRES DE CIRCULATION

ETUDE DE MOBILITE DANS GENAPPE-CENTRE

Le bureau a été désigné pour réaliser cette étude dont l'objectif principal est de fournir un document d'orientation relatif à l'organisation et la gestion des déplacements dans le centre de Genappe compte tenu de son développement urbanistique potentiel.

Les analyses effectuées seront réalisées en adéquation avec les orientations du Schéma de Structure Communal (SSC) et du Plan Communal de Mobilité (PCM). Plus particulièrement par rapport à ce dernier, il s'agira de confirmer et préciser le cas échéant les constats et recommandations émises au regard d'une analyse plus fine du périmètre du centre-ville et de ses enjeux.

Cette étude constituera également un outil d'aide à la décision par rapport à plusieurs questions ponctuelles d'aménagement et de gestion de la circulation actuellement soulevées par les autorités communales.

En termes de structure, cette étude comprendra les volets suivants :

- Diagnostic de mobilité / Cette première phase consiste à dresser un diagnostic en matière d'accessibilité et de circulation pour les différents modes de déplacements (modes doux, transport en commun et automobile) dans Genappe.
- Analyse des implications sur la mobilité des différents projets d'urbanisation Evaluation des grandes implications en matière de mobilité à l'échelle du centre-ville de Genappe des projets d'urbanisation (génération de flux, besoin en stationnement, etc.)
- Analyse critique du plan de circulation proposée par le PCM
- Analyse AFOM : Cette phase reprendra - de manière synthétique les différents constats, enjeux et pistes d'actions découlant de la phase de diagnostic.
- Synthèse des enjeux.
- Propositions de solutions.

L'étude est maintenant clôturée, il a lieu maintenant de prévoir des aménagements et des travaux afin de mettre en place des dispositifs pour améliorer la mobilité dans le centre.

SECURITE ROUTIERE

RADARS REPRESSIFS

En collaboration avec la Zone de Police et la commission de circulation, plusieurs sites ont été définis pour la pose de radars répressifs. Pour 2018, les sites suivants ont été arrêtés :

- Chée de Nivelles à Fonteny.
- Avenue des Combattants à Bousval.
- Chée de Charleroi à Loupoigne.
- Rue de Namur à Houtain le Val.
- Rue Reine Astrid à Glabais.

Les radars ont été installés en octobre 2019.

LIDAR

En collaboration avec la zone de Police et la commission de circulation des sites sont définis pour le placement du Lidar (radar répressif mobile).

DIVERS :

Appel à projet :

- Cheminements Cyclables : Aménagement des carrefours du RAVeL et d'une voie lente avec des voiries communales sur le réseau points nœuds
- Amélioration de la mobilité sur le territoire et/ou sécurisation des voiries : ménagement trottoir rue Vandevandel- Ecole Saint Jean
- Investissements à portée économique en vue de la dynamisation des centres de villes et de villages : Mobilité douce : installation de station de vélos

AGRICULTURE

COMMISSION AGRICULTURE

La commission agriculture s'est réunie aux dates suivantes :

Commission du 22 novembre 2018

Evaluation de la Commission par les membres :

Résultats de l'étude EXPOPESTEN et suivi de l'étude PROPULLP menées par l'ISSEP (relatives l'exposition de la population aux produits phytosanitaires).

Entrée en vigueur des articles suivants en matière de conditions de pulvérisations des produits phytosanitaires pour lutter contre les dérives :

Code de bonne entente rurale : suite

Renouvellement de la commission : modalités pratiques

GAL (Groupe d'action locale)- Réflexion sur la mise en place d'une coopérative

Commission du 26 avril 2019

Installation de la commission

Guide de bonne entente rurale

Résultats de l'étude Propulpp

Journée à la foire de Libramont

Voyage partage d'expérience

Divers

Commission du 4 juillet 2019

GAL- Présentation de la fiche agriculture

Réhabilitation des voiries agricoles :

Motion "biodiversité"

Journée à la foire de Libramont

Voyage partage d'expérience

Divers

Commission du 3 septembre 2019

Sécheresse – Etat des lieux.

Constat des dégâts aux cultures – grêles juillet 2019

Commission des dégâts agricoles : renouvellement

GAL – Projets présentés – Etat de lieux et avis

Voyage au Pays de Herve

Référentiel du vivre ensemble

Libramont – Retour de la foire

Mise à l'honneur des producteurs locaux – que faire et comment ?

Divers.

PANNEAUX D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DES PROMENEURS

Quand la commission agriculture et la commission chemins et sentiers se rencontrent, ça discute de pas mal de choses et cela permet aux différents acteurs de prendre conscience des difficultés rencontrées par les uns et les autres dans le cadre de leurs activités respectives.

Et cela aboutit, par exemple, à ce projet de panneau de sensibilisation qui sera placé prochainement aux abords des sentiers et chemins qui traversent des parcelles agricoles (terres de culture ou prairies). Tout comme la commission sentier a souhaité attirer l'attention des agriculteurs sur le respect des tracés des chemins et sentiers qui traversent les parcelles agricoles, les agriculteurs ont souhaité attirer l'attention de la commission sentiers sur les comportements de certains promeneurs qui peuvent être problématiques pour les agriculteurs. Nous pensons notamment aux chiens qui ne sont pas tenus en laisse dans les prairies avec du bétail, aux déchets, comme les canettes, abandonnés dans les terres agricoles et peuvent abîmer les machines ou blesser le bétail, la circulation hors des chemins et sentiers qui entraînent le piétinement des cultures, ...

L'ensemble des panneaux de sensibilisation a été placé aux divers endroits proposés par la commission sentiers et agriculture.

CODE DE BONNE ENTENTE RURALE

A plusieurs reprises et dans plusieurs contextes, l'idée d'une charte de la ruralité a été émise ou est apparue comme un souhait tant au niveau du monde agricole que des citoyens et des autorités communales.

Le service environnement a donc proposé à la commission agriculture une compilation des divers documents existants autour des thèmes qui nous semblaient devoir être abordés. Le texte a également été soumis à un des groupes de travail de la CLDR.

Ce document s'adresse à tous les citoyens de l'entité, agriculteurs ou pas, anciens et nouveaux habitants. La responsabilité et le bon sens de chacun sont donc engagés pour une meilleure cohabitation. Se connaître pour mieux se comprendre.

Les thèmes proposés sont les suivants : chemins et sentiers (labour des chemins et sentiers), météo et saisonnalité des travaux agricoles, traversée du bétail, charroi agricole, haies, talus, plantations, épandage des effluents/lisiers, propreté publique, évolution des pratiques agricoles, la vie à la ferme, l'utilisation des produits phytosanitaires. Le document se termine par un tableau des engagements que prennent aussi bien les agriculteurs que les citoyens.

Le guide a été mis en page par un graphiste, il est prêt à être diffusé en toutes-boîtes auprès des citoyens.

PULVERISATIONS AGRICOLES ET PARTICIPATION A L'ETUDE PROPULPP

Fin de l'année dernière, la presse s'est fait l'écho d'une étude réalisée dans une école de Fernelmont à propos de la présence de produits phytosanitaires dans la cour de récréation. Cela a soulevé une série d'inquiétudes qui se sont étendues à nos écoles situées en milieu rural.

Ne voulant pas alimenter une polémique mais ne pouvant pas, non plus, rester muet face aux questions et inquiétudes, le Collège communal a chargé Mme Bury, Echevine de l'Agriculture mais aussi de l'Enseignement, de faire le point sur la situation dans nos écoles.



Pour ce faire, nous avons dessiné, autour de chaque école de l'entité, un rayon de 50m et analysé le type d'occupation du sol présente. Lorsque des terres agricoles jouxtent l'école ou ses abords, nous avons rencontré, en février 2018, l'ensemble des agriculteurs concernés afin d'échanger avec eux sur leurs pratiques agricoles.

En parallèle du dialogue avec le monde agricole, nous avons pris différents contacts avec le monde scientifique. Notamment avec l'ISSEP (Institut scientifique de service public) avec qui nous avons étudié la possibilité de réaliser des analyses dans les cours de récréation.

A cette occasion, nous avons appris que l'ISSEP cherchait des écoles pour réaliser des études sur site dans le cadre de l'étude PROPULPP. Pour rappel, PROPULPP a pour objectif d'étudier l'exposition de la population aux produits phytosanitaires et de recommander des mesures de protection destinées à la limiter en bordure des champs traités.

Cette démarche s'est inscrite dans le cadre d'une étude plus large menée par un consortium d'entités scientifiques que sont l'ISSEP (Institut scientifique publique), l'Université de Liège (ULG) et le Centre agronomique de Gembloux (CRA-W) pour le compte de la Région wallonne.

C'est ainsi que les écoles communales de Baisy-Thy et de Loupoigne ainsi que l'école libre de Loupoigne ont été choisies comme site pilote en vue de réaliser la collecte de données permettant d'objectiver des recommandations pour réduire l'exposition, des populations situées en bordure de champs, aux pulvérisations de produits phytosanitaires.

Le jeudi 24 mai, le Professeur Schiffers, qui coordonne le volet de l'étude qui nous concerne (collecte des données sur site) a rencontré les parents de l'ensemble des écoles concernées pour leur exposer la méthodologie de travail et répondre à leurs questions.

Dans ces écoles, différentes mesures ont été prises afin de faire les mesures :

- récolte de poussières dans les bâtiments et sur les modules de jeux extérieurs,
- pose de panneaux horizontaux et verticaux avec des capteurs,
- présence d'une pompe à air.

Nous n'allons pas, ici, entrer dans le détail des résultats de l'étude qui compte plusieurs centaines de pages mais de façon générale, nous pourrions tirer les enseignements suivants :

- En ce qui concerne les effets de la distance au sol : la quantité de produits diminue avec la distance. La majorité des produits se dépose en bordure de champs (surtout dans les 10m). Tous les produits ne se déposant pas à la même vitesse.
- En ce qui concerne les effets de la distance et la présence de produits dans l'air : plus on s'éloigne la zone pulvérisée, moins on retrouve le produit dans l'air mais il n'y a pas de tendance nette.
- En ce qui concerne les effets du temps sur la présence des produits dans l'air : il y a une diminution générale mais pas de tendance nette.
- L'effet des buses anti-dérive est net. Les buses avec une anti-dérive de 50% sont les plus efficaces.
- La présence d'un écran implique une réduction de 25% de la dérive sédimentaire totale.
- Il n'y a pas de relation nette entre les propriétés des substances actives et leur propagation.
- En ce qui concerne les paramètres météo, mieux vaut une pulvérisation en soirée (où les températures sont plus basses et le taux d'humidité plus élevé) mais ce n'est pas toujours possible ni efficace au niveau de la pulvérisation des produits.

En ce qui concerne, plus particulièrement les écoles, il y a eu des mesures de dépôts sur les jeux extérieurs, dans les bâtiments scolaires mais aussi sur des capteurs (panneaux verticaux) placés à différentes distances du site de pulvérisation et des mesures de l'air.

En ce qui concerne les résultats dans les écoles, nous en tirons ceci :

- Sur le sol des classes, on retrouve essentiellement des substances actives d'origine agricole mais pas que. On retrouve également des substances présentes dans les produits d'entretien (amenés soit par le nettoyage des classes, soit par les enfants eux-mêmes en provenance de leur domicile).
- Sur les modules de jeux extérieurs, nous ne retrouvons que des substances actives d'origine agricole.

Les mesures retrouvées sont de l'ordre du microgramme au m², ce qui est faible, mais plus les superficies des parcelles environnantes seront grandes, plus la concentration des produits sera importante.

En matière d'évaluation des risques pour la santé humaine, les risques ne peuvent être exclus pour une ou plusieurs substances actives à moins de 10m du site de pulvérisation.

La présentation de ces résultats a été faite aux directions et parents des trois écoles concernées sur Genappe. Une autre présentation, ouverte au tout public, a été faite, fin mai, en collaboration avec l'Asbl Soins et Santé de Genappe. Début Juin, l'ensemble des agriculteurs a également, à l'occasion d'une conférence organisée par la Ville en collaboration avec le CRA-W, participé à la présentation des résultats.

COMMISSION DES DEGATS AGRICOLES

Certaines cultures ont été frappées de plein fouet par les conditions climatiques qui auront pour résultat une perte de rendement, dans certains cas, de plus de 50%.

Le rôle de la commission -composée d'agriculteurs locaux, de l'Ingénieur agronome de l'état (Service public de Wallonie) et d'un représentant du service public fédéral des Finances (Département des contributions)- est de constater lesdits dégâts à travers un procès-verbal lequel est renvoyé au service public fédéral des Finances qui prendra en compte, le cas échéant, les pertes subies par l'agriculteur.

Sur notre commune, une trentaine d'agriculteurs a saisi la commission des dégâts aux cultures.



ACTIONS DIVERSES:

- Organisation de la visite à la Petite Foire de Libramont en juillet 2019
- Organisation d'un voyage aux Pays de Herve le 8 novembre 2019.

ENERGIE

Conseiller Energie
Harmegnies Michel

GUICHET DE L'ENERGIE

Accueil du public :

Les permanences du service sont tenues une fois par semaine, le jeudi de 17h00 à 19h30.
Une période d'accueil du public est prévue en matinée tout au long de la semaine, sans rendez-vous.

La répartition des interventions peut s'établir comme suit :

- 80 % par appels téléphoniques et par échange de mails ;
- 15 % par prise de rendez-vous au guichet à l'Espace 2000 ;
- Le solde au cours des permanences du jeudi.

Fin juin 2019, la région a revu sa stratégie en matière de primes liés aux travaux à efficience énergétique. L'audit est redevenu obligatoire pour pouvoir bénéficier de nouvelles primes.

L'écopack et le rénopack ont fusionné en un seul pack permettant de bénéficier d'un emprunt à taux 0%.

Ce prêt est proposé par la Société wallonne du Crédit social (www.swcs.be) pour une famille de moins de trois enfants ou le fond du logement des familles nombreuses (www.flw.be) pour une famille nombreuse.

Choix du fournisseur d'énergie

A tout moment, les habitants de Genappe peuvent bénéficier d'une aide pour apprendre à comparer les offres des fournisseurs de gaz et d'électricité sur base du comparateur de tarifs développé par le régulateur de leur région (Cwape, Brugel ou Vreg).

Le simulateur tarifaire (www.compacwape.be) permet de comparer les différents prix proposés par les fournisseurs d'électricité et de gaz. Le service énergie reste au service du citoyen pour établir les simulations.

Fin septembre 2019, la ville a lancé son premier groupement d'achat en matière de contrat d'énergie.

Primes communales, une année record pour les primes vélos électriques

L'année 2019 a permis de délivrer plus de 100 primes pour l'acquisition d'un vélo électrique et une quinzaine de primes pour des travaux liés à l'efficience énergétique.

PEB et Permis d'urbanisme

Pour rappel, les exigences PEB en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017 constituent une étape en vue d'atteindre, à partir du 1^{er} janvier 2021, le standard NZEB (Nearly zero energy building) ou Q-ZEN (bâtiment dont la consommation d'énergie est quasi nulle ou Quasi Zéro Energie).

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les autorités publiques doivent montrer l'exemple en atteignant le standard NZEB (Nearly zero energy building) ou Q-ZEN (bâtiment dont la consommation est quasi nulle ou Quasi Zéro Energie). Sont visés les bâtiments à construire*, lorsque la personne qui occupera le bâtiment et pour le compte de laquelle les travaux sont effectués est une autorité publique.

Le nombre de permis d'urbanisme sur l'année 2019 est de 137.

REALISATIONS

2012-2013

- Isolation de 150 m2 de l'école primaire de Loupoigne,
- Calorifugeage des 7 chaufferies de l'Espace 2000,
- Installation d'une chaudière BT mazout à l'école primaire de Baisy-Thy,
- Installation d'une chaudière condensation mazout, à l'école communale de Bousval,
- Remplacement de la production ECS du RCS Ways à Loupoigne,
- Installation d'une télé-relève sur les bâtiments de l'Espace 2000 (Compteurs eau, gaz, électricité).

2013-2014

- Remplacement du boiler de 1000 l de la salle Omnisport de Genappe,
- Réparation du générateur d'air chaud de l'église de Genappe,
- Calorifugeage de la chaufferie de l'école de Ways, de la salle omnisport et du bâtiment garage 67, Rue Joseph Berger,
- Remplacement des générateurs d'air chaud des salles communales de Glabais et de Houtain-le-Val,
- Remplacement de 194 luminaires publics dans les rues de la ville,
- Télémétrie sur les citernes mazout et propane de la ville,
- Passage au gaz pour la chaufferie des ateliers du Léz'Art,
- Inertage des cuves à mazout déclassées en novembre 2011,
- Calorifugeage des chaufferies des écoles par le personnel communal,
- Calorifugeage du circuit hydraulique de la salle omnisport,
- Modification du système d'allumage de l'éclairage du Rcs ways.

2014-2015

- Isolation de la toiture de l'école primaire de Loupoigne (100 m2 restant),
- Installation de tubes radiants au gaz pour les ateliers Rue Joseph Berger,
- Remplacement de l'éclairage de trois bâtiments de l'école de Bousval,
- Remplacement de l'éclairage de cinq bâtiments de l'école de Baisy-Thy,
- Rénovation de l'éclairage du terrain de foot du FC Houtain,
- Installations de capteurs solaires thermiques sur la toiture de la chaufferie de la salle omnisport,
- Remplacement des convecteurs à accumulation et installation d'un régulateur de charge dans le préfabriqué de l'école maternelle de Baisy-Thy,
- Annulation du projet de télégestion individualisé de l'hôtel de ville faute de subsides Ureba,
- Réaffectation en MB2 du budget de la télégestion de l'hôtel de ville en deux sous-projets :
 - Rénovation de la chaufferie de l'école de VG,
 - Remplacement de la production ECS du FC Houtain-Le-Val.

2015-2016

- Amélioration de la qualité de l'air dans le bâtiment de l'hôtel de ville ;
- Placement de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle omnisport ;
- Rénovation de l'éclairage de la salle polyvalente de l'espace 2000 ;
- Remplacement des châssis au rez de chaussée du bâtiment dénommé « Atelier les Léz'Arts » ;
- Relamping de l'éclairage de l'école fondamentale de l'Espace 2000 (tubes T8, tracklight, downlight de technologie led) ;
- Rénovation de l'éclairage de l'espace 2000 - pose de luminaires d'éclairage public de type led ;
- Divers petits marchés de relighting sur les bâtiments communaux ;

2016-2017

- Inscription de la Ville à la Convention des Maires et Elaboration d'un Plan d'Action d'Energie Durable (PAED) ;
- Remplacement de 112 armatures HgHP (lampes au mercure haute pression) dans diverses rues ;
- Petits travaux de rénovation des chaufferies de la ville ;

- Petits travaux d'isolation et de remplacement de plafonds suspendus ;
- Remplacement de l'extracteur de fumée du générateur d'air chaud de l'église de Genappe ;
- Placement d'un nouveau tableau général basse tension (TGBT) pour l'espace 2000 ;
- Mise en conformité d'installations électriques dans divers bâtiments ;
- Placement de détecteurs Dalemans dans les chaufferies alimentées au gaz de ville ou au propane ;
- Divers petits marchés de relighting sur les bâtiments communaux ;

2017-2018

- Etude de faisabilité d'un réseau de chaleur sur le site de l'Espace 2000 ;
- Remplacement de la chaudière du bâtiment MCAE-ONE-Maison de l'emploi ;
- Renouvellement des certificats de conformité électrique pour les écoles de Loupoigne, Ways, Baisy-thy et Bousval ;
- Rénovation de l'éclairage de l'école de Houtain-Le-Val ;
- Placement d'appareils anti-calcaire sur les bâtiments gros consommateurs d'eau ;
- Inscription de l'école d' Houtain-Le-Val au Défi Génération Zéro Watt (www.ecolezerowatt.be)
- Certification électrique et rénovation de l'éclairage de l'église de Genappe ;
- Placement d'une chaudière condensation au gaz propane à la cure de Bousval ;
- Rénovation des portacabines du FC Genappe à Loupoigne ;
- Elaboration du plan d'action d'énergie durable et du climat (PAEDC) ;

2018-2019

- Certification électrique et rénovation de l'éclairage de divers bâtiments ;
- Suivi des techniques spéciales pour la nouvelle crèche « les Mini-pousses » à Bousval et la rénovation du bâtiment 38, rue de Bruxelles ;
- Passage au led pour l'éclairage décoratif de l'église de Ways ;
- Rénovation de l'éclairage du parvis et église de Morimont à Loupoigne ;
- Mise à disposition de mallettes de télémesures et caméra IR à destination du citoyen ;
- Remplacement des chaudières pour les 4 logements, 2 situés Rue Emmanuelle Lutte et 2 au 50, Rue de Bruxelles ;
- Placement de châssis double vitrage à l'école maternelle de Bousval ;
- Elaboration d'un cahier des charges afin de réaliser une étude sur le potentiel éolien du territoire de Genappe ;

2019-2020

- La certification électrique des bâtiments de la ville atteint un taux de concrétisation de 95% ;
- Rénovation des éclairages décoratifs de l'église de Houtain-le-Val ;
- Lancement de l'étude pour l'élaboration d'un cadre territorial éolien – durée 6 mois – mise à l'enquête publique programmée début juin 2020 ;
- La ville a signé avec Ores une convention cadre pour le remplacement des luminaires d'EP par du led sur une période de 10 ans. Un budget de 100000 € sera inscrit chaque année.
- La ville a signé la convention renowatt, œuvrant comme une centrale d'achat pour la mise en place de contrat de performance énergétique (CPE) sur les bâtiments communaux ;
- Après deux ans d'inactivité, le plan climat est remis à l'ordre du jour. 2020 sera l'année permettant de lancer la démarche participative avec la mise en place de 5 ateliers citoyens, dont 3 (« URE-sensibilisation aux économies d'énergie », « REN-rénovation des bâtiments », « ENR – projets en énergie renouvelable ») débuteront fin janvier 2020.

En préparation pour 2020

- Obligation de résultats pour réduire les émissions de Co2 sur le territoire : campagne de mobilisation citoyenne, démocratie énergétique, gouvernance participative sont les éléments clés à prendre en compte par l'équipe gérant le plan climat ;
- La ville doit redéfinir de nouveaux objectifs dans le cadre de la délivrance de primes communales ;
- La ville doit se montrer exemplaire en initiant de nouveaux projets et mettre en place de nouveaux partenariats afin de financer les réalisations qui auront un réel impact sur le changement climatique.

Campagne POLLEC II – Plan Energie - Climat

Le plan climat a été approuvé par le conseil communal de mai 2017.

Avec une consommation totale de 427 GWH et un taux d'émission de 104989 T de CO2 sur l'ensemble du territoire, la Ville a décidé, pour réduire ses émissions, de travailler sur les trois axes stratégiques suivants :

- Axe1 : Secteur résidentiel – Améliorer la performance énergétique des bâtiments ;
- Axe2 : Energie Renouvelable – développer le potentiel de production sur le territoire ;
- Axe3 : Mobilité du territoire – réduire l'utilisation de la voiture et promouvoir la mobilité douce ;

Les prochaines étapes sont :

- Le CAPEC (comité d'accompagnement du plan énergie climat) se réunit le 29 novembre. Les quatre objectifs sont :
 - Faire un bref résumé de la situation à fin 2019 ;
 - Définir une méthodologie de travail pour la mise en place des ateliers ;
 - Élaborer le planning des événements futurs ;
 - Définir les règles permettant de sélectionner et de concrétiser des projets citoyens financés par un budget participatif ;
 - Débattre des notions de « Démocratie énergétique » et de « Gouvernance participative »
- L'utilisation de la plateforme climatgenappe2030.be ;
- La définition d'un plan d'investissement à moyen terme reprenant notamment la liste des subsides et pistes de financement innovantes ;

ECONOMIE D'ENERGIE

Le dernier bilan patrimonial a été établi par le bureau d'étude Arebs en 2017. La ville avait à l'époque réduit de 12,62% ses consommations d'énergie primaire. Une réactualisation des données sera programmée pour fin 2020.

CONCLUSION

L'année 2017 a permis l'élaboration d'un PAED (plan d'action d'énergie durable) dans le cadre de la réduction des émissions de Co2 sur le territoire de Genappe ;

L'année 2018 et 2019 n'a pas permis d'atteindre de réelles réductions d'émissions de gaz à effets de serre ;

L'année 2020 devra être une année charnière en renforçant la participation citoyenne et en s'appuyant sur le programme stratégique transversal 2019-2024 qui définit le fil conducteur des objectifs à atteindre.